



Guillemot
CORPORATION



DOCUMENT DE REFERENCE INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009



AMF

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 avril 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le présent document est disponible sur le site de l'émetteur (www.guillemot.com). Il sera adressé sans frais à toute personne qui en fait la demande par écrit à l'adresse ci-dessous.

Société Anonyme au capital de 11 523 724,52 euros
414 196 758 R.C.S. Rennes – Code APE 4651Z
Place du Granier – BP 97143 – 35571 CHANTEPIE Cedex (Rennes) – Tél. : (33) 2 99 08 08 80

SOMMAIRE

1. LE GROUPE GUILLEMOT CORPORATION	6
1.1. HISTORIQUE	6
1.2. ACTIVITE DE GUILLEMOT CORPORATION	10
1.2.1. Hercules : Une dynamique de croissance avec des gammes génératrices de valeur ajoutée	11
1.2.2. Thrustmaster : Une référence incontournable sur le marché des accessoires de jeux pour « hardcore gamers »	15
1.2.3. Une forte présence à l'international avec un réseau de diffusion dense et solide	19
1.2.4. Des gammes récompensées mondialement : un atout décisif	20
1.3. CHIFFRES-CLES DU GROUPE ET INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES	22
1.3.1. Chiffres-clés	22
1.3.2. Informations chiffrées sectorielles	22
1.4. LE MARCHÉ MONDIAL DES MEDIAS ET DES LOISIRS INTERACTIFS	24
1.4.1. Le marché de la musique numérique et des enceintes	25
1.4.2. Le marché du Wifi et Courant Porteur en Ligne	25
1.4.3. Le marché des webcams	26
1.4.4. Le marché du PC	26
1.4.5. Le marché des netbooks	27
1.4.6. Le marché des consoles de jeux	28
1.4.7. Le marché des accessoires pour PC et consoles de jeux	32
1.4.8. Un environnement concurrentiel dense	33
1.4.9. Une clientèle mondiale	33
1.5. PREVISIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR L'EXERCICE 2010	34
1.6. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE	34
1.7. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 15 AVRIL 2010	36
2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL	37
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	37
2.1.1. Dénomination sociale et nom commercial	37
2.1.2. Forme juridique	37
2.1.3. Siège social	37
2.1.4. Nationalité	37
2.1.5. Registre du commerce et des sociétés	37
2.1.6. Date de création et durée de vie	37
2.1.7. Acte constitutif et statuts	37
2.1.8. Boni de liquidation	39
2.1.9. Changement de contrôle	39
2.1.10. Titres au Porteur Identifiables	39
2.1.11. Consultation des documents et renseignements relatifs à la société	39
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	39
2.2.1. Capital social	39
2.2.2. Programme de rachat d'actions	41
2.2.3. Délégation de compétence et de pouvoir en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital	41
2.2.4. Capital potentiel	42
2.2.5. Actions gratuites	44
2.2.6. Engagement des actionnaires	44
2.2.7. Nantissement du capital de la société	44
2.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	44
2.4. CONTRATS IMPORTANTS	44
2.5. MARCHÉ DU TITRE DE L'EMETTEUR	44
2.5.1. Informations sur le titre Guillemot Corporation	45
2.5.2. Evolution du cours du titre Guillemot Corporation	45

3. FACTEURS DE RISQUES	46
3.1. RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE	46
3.1.1. Risques technologiques	46
3.1.2. Risques liés aux sources d'approvisionnement	46
3.1.3. Risques liés à la concurrence sectorielle	46
3.1.4. Risques liés à la concurrence des fabricants d'ordinateurs et de consoles de jeux	46
3.1.5. Risques liés à la fluctuation saisonnière d'activité	47
3.2. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX	47
3.3. RISQUES DE MARCHE	47
3.4. RISQUES DE LIQUIDITE	47
3.5. RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX	47
3.6. RISQUES JURIDIQUES	47
3.7. AUTRES RISQUES	47
3.7.1. Risques liés au mode de commercialisation des produits	47
3.7.2. Risques pays	47
3.7.3. Risques liés à l'exploitation des actifs	47
3.7.4. Risques liés à l'évolution des réglementations	47
3.7.5. Assurances et couvertures de risques	48
4. RAPPORT DE GESTION	49
4.1. ACTIVITE ET RESULTAT	49
4.1.1. Situation de la société et du Groupe et de son activité au cours de l'exercice 2009	49
4.1.2. Résultat de l'activité de la société et du Groupe	50
4.1.3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées	51
4.1.4. Analyse de l'évolution des affaires	51
4.1.5. Evolution prévisible et perspective d'avenir	51
4.2. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	51
4.3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	52
4.4. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	53
4.5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	53
4.6. PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTE GUILLEMOT CORPORATION	53
4.6.1. Risques de marché	53
4.6.2. Risques de liquidité	54
4.6.3. Risques d'approvisionnement et de prix	55
4.6.4. Risques pays	55
4.6.5. Risques juridiques	55
4.7. FILIALES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION	56
4.7.1. Organigramme du Groupe Guillemot Corporation au 31 décembre 2009	56
4.7.2. Prises de participations et cessions de participations	56
4.7.3. Activité de la société-mère et de ses principales filiales	56
4.8. INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009	57
4.8.1. Comptes consolidés du Groupe	57
4.8.2. Comptes sociaux de Guillemot Corporation S.A.	59
4.9. AFFECTATION DU RESULTAT	62
4.10. CHARGES OU DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	62
4.11. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.	62
4.11.1. Répartition du capital au 31 décembre 2009	62
4.11.2. Actions propres	63
4.11.3. Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Guillemot Corporation S.A.	64
4.11.4. Opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier	66
4.11.5. Délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital	66
4.11.6. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	67
4.12. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	68
4.12.1. Organes d'administration et de direction	68
4.12.2. Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009	69
4.12.3. Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	70

4.13.	INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES -----	71
4.13.1.	Informations sociales -----	71
4.13.2.	Informations environnementales -----	74
4.14.	CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -----	75
4.15.	ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION -----	76
4.15.1.	Tableau financier (article R.225-102 du Code de commerce) de la société Guillemot Corporation S.A. -----	76
4.15.2.	Rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions (art. L.225-184 du Code de commerce) -----	76
4.15.3.	Rapport spécial sur les actions gratuites (art. L.225-197-4 du Code de commerce)-----	78
4.15.4.	Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société (article L.225-37 du Code de commerce)-----	78
5.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009-----	86
5.1.	BILAN CONSOLIDE -----	86
5.2.	ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES-----	87
5.3.	ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES -----	88
5.4.	TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE -----	89
5.5.	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES-----	90
5.5.1.	Informations générales -----	90
5.5.2.	Evènements significatifs de l'exercice -----	90
5.5.3.	Référentiel -----	90
5.5.4.	Principales méthodes comptables -----	90
5.5.5.	Périmètre de consolidation -----	96
5.5.6.	Information sectorielle -----	97
5.5.7.	Notes sur le bilan -----	98
5.5.8.	Notes sur le compte de résultat -----	106
5.6.	EVENEMENTS POST CLOTURE -----	111
5.7.	DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A. -----	111
5.8.	HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX-----	111
5.9.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009-----	112
6.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009-----	114
6.1.	BILAN SOCIAL -----	114
6.2.	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL -----	115
6.3.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION-----	115
6.4.	TABLEAU DE FINANCEMENT -----	116
6.5.	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX-----	116
6.5.1.	Evènements significatifs de l'exercice -----	116
6.5.2.	Principes comptables -----	116
6.5.3.	Règles et méthodes comptables -----	117
6.5.4.	Notes sur le bilan -----	119
6.5.5.	Notes sur le compte de résultat -----	126
6.5.6.	Evènements Post Clôture -----	130
6.5.7.	Projet d'affectation du résultat -----	130
6.6.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX -----	131
6.6.1.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2009-----	131
6.6.2.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2009 -----	133

7.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE -----	135
7.1.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE-----	135
7.1.1.	Organes d'administration et de direction-----	135
7.1.2.	Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction, au sein du Groupe, au cours des cinq dernières années -----	135
7.1.3.	Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction, en dehors du Groupe, au cours des cinq dernières années -----	135
7.1.4.	Rémunérations des mandataires sociaux -----	136
7.1.5.	Opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier -----	139
7.1.6.	Informations diverses sur les mandataires sociaux -----	139
7.2.	CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE -----	140
7.2.1.	Rapport du président du conseil d'administration-----	140
7.2.2.	Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration – Exercice clos le 31 décembre 2009 -----	140
8.	ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 20 MAI 2010 -----	142
8.1.	ORDRE DU JOUR-----	142
8.2.	TEXTE DES RESOLUTIONS-----	142
8.3.	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -----	144
9.	CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS -----	147
10.	GLOSSAIRE -----	148
11.	DOCUMENT DE REFERENCE -----	151
11.1.	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION-----	151
11.1.1.	Responsables du document de référence-----	151
11.1.2.	Attestation des responsables du document de référence -----	151
11.2.	RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION -----	152
11.2.1.	Responsable de l'information -----	152
11.2.2.	Politique d'information – Documents accessibles au public-----	152
11.3.	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES -----	153
11.4.	TABLE DE CONCORDANCE -----	154
12.	RAPPORT FINANCIER ANNUEL-----	158

1. LE GROUPE GUILLEMOT CORPORATION

1.1. HISTORIQUE

1984

- Orientation de l'entreprise Guillemot vers la distribution de produits informatiques.

1994-96

- Création par les cinq frères Guillemot d'un réseau de sociétés de commercialisation dans de nombreux pays (Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis, Canada, Hong-Kong).

1997

- **1er septembre** : Création de Guillemot Corporation avec pour vocation de devenir la société tête de Groupe, un Groupe international, organisé par métier, spécialiste de la conception et de la diffusion de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs, et la distribution de logiciels.

1998

- **Fin novembre** : Introduction avec succès de Guillemot Corporation sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

1999

- Dans le domaine des accessoires de jeux, Guillemot Corporation devient l'un des leaders mondiaux des volants pour PC avec l'acquisition de l'activité Hardware et Accessoires du Groupe américain Thrustmaster®.
- Signature avec Ferrari® d'un accord de licence mondiale exclusive pour ses accessoires de course pour PC et consoles.
- Rachat de la société américaine Hercules Computer Technology Inc, l'inventeur de la carte graphique pour PC, qui complète les activités de fabrication de cartes son et kits multimédias du Groupe.

2000

- Le Groupe organise désormais son activité sous les deux marques Hercules® pour les matériels PC et Thrustmaster® pour les accessoires de jeux pour PC et consoles.

2001

- **Août** : Le Groupe se concentre sur la conception de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs et de leurs logiciels.

2002

- **10 janvier** : Partenariat stratégique entre ATI et Hercules, leaders mondiaux des solutions graphiques, portant sur le développement d'une gamme de produits graphiques haut de gamme pour les « hardcore gamers » et des cartes à usage familial.
- **Courant juin** : D'importantes restructurations sont entreprises pour abaisser significativement le seuil de rentabilité du Groupe.
- **Août** : Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une augmentation de capital de quinze millions d'euros réservée aux fondateurs. L'augmentation de capital se réalise par voie d'apport d'un million de titres Ubisoft Entertainment. Cet apport est rémunéré par la création de trois millions de titres Guillemot Corporation.

2003

- Réorganisation du mode de commercialisation du Groupe par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.
- **Décembre** : Augmentation de capital de 13,8 millions d'euros par apport de cinq millions de titres cotés de la société Gameloft.

2004

- **Février** : Retrait du Groupe Guillemot du marché des cartes graphiques et des écrans plats dont les marges s'étaient très fortement dégradées. Guillemot Corporation décide de se concentrer sur ses gammes à plus forte valeur ajoutée.
- **Novembre** : Annonce du lancement d'une gamme de produits Wifi et entrée du Groupe au sein de la Wi-Fi Alliance avec ses marques Hercules et Thrustmaster.

2005

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel pour l'exercice 2004 de Guillemot Corporation qui s'est élevé à 27,9 millions d'euros, en baisse de 68,04% par rapport à celui de l'année précédente du fait de l'arrêt de l'activité 3D Display qui représentait 64% des ventes.
- **Septembre** : Lancement d'une nouvelle gamme de volants Thrustmaster sous licence Ferrari, et commercialisation d'une nouvelle gamme d'accessoires dédiée à la nouvelle console PSP® de Sony.
- **Novembre** : Entrée réussie d'Hercules sur le marché des webcams avec des offres très compétitives et élargissement de sa gamme de produits de musique numérique.

Le Groupe concentre ses investissements de Recherche et Développement sur la constitution de gammes dans les nouveaux axes stratégiques définis :

- La gamme Wifi qui s'est vue attribuer les plus hautes récompenses en Europe,
- La nouvelle gamme de webcams qui a réussi avec brio son entrée sur ce marché,
- La gamme musique numérique qui a permis à Hercules de se repositionner parmi les grandes marques du secteur en terme de qualité tant pour les enceintes acoustiques que pour les produits DJ,
- Les accessoires pour les nouvelles consoles de jeux, la gamme d'accessoires pour PSP ayant permis à Thrustmaster un premier succès sur ce marché.

2006

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2005 qui s'est établi à 21,2 millions d'euros.
- **Février** : Commercialisation par Hercules de nouveaux adaptateurs Wifi optimisés pour faciliter les connexions à la Livebox® de Wanadoo qui obtiennent la certification France Telecom « OK Livebox ».
- **Avril** : Lancement de la clé Wifi USB for PSP Fun Access®, un produit très innovant permettant aux consoles de jeux PSP de Sony® de se connecter directement à Internet pour les applications de jeux en ligne.
- **Juillet** : Lancement d'une nouvelle gamme d'enceintes Hercules avec trois nouveaux modèles, et sortie d'une nouvelle webcam Hercules haut de gamme.
- **28 juillet** : Publication du chiffre consolidé semestriel à +57% à 11,6 millions d'euros.
- **Octobre** : Lancement d'une nouvelle gamme d'accessoires musicaux pour iPod®.
- **16 novembre** : Décision du Conseil d'Administration de Guillemot Corporation de réaliser une augmentation de capital réservée de 2,4 millions d'euros décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2006.

2007

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2006 à 36,3 millions d'euros, en hausse de 71,23%.
- **Février** : Lancement d'une nouvelle gamme d'accessoires Thrustmaster pour les consoles Wii® et DS Lite de Nintendo®, et de nouvelles manettes Run'N'Drive universelles multi formats pour la sortie européenne de la console PS3® de Sony.
- **31 août** : Remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 6,9 millions d'euros correspondant aux obligations convertibles émises en juillet 1999 restant en circulation sur le marché.
- **Septembre** : Sortie de deux nouvelles webcams Hercules ; Elargissement des gammes d'accessoires Wii par Thrustmaster, et commercialisation de

la nouvelle ligne de haut-parleurs multimédias Hercules : XPS Lounge.

- **Octobre** : Lancement du premier système d'enceintes certifié « résistant à l'eau et à la poussière » et licencié « Made for iPod® ».
- **Novembre** : Lancement par Thrustmaster d'une nouvelle gamme de joysticks dédiée à la simulation de vol.

2008

- **Janvier** : Présentation de la nouvelle DJ Console RMX Hercules pour les DJ professionnels, lors du Namm Show en Californie.
- **30 janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel à 43,3 millions d'euros en croissance de 19%.
- **Février** : Sortie de la nouvelle webcam Hercules, la Hercules Dualpix Chat and Show aux fonctions novatrices.
- **18 mars** : Publication des résultats annuels 2007 avec un résultat opérationnel courant en croissance de 100% à 2,8 millions d'euros et un résultat financier exceptionnel de 24,4 millions d'euros lié à la très forte progression du portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe.
- **Avril** : Renforcement de la présence d'Hercules sur le marché des webcams avec la sortie de la Hercules Classic Link.
- **30 juillet** : Publication du chiffre d'affaires semestriel supérieur aux prévisions à 18,5 millions d'euros.
- **août** : Lancement du nouveau site web communautaire, la Hercules DJ MIX ROOM, point de rencontre avec les DJs du monde entier. Sortie du pack Glow Saber Duo Pack NW Thrustmaster destinés aux joueurs de Wii®. Poursuite par Thrustmaster du renouvellement de sa gamme de joysticks avec le T-Flight Hotas X, un Hotas avec des pré-configurations pour les jeux de vol les plus connus.
- **29 août** : Publication des résultats semestriels avec l'annonce du lancement de la nouvelle gamme d'UMPC eCAFÉ™ d'Hercules.
- **Septembre** : Sortie du premier produit de la nouvelle gamme eCAFÉ™ d'Hercules pour répondre au nouvel art de vivre que sont la détente et le partage en tout lieu des nouveaux contenus ludiques que propose le monde Internet. Commercialisation d'un tout nouveau concept d'enceintes

stéréo acoustique haut de gamme spécialement conçu pour écouter de la musique sur ordinateur : Hercules XPS 2.0 60. Annonce de la Hercules DJ Control Steel, contrôleur DJ professionnel sur PC et Mac.

- **Octobre** : Lancement du nouveau Point d'accès Wifi N Hercules pour offrir aux utilisateurs les avantages du récent Wifi N. Sortie de la nouvelle webcam haut de gamme, Hercules Dualpix Infinite. Sortie de la nouvelle collection pour Nintendo DS® Lite avec la gamme « Silver ».
- **Novembre** : Poursuite de l'implantation de la nouvelle gamme d'Hercules dans le monde de l'UMPC avec le nouveau produit de sa gamme eCAFÉ™ : eCAFÉ™ EC-900. Lancement du nouveau volant Thrustmaster sous licence Ferrari : le Ferrari F430 FFB Racing Wheel pour PC.

2009

- **29 Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel du Groupe à 49,6 millions d'euros en hausse de 14,55%.
- **Janvier** : Lancement d'une innovation technologique de Thrustmaster « H.E.A.R.T HALLEFFECT ACCURATE TECHNOLOGY » pour le nouveau joystick T.16000M.
- **Février** : Présentation des nouveaux modèles eCAFÉ™ sous l'environnement Microsoft® Windows XP®.
- **Mars** : Publication des résultats annuels 2008 avec un résultat opérationnel courant à 0,5 million d'euros.
- **Septembre** : Lancement de quatre gamepads en édition limitée sous licence Ferrari.
Signature de la licence avec The Walt Disney Company Ltd pour l'Europe de l'Ouest pour permettre à Thrustmaster un accès à l'ensemble des univers de films et de jeux vidéos Disney pour fabriquer des accessoires dédiés à ces jeux.
- **Octobre** : Commercialisation de la toute nouvelle webcam haute définition Hercules Dualpix Emotion.
- **Novembre** : Sortie du T-Freestyle NW de Thrustmaster, pour permettre de surfer dans la maison à partir de la Wii Balance Board™ de Nintendo.
- **Décembre** : Commercialisation de la mini-carte son 5.1 USB, Gamesurround Muse XL Pocket LT3 par Hercules.

2010

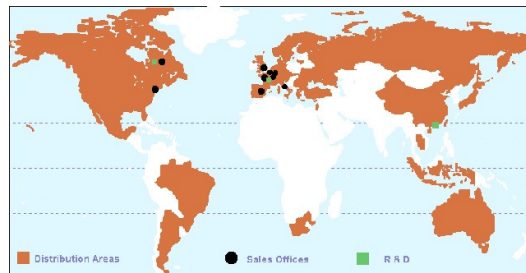
- **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2009 en progression de 23,39% à 61,2 millions d'euros.

Annonce en avant-première de la nouvelle console de mix portable, la DJ Console MK4.

1.2. ACTIVITE DE GUILLEMOT CORPORATION

Acteur incontournable du marché des loisirs interactifs, le Groupe Guillemot Corporation est spécialisé dans la conception et la fabrication de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs pour PC et consoles de jeux. Le Groupe propose une gamme diversifiée de produits sous les marques Hercules pour les produits vidéo (webcams), audio (enceintes, platines de mixage pour DJ amateurs et semi-professionnels...), solutions Wifi et Courant Porteur en Ligne (routeurs, adaptateurs USB, clés Wifi...) et depuis fin 2008 une gamme de PC ultra portables, et Thrustmaster pour les accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux.

Coté en Bourse depuis 1998 et acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est actuellement présent dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, la Belgique, Hong-Kong et la Roumanie, et distribue ses produits dans plus de trente pays avec pour mission d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.



Le Groupe concentre ses efforts commerciaux sur les marchés porteurs grâce à des forces de vente implantées directement dans les principaux pays européens afin d'y conquérir des parts de marché significatives et avec pour ambition d'être une référence dans son domaine via ses deux marques : Hercules pour les matériels PC et Thrustmaster pour les accessoires PC et consoles.

Afin de développer sa capacité à créer de la valeur ajoutée et maximiser les synergies commerciales et opérationnelles, le Groupe prend des positions fortes sur des segments à haut potentiel de croissance avec pour philosophie d'apporter la plus-value pour l'utilisateur par une adaptation précise à ses usages et une ergonomie sans faille.

Les principales forces et atouts du Groupe sont les suivants :

1. Une Recherche et Développement performante avec une maîtrise complète de l'innovation technologique, du design électronique et mécanique jusqu'au développement des logiciels d'utilisation.
2. Une force marketing significative grâce à des analyses poussées des besoins des consommateurs européens,
3. Des designs exclusifs et validés par les consommateurs,
4. Un portefeuille équilibré de produits avec des gammes complètes et diversifiées par catégorie,
5. Un réseau de distribution bien implanté en Europe et en déploiement aux Etats-Unis, en Australie et en Russie.

Fort de sa Recherche et Développement performante, de la compétence technique de ses équipes et de ses gammes de produits variées, le Groupe propose un large éventail de savoir-faire stratégiques accentué par des valeurs entrepreneuriales soutenues.

Le Groupe commercialise ses produits sous ses deux marques **Hercules** (Produits DJ et numérique, produits Wifi, kits d'enceintes pour PC, webcams, accessoires pour iPod et ultra portables) et **Thrustmaster** (accessoires de jeux pour PC – volants, manettes de jeux, joysticks, accessoires de communication – accessoires de jeux pour consoles) qui se caractérisent par des produits à la pointe de l'expérience multimédia.

1.2.1. HERCULES : UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE AVEC DES GAMMES GENERATRICES DE VALEUR AJOUTEE

Créé en 1982 aux Etats-Unis et rachetée en novembre 1999 par Guillemot Corporation, Hercules fut l'une des marques leaders mondiales dans l'univers des cartes graphiques, et a depuis quelques années développé et exploité ses expertises vers des marchés variés porteurs et en pleine expansion. Actuellement, la marque Hercules propose des gammes complètes pour des publics variés : netbooks eCAFÉ™, solutions de DJing numérique, webcams, systèmes d'enceintes, cartes son, solutions Wifi et Courant Porteur en Ligne grand public. Le développement de la gamme de netbooks eCAFÉ™ depuis 2008 a permis au Groupe de fournir un écosystème matériel complet qui accompagne le consommateur dans les nouveaux usages de loisirs et de communication.

La notoriété acquise par Hercules ces dix dernières années a contribué à créer de la valeur ajoutée et à tirer le meilleur parti des technologies pour continuer à innover en proposant ainsi de nouvelles expériences aux consommateurs. Son expertise et son savoir-faire lui ont permis d'asseoir sa légitimité au fil des années.

La stratégie de Hercules est de :

1. Suivre les tendances et d'anticiper les nouveaux standards,
2. Trouver des relais de croissance,
3. Faire monter en puissance sa notoriété pour toucher un public plus large,
4. Cibler au maximum ses consommateurs grâce à des études poussées de leurs besoins via Internet et des focus group,
5. Concevoir des designs exclusifs et validés par les consommateurs,
6. Compléter ses produits phares pour présenter les gammes les plus performantes,
7. Répondre aux nouveaux besoins via une R&D pointue,
8. Intensifier sa conquête de nouvelles parts de marché.

1.2.1.1. Gamme DJ et musique numérique

Il y a huit ans, les DJs découvraient la première double platine de mixage portable avec audio intégrée pour ordinateur. C'était la DJ Console créée par la marque Hercules devenue depuis lors un *best seller* auprès des DJ numériques amateurs ou mobiles.



Pour continuer à permettre à un public toujours plus nombreux d'accéder au DJing et pour accompagner la créativité des générations de DJs amateurs ou mobiles, Hercules a renouvelé son offre avec sa dernière-née : la **DJ Console MK4**. Ce modèle propose aux amateurs l'expérience du DJing grâce à deux cartes son intégrées et un double contrôleur pour mixer et donner des effets à la musique. Compacte, la DJ Console MK4 permet de brancher toutes les sources audio analogiques pour une intégration parfaite. Design tendance, portable, intégrant deux platines et une interface audio performante, elle s'affirme comme une véritable station de DJ tout-en-un pour PC et Mac.

Par rapport au modèle précédent, la MK2, la DJ Console MK4 adopte un design résolument plus moderne et des fonctionnalités nouvelles.

Cette table de mixage tout-en-un pour le DJing est un contrôleur double platine qui permet de mixer les pistes audio numériques avec deux sorties stéréo pour diffuser le mix et pré-écouter la piste suivante. Attendue au printemps 2010, cette nouvelle console sera livrée avec le logiciel VirtualDJ® DJC Edition capable d'analyser les fichiers audio (BPM) et de suggérer un point Cue.



Depuis l'été dernier, Hercules propose une nouvelle interface audio qui se décline en deux offres : la **DeeJay Trim 4&6** vendue seule avec ses drivers ou la **DeeJay Trim 4&6 + Scratch starter kit**, kit complet pour mixer ses musiques MP3 et CDs avec des disques vinyles.

Le kit DeeJay TRIM 4&6 + Scratch starter kit permet au DJ d'utiliser son mixeur analogique et deux platines vinyles ou deux lecteurs CD pour contrôler le mix de fichiers musicaux stockés sur son ordinateur.

1.2.1.2. Gamme de haut-parleurs

Au cours de ces dernières années, Hercules a conçu des systèmes d'enceintes de haute qualité ainsi que des kits d'enceintes destinés à un marché plus vaste. Toutes conservent des caractéristiques uniques avec pour objectif de répondre à la demande sans cesse croissante des technologies adaptées aux modes de vie des consommateurs.

La mode d'hier était à des standards d'enceintes stéréo plutôt massifs alors que le PC s'affinait et se stylisait. Dans cette tendance, Hercules a ouvert une voie nouvelle et propose depuis 2009 les enceintes 2.0 ultra fines pour s'adapter à cette nouvelle ère.

Côté technologie, Hercules a conçu spécialement l'électronique de ce nouveau système 2.0 pour qu'elle puisse s'intégrer dans un design aussi élancé et assurer une belle netteté audio. Il s'appuie sur l'investissement réalisé en 2009 d'une chambre anéchoïque qui permet à sa Recherche et Développement de tester et valider en interne les choix proposés.



Hercules XPS 2.1 40 Slim, le modèle 2.1 de cette nouvelle gamme XPS Slim, bénéficie de deux satellites au même design épuré et aérien. L'esthétique est évidemment au centre du XPS 2.1 40 Slim. Son caisson de basses tout en bois lui permet d'assurer une vraie présence des basses et chaque enceinte délivre une puissance de huit watts. Ce kit d'enceintes tout en finesse procure un son homogène et bien équilibré. Cette belle réalisation esthétique se combine à une réelle nouveauté technique car rares sont les satellites 2.0 aussi fins qui assurent un son aussi net et pur. Ce kit résolument dans l'ère du temps s'intègre élégamment et subtilement dans toutes les décorations intérieures avec son tissu en façade et sa belle finition noire laquée qui lui confèrent une note « Techno Déco » en parfaite adéquation avec les dernières tendances d'ordinateurs. Disponible depuis octobre 2009, ces enceintes sont livrées avec une mini télécommande filaire comportant un bouton de réglage du volume, une prise casque et une prise ligne pour y connecter directement un baladeur MP3.



En juillet dernier, Hercules a redéfini une partie de son offre d'enceintes en proposant des haut-parleurs multimédia abordables pour encore mieux répondre aux attentes du Grand Public. Ainsi, Hercules a conçu un nouveau kit 2.1 à un prix très compétitif, un argument de poids pour le consommateur à la recherche d'un très bon rapport qualité-prix. Le **XPS 2.1 35** séduit par son design original avec une puissance totale du kit supérieure aux standards dans cette catégorie.

Toujours dans la catégorie 2.1, Hercules renouvelle l'un de ses best-sellers avec le XPS 2.1 20 Black Edition et crée le **XPS 2.1 20 Gloss**. Ses haut-parleurs avec une large bande de couleur noire laquée offrent un volume d'air optimal pour une bonne qualité sonore.



1.2.1.3. Solutions Wifi et Courant Porteur en ligne



Arrivée sur le marché en 2005, la gamme de produits Wifi continue de séduire le public et la presse spécialisée grâce à sa simplicité d'utilisation et sa fiabilité. De nombreuses récompenses lui sont attribuées régulièrement.

Depuis 2008, Hercules propose une nouvelle gamme Wifi compatible avec la norme N. Après la mini-clé USB Wifi N, Hercules présente la plus petite des clés USB Wifi G du marché mais également la plus polyvalente grâce à sa compatibilité étendue avec les routeurs 11n : en effet, la nouvelle clé Ultra-mini USB Wifi G d'Hercules rejoint ainsi les solutions « coup de cœur » de la marque. Véritable concentré de technologie dans un design ultra mini, la Hercules Wireless G Ultra mini USB Key est la solution idéale pour éviter d'encombrer les ports USB du PC qui s'emporte partout avec la liberté du sans-fil. Cette clé ultra-mini intègre la plus puissante des technologies WiFi 802.11g. Certifiée 802.11g par la Wi-Fi Alliance, cette clé garantit une compatibilité et un fonctionnement optimal avec toutes les Box Internet et avec toutes les solutions 11g et 11n du marché.

Le nouveau routeur Wifi N Hercules en forme de galet dans l'esprit des jardins zen est venu répondre aux attentes des consommateurs soucieux de limiter l'émission Wifi dans leur environnement : en effet, le bouton Wifi On/Off permet de couper instantanément l'émission des ondes Wifi. Quel que soit l'équipement existant, ce routeur Wifi N Hercules se configure automatiquement dans le mode adéquat et s'avère ainsi la solution idéale à toutes les situations. Ce galet harmonieux doté d'antennes intégrées et d'un noir laqué tendance est certifié par la Wi-Fi Alliance 802.11n, b et g lui assurant une compatibilité parfaite avec tous les produits Wifi du marché.



Hercules, le premier fabricant à avoir simplifié les solutions Wifi pour les mettre à la portée du Grand Public, a créé en 2009 des produits Courant Porteur en Ligne avec sa « own touch » : ultra-simplicité, plus de sécurité et surtout 20% d'économie d'énergie de plus que les standards du marché. Hercules a ainsi mis tout son savoir-faire dans le domaine des solutions réseaux domestiques et toute son expertise de simplicité dans ce secteur complémentaire à celui du Wifi, le CPL.

En mars 2009, Hercules a présenté sa nouvelle gamme ePlug™, des adaptateurs CPL en pack de deux ou à l'unité qui assurent des débits de 85 ou 200 Mbps, le débit maximum à ce jour.



Pour encore mieux répondre aux habitudes des consommateurs à la maison, Hercules a ajouté de nouveaux adaptateurs au sein de sa gamme CPL ePlug. Ces nouveaux adaptateurs ePlug 200 avec filtre sont dotés d'une prise additionnelle à l'arrière permettant de brancher tout appareil électrique et de filtrer les interférences générées par ces alimentations. Comme pour les solutions qu'elle propose déjà, la marque Hercules continue de privilégier les économies d'énergie recherchées par les foyers.

Certifiées par la HomePlug Powerline Alliance, les solutions Hercules sont compatibles avec toutes les boxes ADSL et assurent ainsi un Internet aussi stable qu'avec un câble et 100% sécurisé.



1.2.1.4. Webcams

L'innovation et l'émotion constituent les maîtres-mots de Hercules pour concevoir des webcams. Hercules a étoffé ses gammes de webcams et s'impose comme un acteur majeur de la catégorie. Avec son rendu d'image exemplaire, sa lentille autofocus, ses fonctions inédites pour le chat vidéo, la nouvelle webcam **Hercules Dualpix Emotion** offre des moments forts en émotion. Grâce à son image haute définition, les moindres détails d'expression sont perçus. La résolution photo de cette webcam atteint cinq millions de pixels en mode interpolé. Cette webcam fait véritablement oublier la distance avec les personnes qui nous sont chères.



Depuis l'été dernier, Hercules a lancé une webcam d'un tout nouveau genre avec la **Hercules Dualpix HD 720p** : spécialement conçue pour les PC portables, cette webcam intègre un système de fixation inédit et ultra-sûr. En position verticale, horizontale ou accrochée au dessus de l'écran, cette webcam est d'une flexibilité sans pareille grâce à ses deux axes de rotation. Compacte, design et pratique, la Hercules Dualpix HD 720p intègre un objectif Grand angle avec auto-focus.



1.2.1.5. Gamme de netbooks eCAFÉ™

Le lancement fin 2008 de l'offre de netbooks eCAFÉ™ atteste de l'expertise du Groupe tant sur la conception de matériel informatique que sur sa capacité à développer un écosystème logiciel cohérent, ergonomique et performant. Ainsi, le développement de la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™ a permis au Groupe de fournir un écosystème matériel complet pour accompagner le consommateur dans les nouveaux usages de loisirs et de communication. Grâce au succès de l'implantation de sa marque eCAFÉ™, Hercules poursuit sa création en approfondissant encore sa philosophie de définir un netbook comme un objet de valeur, de design pour une signature unique eCAFÉ™. La philosophie du eCAFÉ™ est de simplifier les usages de cette nouvelle catégorie de produit high-tech, le netbook, avec un design à la fois sophistiqué et robuste pour respecter la pratique nomade.

Avec ses nouveaux modèles, Hercules offre sur l'environnement Microsoft une interface exclusive dédiée à la communication, au multimédia, au jeu ou au travail qui intègre toujours les préceptes initiaux de la marque, l'organisation par usage et la facilité d'utilisation.



En septembre 2009, Hercules a fait évoluer sa gamme de netbooks eCAFÉ™ avec son nouveau modèle : le **eCAFÉ EC-1000 W**, le premier netbook du constructeur à fonctionner sous Windows 7 Starter Edition. Cette machine basée sur une puce Intel Atom N270 propose un écran de 10.1 pouces, 1 Go de mémoire, un disque dur de 250 Go, une webcam, le Wifi 802.11n... D'une élégance rare et pourvu de nombreuses fonctionnalités grâce à son offre logicielle complète, ce netbook se pare des plus beaux atouts pour séduire un large public.

1.2.2. THRUSTMASTER : UNE REFERENCE INCONTOURNABLE SUR LE MARCHÉ DES ACCESSOIRES DE JEUX POUR « HARDCORE GAMERS »



Fondée en 1992 et rachetée par Guillemot Corporation en 1999 pour compléter ses gammes d'accessoires, Thrustmaster jouit d'une notoriété mondiale reconnue dans le domaine de la conception et du développement d'accessoires de simulation de vol et de sports mécaniques en s'imposant comme un acteur référent de ce secteur. Depuis près de vingt ans, Thrustmaster est fier d'apporter tout son savoir-faire et son expertise technologique dans le marché des accessoires de jeux vidéo. Les accessoires Thrustmaster, alliés à la prestigieuse licence Ferrari® pour les volants et au nouvel accord de partenariat signé en septembre 2009 avec *The Walt Disney Company Ltd*, apportent toujours plus de réalisme et l'immersion dans des univers de légendes. Ce nouveau partenariat permettra de diversifier encore sa gamme d'accessoires à destination du public Casual tout en s'appuyant sur la notoriété forte d'une marque internationale. Attentif aux évolutions du marché et à l'écoute des besoins et des préoccupations de ses clients, Thrustmaster ne cesse d'innover pour diversifier son offre en proposant une gamme diversifiée d'accessoires à la pointe de l'innovation technologique. Les valeurs de Thrustmaster « Passion, Innovation et Qualité » résument ce qui permet aux joueurs de dominer leur terrain de jeu, d'accroître leurs performances et de mieux explorer leurs mondes virtuels en totale immersion dans ceux-ci. Aujourd'hui encore, Thrustmaster est considéré comme une marque de premier rang sur le segment des jeux vidéos.

La stratégie de Thrustmaster s'appuie sur :

1. Un portefeuille exclusif de produits originaux grâce à la pluralité de ses compétences : Design, Marketing et Technologies.
2. L'innovation technologique grâce à des offres différenciées,
3. Le développement de sa marque.

1.2.2.1. Les volants

Le lancement d'un volant sous licence Ferrari par Thrustmaster est un événement dans l'univers du jeu vidéo.

FERRARI F430 Force Feedback Racing Wheel PC

Le **Ferrari F430 FFB Racing Wheel pour PC** ne déroge pas à la règle. Le dernier né des produits Thrustmaster sous licence Ferrari en est une nouvelle fois l'illustration. Réplique exacte du volant de la Ferrari du même nom, ce volant se distingue par une forme spécifique, des lignes élancées, une sobriété épurée, un bouton « Engine Start » et un bouton multi positions Manettino. Le premier bouton remplit la fonction de D-Pad, le second est une innovation et une exclusivité de Ferrari adapté par Thrustmaster au monde des jeux vidéo. Avec son diamètre surdimensionné de 28cm, ce volant est un vrai grand volant qui offrira à l'utilisateur un confort exceptionnel et unique sur ce marché où matériaux sélectifs et technologies avancées en font réellement un volant pro d'exception. L'année 2010 sera riche en nouveautés avec l'arrivée de nouveaux produits.

1.2.2.2. Les gamepads



Les dernières nouveautés Thrustmaster dans le domaine des gamepads sont des gamepads à licence Ferrari à l'instar de la prestigieuse licence. Quatre modèles, qui représentent les plus prestigieuses voitures Ferrari et avec une personnalité unique pour chacun d'eux, ont ainsi été lancés en septembre 2009. Afin de faire de ces gamepads des objets encore plus uniques et « collectors », une plaque numérotée individualisée est située à l'avant de chacun d'eux. Une majorité d'adeptes des jeux sur consoles et PC pourra ainsi admirer, acquérir, utiliser et montrer ses quatre gamepads véhiculant des valeurs communes à Thrustmaster et Ferrari telles qu'esthétisme et performances. Le packaging a été conçu tel un véritable écran pour ces produits. Les gamepads y sont pleinement visibles suivant un angle très attaque en course. L'ensemble étant lui aussi en phase avec l'univers et les valeurs de Ferrari.

Ferrari Motors Gamepad F430 Challenge Limited Edition

Le **Ferrari Wireless Gamepad 430 Scuderia Limited Edition** est un contrôleur sans fil dernier cri qui bénéficie d'un design aux courbes fluides et aérodynamiques digne de ceux des voitures soumises aux tests de soufflerie. Son look métallisé s'inspirant du design de la Ferrari F430 Scuderia fait de ce gamepad un objet exclusif et référencé. Entièrement programmable, il dispose de doubles gâchettes et utilise la technologie la plus éprouvée et stable de 2.4 Ghz.

F1 Wireless Gamepad Ferrari F60 Limited edition

Le **F1 Wireless Gamepad Ferrari F60 Limited Edition** s'inspire du « musée » de la Ferrari conçue pour disputer la saison 2009 de Formule 1. Sur le plan technique, il dispose d'une roue optique avec retour au centre pour une précision inégalée et de doubles gâchettes progressives.



1.2.2.3. Les accessoires de simulation de vol

MFD Cougar Pack

Thrustmaster propose pour les férus de simulation aérienne un pack de deux MFD Cougar afin d'aller encore plus loin dans l'immersion au pilotage aérien. Compléments idéaux des joysticks et yokes du marché, ils mettront les pilotes virtuels encore plus en conditions de vol réalistes.



Ainsi, Thrustmaster continue à élargir son offre pour les fans de simulation aérienne avec le lancement du **Multi Functional Display Cougar Pack**. Il s'agit d'un panneau de boutons et de commutateurs sur lequel l'utilisateur affecte, pour un jeu donné, les fonctions de son choix. Les MFD Cougar de Thrustmaster sont les répliques de ceux présents à bord des célèbres F-16 de l'US Air Force et sont compatibles avec tous les jeux de simulation militaire ou civile supportant le multi-USB. Conçu pour une utilisation polyvalente et performante, le socle est multi-orientable pour un ajustement idéal suivant l'angle de vue.



T.16000M

Thrustmaster a doté son dernier joystick, le **T.16000M**, d'une précision chirurgicale grâce à l'emploi d'une nouvelle technologie dont la mise en œuvre est brevetée par Thrustmaster. « H.E.A.R.T. HALLEFFECT ACCURATE TECHNOLOGY » est le nom de la nouvelle technologie développée par Thrustmaster et basée sur des capteurs magnétiques dans le cas du T.16000M, disposés sur le manche et qui procurent une précision 256 fois supérieure à la majorité des systèmes actuels avec une précision extrême qui se retrouve également par l'absence de zone morte. Thrustmaster privilégie outre la précision procurée par cette technologie, la facilité d'utilisation et la polyvalence qui est en effet Plug&Play et bénéficie également de fonctions pré-configurées pour les jeux les plus célèbres pour un décollage immédiat sans aucune contrainte de paramétrage.



1.2.2.4. Les accessoires pour la console Wii

Fort de son expertise sur ce secteur et de sa renommée, Thrustmaster a également depuis quelques années mis son savoir-faire au service du jeu vidéo Grand Public. Ainsi, depuis 2008, Thrustmaster a souhaité se positionner en offrant un véritable arsenal pour accompagner les possesseurs de Wii. Ainsi, les accessoires proposés par Thrustmaster améliorent l'expérience des nouveaux usages que permet cette console.

Ray Gun NW



Grâce à l'accord de partenariat signé en septembre 2009 avec la société *The Walt Disney Company Ltd* pour lui permettre de créer des accessoires dédiés à tous les univers des films Disney, Thrustmaster a dévoilé son premier accessoire sous licence officielle Disney : le **Ray Gun de Toy**

Story Mania! pour la console Wii. En créant ce produit, les équipes de développement Thrustmaster se sont inspirées de l'univers de Toy Story. Le résultat est un rendu fidèle de l'esprit distinctif véhiculé dans l'attraction de Disneyland Resort et de Walt Disney World Resort. Thrustmaster a eu à cœur de donner vie au pistolet du légendaire Buzz l'Éclair de Star Commande. Avec sa forme et ses couleurs flashy, la priorité est donnée au divertissement.

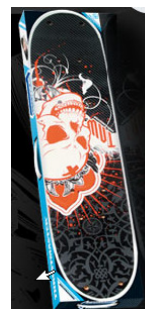
T-Charge Stand Contactless + NW



Depuis cet automne, Thrustmaster met à disposition des possesseurs de Wii deux nouvelles solutions de rechargement pour leurs Wiimotes répondant à deux objectifs : praticité et efficacité ! La première solution proposée est le **T-Charge Stand Contactless + NW**. Il s'agit d'une station design de recharge sans contact pour deux Wiimotes et de rangement pour la console. Sa simplicité réside également dans le fait que le système est uniquement alimenté par le port USB de la console.

T-Freestyle NW

En novembre 2009, Thrustmaster a conçu le **T-Freestyle NW**, véritable planche de snowboard ou skateboard pour surfer dans la maison à partir de la Wii Balance Board. Construit à base d'érable véritable à l'instar des vraies planches pour un équilibre optimisé entre souplesse et résistance, le T-Freestyle NW reproduit les vraies sensations des snowboardeurs et skateurs. Idéal pour tous les jeux de glisse sur Wii, les snowboardeurs et skateboardeurs pourront grâce à lui se lancer dans des figures et des parcours avec ce même esprit « freedom » et « no limit » qui les caractérise.



Thrustmaster n'oublie pas non plus les accros du fitness : avec le lancement de trois nouveautés à la fin de l'année 2009, Thrustmaster a donné le top départ de la remise en forme et des activités sportives.



L'Elite Fitness Pack + NW est un pack de neuf éléments qui a été conçu pour les accros du fitness autour de la Wii et de la Wii Balance Board. Il dispose d'un sac de transport pour la Balance Board et les autres accessoires du pack. La liberté de mouvement et le confort d'utilisation lors des séances d'entraînements sont garantis avec un brassard pour Wiimote et une jambière pour Nunchuk.

Pour sa part, l'**Aerobics Pack + NW** est parfait pour commencer à augmenter la charge de travail sur la Wii Balance Board.



Pour un sportif polyvalent, le **Sports Pack + NW** permet en effet de s'adonner sur Wii à une majorité de jeux de sports tels que le tennis de table, le golf, les jeux d'épée, le tennis et même le jet-ski.

1.2.2.5. Les accessoires pour consoles DS® / DS®i / DS®i Lite

Afin d'offrir aux consommateurs des solutions toujours plus complètes pour la console portable Nintendo DS, Thrustmaster a étoffé sa gamme d'accessoires pour DS en proposant plusieurs packs pour DSi et DS Lite.



Le premier pack proposé est le **White Pack**, condensé de huit articles pour DS Lite et DSi. Ce kit regroupe l'essentiel pour transporter et protéger la console DS Lite et DSi. Avec ces packs, les fonctions transport et protection sont assurées par une sacoche rigide et sa dragonne ainsi que par la présence de trois boîtiers de rangement pour cartouches de jeu. Les écrans de la console bénéficient d'une attention spécifique via deux films de protection d'écran et un chiffon de nettoyage.

Thrustmaster propose depuis septembre 2009 différents accessoires pour la console DSi avec notamment le **Studio Kit**, un kit complet de la photo souvenir. Avec lui et ses douze éléments, la fonction appareil-photo de la console DSi est véritablement optimisée. Il comporte un support métallisé pour protéger la console. La fonction photo de la console DSi offre un potentiel d'expression que le Studio Kit saura exploiter pour faire tout type de prises de vue : un flash amovible pour des photos en faible éclairage, un objectif Grand Angle pour les plans larges, un objectif macro pour capturer un détail et également un téléobjectif pour approcher les objets.



Thrustmaster présente également la pochette **Fancy Wallet**, véritable carnet de voyage en cuir pour protéger la console DSi et DS Lite. Afin que chacun trouve chaussure à son pied, cet étui existe en différentes couleurs. Il permet un accès immédiat à toutes les fonctions et connectiques sans retirer la console de sa protection et son véritable atout est sa fonction présentoir pour jouer sans avoir à tenir la console ainsi que son socle rotatif pour placer la console en position verticale ou horizontale selon l'utilisation du moment.



Pour la console Nintendo DS, Thrustmaster dispose également d'une gamme très large qui couvre toutes les cibles, de l'enfant à l'adulte et les femmes de plus en plus nombreuses à utiliser la console portable de Nintendo.

En outre, les acquéreurs de la toute nouvelle console de Nintendo, la DS®i XL, peuvent compter sur Thrustmaster grâce à la nouvelle collection d'accessoires, les **Metal Cases**.

Ces coques rigides en ABS et METAL anti-chocs garantissent la protection et le transport de la console en toute sécurité. Elles permettent également de garder l'accès à toutes les fonctions et connectiques sans retirer la console de sa protection.



1.2.3. UNE FORTE PRESENCE A L'INTERNATIONAL AVEC UN RESEAU DE DIFFUSION DENSE ET SOLIDE

Guillemot Corporation s'est doté d'un réseau de diffusion international solide, composé de filiales de marketing et de vente dans les pays les plus importants.

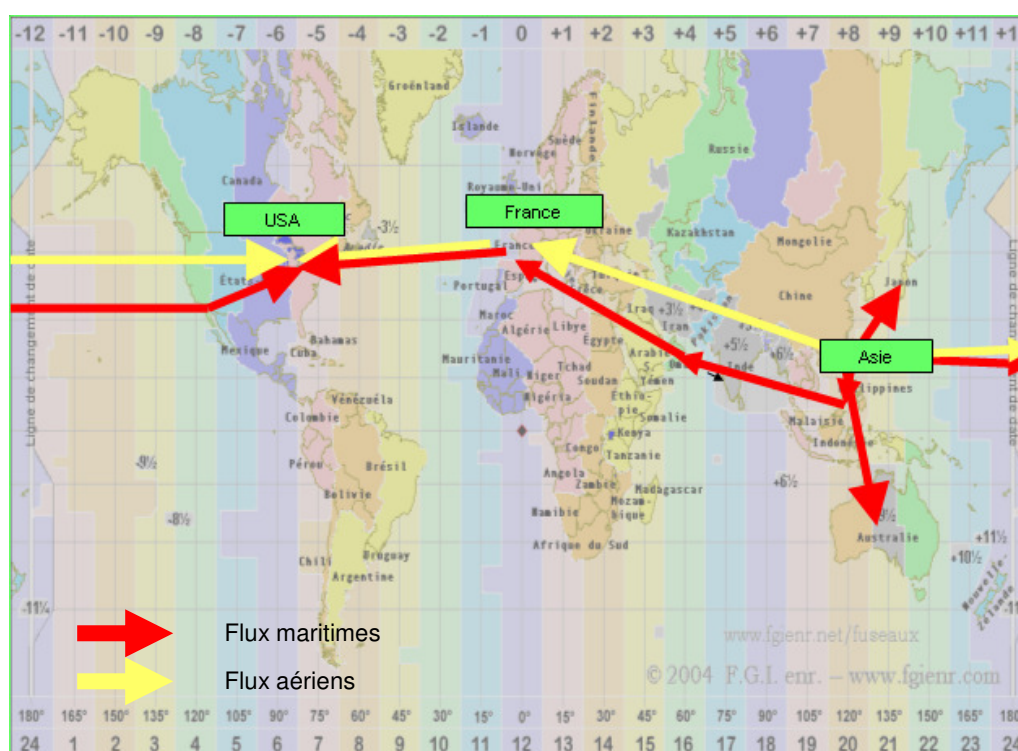
1.2.3.1. Un réseau de commercialisation internationale

Depuis 1994, Guillemot Corporation a implanté des sociétés de marketing et de diffusion dans de nombreux pays afin d'assurer une promotion localisée de ses produits. Actuellement présent dans onze pays, le Groupe distribue ses produits dans plus de trente pays (dont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, l'Australie, la Russie, le Brésil, les Emirats Arabes Unis, le Japon, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Arabie Saoudite, l'Irlande, Singapour, les Philippines, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suède, le Maroc...).

Par ailleurs, la commercialisation des produits se fait essentiellement par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison. La promotion des produits s'appuie de manière importante sur les notations attribuées par la presse spécialisée. Sur le marché des loisirs interactifs, les tests comparatifs constituent une référence pour les acheteurs. Pour faire reconnaître la qualité des produits et les vendre en quantité, il est donc primordial d'obtenir le maximum de récompenses décernées par les journalistes dans tous les grands pays.

Les ventes réalisées hors de France sur l'exercice 2009 s'établissent à 35,88 millions d'euros, soit 58,57% du chiffre d'affaires total consolidé.

1.2.3.2. Une logistique intégrée



Le Groupe couvre les trois zones mondiales d'influence, Amérique du Nord, Europe et Asie, et optimise ses flux, notamment avec la livraison par containers directement d'Asie vers le pays de commercialisation. Le Groupe dispose d'une base logistique internationale unique située en France lui permettant de couvrir toute l'Europe, et fait appel à des prestataires sur les continents nord américains et asiatiques. Ces entités logistiques sont en charge du stockage des produits, de la préparation des commandes et assurent l'organisation des transports.

1.2.4. DES GAMMES RECOMPENSEES MONDIALEMENT : UN ATOUT DECISIF

Les gammes Hercules et Thrustmaster reçoivent régulièrement des récompenses internationales attribuées par la presse spécialisée, mettant en valeur les qualités des produits et assurant ainsi une promotion large auprès du Grand Public. La stratégie de communication du Groupe consiste notamment à bénéficier d'un référencement de qualité au sein de la presse spécialisée dans les différents pays où le Groupe est présent. Les tests comparatifs, les notations et les articles de la presse spécialisée constituent pour Guillemot Corporation des références capitales pour distinguer ses produits, distinctions qui constituent un atout considérable pour accroître la notoriété des marques auprès du Grand Public. En effet, les articles spécialisés ainsi que les notations se révèlent être de précieux éléments pour orienter voire même influencer de façon significative les décisions d'achat de nombreux consommateurs.

1.2.4.1. *Gamme Wifi / Courant Porteur en Ligne*

Le site Internet Les Numériques a attribué quatre étoiles à l'adaptateur Hercules ePlug-200 Duo.



Dans son édition de septembre, le magazine Micro Actuel de septembre 2009 a décerné un seize sur vingt à la mini-clé USB Hercules la qualifiant de « Must ».

Pour quel usage ?			LA NOTE
Débutant ★★★★☆	Amateur ★★★★☆	Expert ★★★★☆	16/20

Le site belge www.diskidee.be a attribué en juin 2009 quatre étoiles sur cinq au ePlug 200-Duo.



Dans son édition de septembre 2009, le magazine italien Giochi a attribué quatre étoiles sur cinq à la clé Hercules HWNUM-300.

Convenienza	★★★★☆	Compatibilità	★★★★☆
Caratteristiche	★★★★☆	Qualità	★★★★☆
Voto complessivo		★★★★☆	

1.2.4.2. *Gamme de webcams*

Dans son dossier de novembre 2009, le magazine Ere Numérique a attribué la note de 8,5 sur 10 à la webcam Hercules Dualpix Exchange.



1.2.4.3. *Gamme des netbooks*

Le magazine Micro Actuel de janvier 2010 a donné la note de quinze sur vingt au netbook eCAFÉ™ EC-1000W qui se distingue selon lui par « une ergonomie sans faille et un design soigné ».

Pour quel usage ?			NOTE
Débutant ★★★★☆	Amateur ★★★★☆	Expert ★★★★☆	15/20

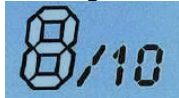
Le magazine italien Quale Computer de mars 2009 a attribué quatre étoiles sur cinq au netbook eCAFÉ™ EC-900.

Dans son édition de mars, le magazine espagnol Windows Official a donné la note maximale au netbook eCAFÉ™ EC-1000W avec un cinq sur cinq.



1.2.4.4. Gamme DJing

Le magazine PC Solutions a attribué la note de huit sur dix à la Hercules DJ Control MP3 e2.



En novembre 2009, le site PC Achat a fait de la table de mixage Hercules DJ Console RMX le choix de la rédaction.

La Hercules DeeJay Trim 4&6 a reçu en septembre 2009 une appréciation de 5,5 sur 6 par le magazine allemand Hardbeat.

1.2.4.5. Accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux

En Janvier 2010, le T-Freestyle NW s'est vu allouer la note de 15 sur 20 par le magazine Jeux Vidéo.



Le site américain benchmarks reviews a attribué une mention très positive au Run N'Drive Wireless.



Le volant Ferrari F430 a reçu un « Silver Award » par le site néerlandais www.hardware.info en octobre 2009.



Le site anglais www.pureoverclock.com a attribué un award à deux gamepads Ferrari F1 et F430.

Le Ferrari GT Experience s'est vu attribuer quatre étoiles sur cinq par le magazine italien Win Magazine Giochi.



Le Ferrari Wireless Gamepad 430 Scuderia a reçu la note de 8,5 sur 10 par le site américain www.14u.com.



1.3. CHIFFRES-CLES DU GROUPE ET INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES

1.3.1. CHIFFRES-CLES

(en millions d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Chiffre d'affaires	61,2	49,6	43,3
Résultat opérationnel courant	-0,9	0,5	2,8
Résultat opérationnel *	-0,9	0,5	2,8
Résultat financier **	-3,4	-22,8	24,4
Résultat net consolidé	-4,5	-22,3	26,4
Résultat par action	-0,31 €	-1,52 €	1,82 €
Capitaux propres	21,5	25,5	47,4
Endettement net (Hors VMP) ***	-1,0	7,2	2,7
Actifs financiers courants (VMP)	8,8	12,2	36,1

* Après stock-options

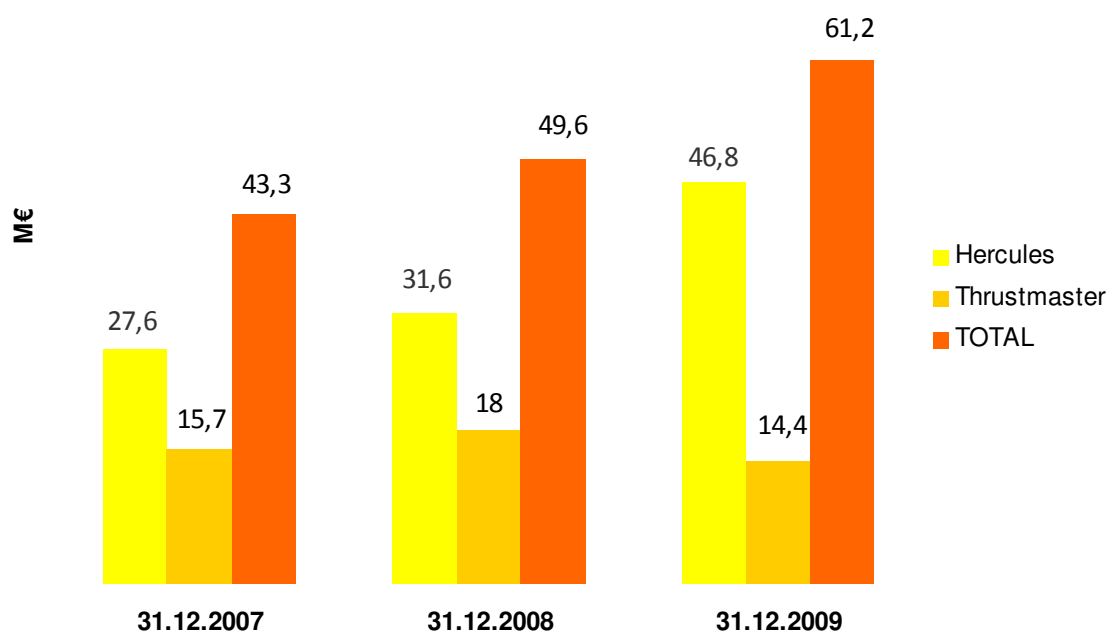
** Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers.

*** Cf. paragraphe 5.5.7.13

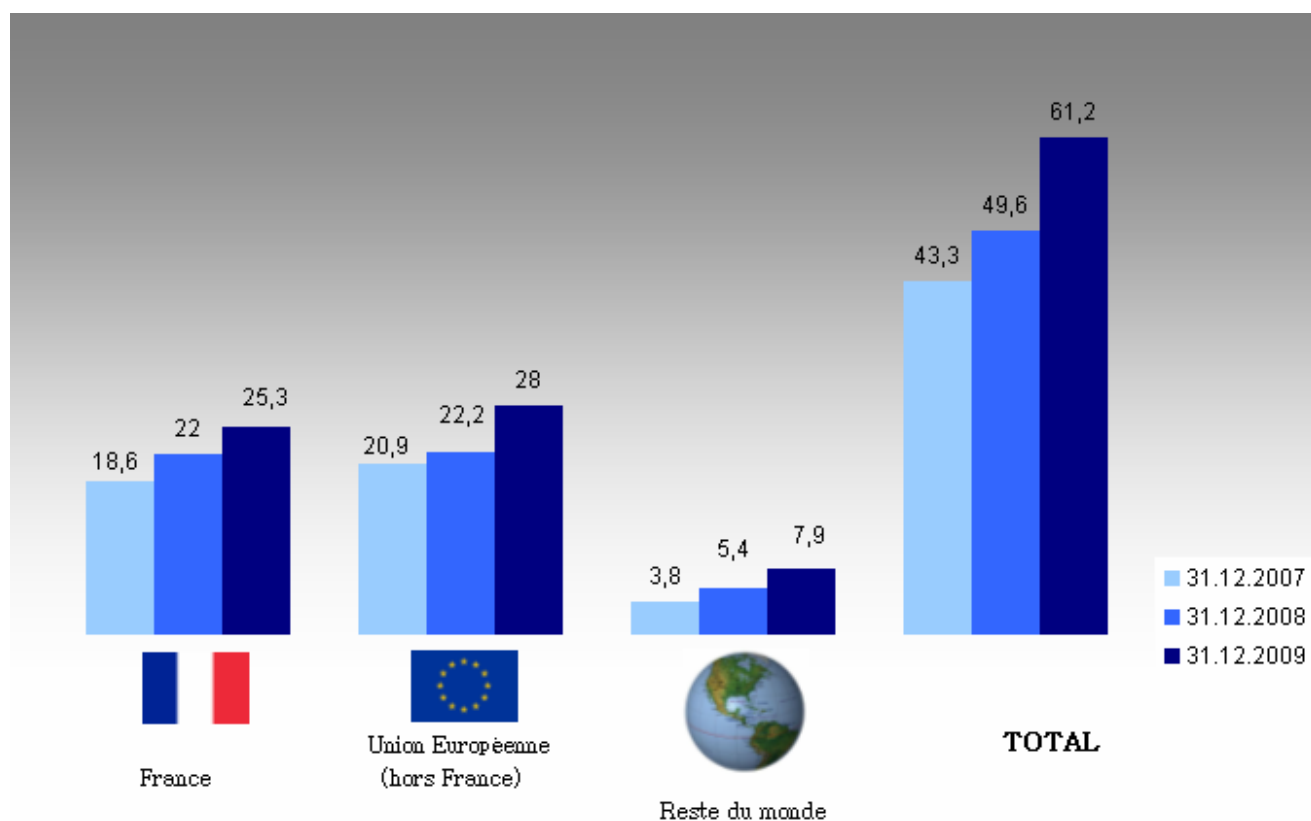
1.3.2. INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES

1.3.2.1. *Répartition du chiffre d'affaires*

- Par secteur d'activité :




- Par zone géographique



1.3.2.2. Répartition du résultat opérationnel courant

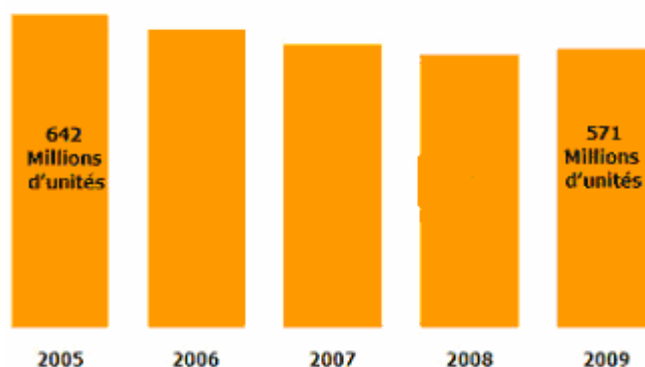
- Par secteur d'activité :

(en millions d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
	-0,6	0,0	2,2
THRUSTMASTER®	-0,3	0,5	0,6
TOTAL	-0,9	0,5	2,8

1.4. LE MARCHÉ MONDIAL DES MEDIAS ET DES LOISIRS INTERACTIFS

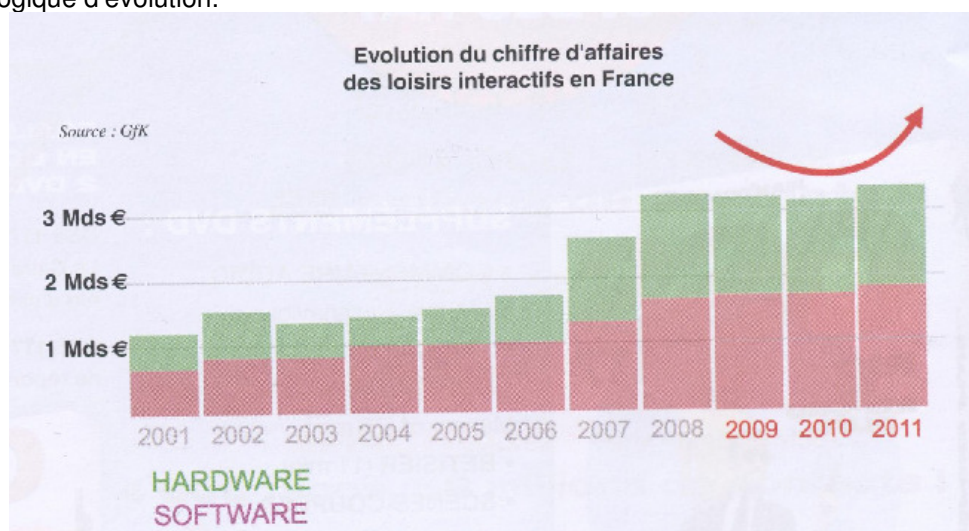
Jeune trentenaire en quête d'affirmation de son identité sur le marché français, l'industrie des loisirs interactifs (consoles, accessoires pour consoles, jeux PC et logiciels consoles) connaît jusqu'en 2008 un développement continu. Mûrissant avec les années, ce marché a ainsi connu en 2008 son meilleur millésime. Après le record établi par l'année 2008, 2009 a représenté la deuxième meilleure année pour les marchés des loisirs interactifs avec 2,7 milliards d'euros réalisés (Source : www.afjv.com, 17/02/2010). En dépit d'une bonne résistance, l'industrie du jeu vidéo n'en demeure en effet pas moins affectée par la baisse de la consommation qui a eu pour conséquence un recul de ses ventes de janvier à mai 2009 (Source : www.confortique-news.com, Confortique Magazine n°212, août/septembre 2009). En effet, selon GfK, les marchés de l'*Entertainment* ont connu une année 2009 contrastée marquée par une croissance des ventes en volume (+1,9% par rapport à 2008) et un recul du chiffre d'affaires correspondant (-1,8%) (Source : www.afjv.com, 17/02/2010). Le recul enregistré cette année en hardware comme en software confirme le caractère cyclique d'un marché rythmé par les arrivées des différentes générations de consoles.

Le marché de l'Entertainment physique
le marché progresse +1,9% en volume



(Source : www.afjv.com, 17/02/2010)

Seul le marché des accessoires pour consoles de jeux reste stable, bénéficiant il est vrai de l'engouement provoqué sur le marché par la Wii ainsi que par le lancement des jeux musicaux qui ont ouvert la voie à une multitude d'accessoires en tout genre. Bien que l'industrie du jeu vidéo a connu un léger recul en 2009, cette baisse du marché en valeur était anticipée car elle s'intègre dans son schéma logique d'évolution.



(Source : Multimédia à la Une, n°152, septembre 2009, page 17)

Toutes les activités du Groupe relèvent du secteur du loisir interactif avec pour ambition d'apporter au consommateur une véritable ergonomie et de nouvelles fonctionnalités.

Le Groupe s'inscrit ainsi sur des marchés qui dépendent à la fois du développement de l'accès Internet à haut débit et de la croissance des ventes des consoles de jeux :

- Marché des périphériques de musique numérique et des enceintes
- Marché du Wifi et du Courant Porteur en Ligne
- Marché des webcams
- Marché du PC
- Marché des netbooks
- Marché des consoles de jeux
- Marché des accessoires de jeux pour PC et consoles.

1.4.1. LE MARCHE DE LA MUSIQUE NUMERIQUE ET DES ENCEINTES

➤ ENCEINTES MULTIMEDIA

L'audio est sans doute le marché qui aura le plus évolué au cours des dix dernières années. Le passage au numérique a balayé tous les modèles établis, la technologie ayant été adoptée massivement par les utilisateurs. Les enceintes multimédia restent un marché dynamique et notamment sur les segments 2.1 et 2.0. Ces deux catégories constituent des moteurs de croissance et de valeur. L'enceinte multimédia suit simultanément deux tendances, celle du design et celle de la qualité du son. La création de valeur ajoutée se fait par la qualité du son, l'esthétique et l'ergonomie. Un cinquième des Français sont sensibles au design, bien plus que les Américains mais un peu moins que les habitants d'Asie (Source : GFK France 2009, page 20).

En ce qui concerne le marché de la musique numérique, la firme iSuppli voit un avenir radieux pour les distributeurs de musique numérique. En effet, avec la généralisation du haut débit sur les marchés les plus demandeurs, la demande ne peut être que meilleure selon les analystes. Ainsi, iSuppli prévoit que le marché de la musique numérique devrait atteindre les 14,9 milliards de dollars dès l'année 2010 (Source : www.pcimpact.com, 23/11/2006).

➤ MARCHE DU DJING

Le marché du DJing profite directement de cette évolution en permettant à chacun d'organiser des soirées à partir des fichiers MP3 stockés dans son ordinateur. L'activité de création DJ est de plus en plus reconnue comme en atteste la récompense reçue par le célèbre DJ David Guetta aux *Grammy Awards* en février dernier.

1.4.2. LE MARCHE DU WIFI ET COURANT PORTEUR EN LIGNE

➤ WIFI

Le réseau domestique et tous les appareils qui peuvent s'y connecter forment un écosystème très prometteur. Ainsi, le Wifi s'est fortement développé ces dernières années et il connaît un succès mondial, européen mais aussi français. Différentes normes existent désormais correspondant à différentes vitesses et fréquences. Aujourd'hui, le Wifi reste la principale solution pour se passer des fils. Ses principaux avantages sont notamment une facilité d'installation et d'usage ainsi qu'un débit très correct. La norme n apporte désormais un débit suffisant pour tout type de contenu et la portée améliorée satisfait à la majorité des habitations. La transition vers ce nouveau standard démarre effectivement un nouveau cycle d'équipement qui a renforcé la croissance depuis le début de l'année 2008. Au 1^{er} septembre 2009, l'association Wireless-Link recensait sept grands opérateurs Wifi avec plus de quatre-vingts millions de minutes de connexions. Parallèlement au développement de l'utilisation du Wifi, le parc de hotspots a lui-même considérablement évolué. Le nombre de hotspots dans le monde atteint plus de 280 000 hotspots en septembre 2009 selon Jiwire. En Europe, le nombre de hotspots publics est supérieur à 80 000 en 2009 selon JiWire (Source : www.wirelesslink.fr, 12/02/2010). Sur 1,2 milliard de connexions aux hotspots Wifi recensées dans le monde en 2009 (en hausse de 47% par rapport à 2008), 35% ont été réalisées à partir d'un terminal mobile... contre seulement 20% l'an passé. Une répartition qui devrait continuer à s'accroître selon cette tendance, puisqu'In-Stat prévoit qu'en 2011, 50% des connexions aux hotspots Wifi seront effectuées à partir d'un terminal mobile (Source : www.pcworld.fr, 24/12/2009). La connectivité sans fil Wifi serait également une fonctionnalité appréciée dans les téléphones portables. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par le cabinet d'études ABI Research auprès de mille utilisateurs de téléphones portables aux Etats-Unis. Pour ABI Research, les ventes de mobiles dotés du Wifi vont fortement progresser ces prochaines années, aidées par la croissance continue du marché des smartphones. Le cabinet d'études prévoit ainsi un volume de plus de 520 millions d'unités écoulées d'ici 2014. A cette date, 90% des smartphones commercialisés proposeront la connectivité Wifi et plus

de la moitié des possesseurs de téléphones Wifi utiliseront cette fonctionnalité à la fois pour leurs besoins personnels et professionnels (Source : www.forummobiles.com, 02/04/2009). La Wi-Fi Alliance qui gère les normes Wifi prépare une norme, WiFi Direct, permettant de créer un réseau Wifi entre différents équipements sans avoir besoin d'un routeur. Les premiers équipements Wifi Direct devraient débarquer à partir de mi-2010 (Source : www.netactualite.info, 15/10/2009).

➤ **COURANT PORTEUR EN LIGNE**

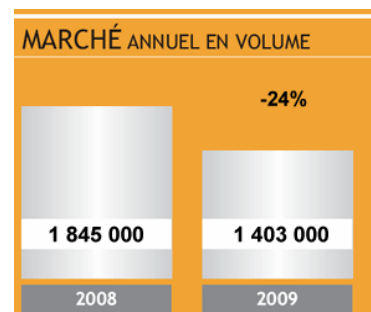
Le Courant Porteur en Ligne constitue aujourd'hui la solution la plus facile pour étendre son réseau Internet dans toutes les pièces du foyer même en présence de murs épais et quelle que soit la configuration de l'habitation. Le Courant Porteur en Ligne a en effet été créé pour répondre à ce besoin, passer par le câblage électrique pour amener le réseau informatique partout. Aujourd'hui, de plus en plus de foyers sont équipés de plusieurs PC qui doivent la plupart du temps partager une ou plusieurs imprimantes, un accès à Internet ou des fichiers volumineux. Le marché du Courant Porteur en Ligne, lui, prend de plus en plus d'ampleur au niveau européen et connaît un succès indéniable. Ce segment qui a le vent en poupe est un segment très prometteur du réseau domestique avec l'avantage d'être disponible partout dans la maison dès qu'il y a une prise électrique. La tendance est à la généralisation du 200 Mbits, qui permet le transfert rapide de tout type de fichiers.

Volume (milliers d'unités)		
2007	90	-
2008	215	+138%
2009	538	+150%
Valeur (millions d'euros)		
2007	8	-
2008	17	+112%
2009	37	+118%

(Source : GFK 2009, page 119)

1.4.3. LE MARCHÉ DES WEBCAMS

Après une période d'euphorie de quelques années, le marché des webcams est en baisse car les taux d'équipement sont relativement élevés et que la plupart des PC portables vendus intègrent maintenant une webcam. Ce marché est donc de plus en plus un marché de renouvellement. On observe cependant que le marché professionnel est très dynamique : en effet, les conférences vidéo se développent beaucoup en entreprises pour réduire notamment les frais de déplacement, augmenter la productivité et répondre aux problématiques écologiques.



(Source : GFK, www.idli.com)

1.4.4. LE MARCHÉ DU PC

Le marché mondial du PC a fini 2009 sur une bonne note : en effet, les ventes d'ordinateurs ont connu un net rebond au quatrième trimestre (Source : www.01net.com, 15/01/2010). Aux Etats-Unis, les ventes de PC ont augmenté d'environ 25% au quatrième trimestre 2009 par rapport à 2008, une croissance soutenue mais encore inférieure à celle observée en Asie. Sur l'ensemble de 2009, les ventes mondiales de PC ont augmenté de 2,3% selon IDC et de 5,2% selon Gartner. Hewlett-Packard a conforté sa place de numéro un mondial au quatrième trimestre avec 21% du marché et une hausse de 23% de ses ventes sur un an, selon IDC (Source : www.01net.com, 15/01/2010).

Les ventes mondiales de PC en 2009 ont augmenté de 5,2% en un an à 305,8 millions d'unités, selon un bilan provisoire publié le 14 janvier 2010 par le cabinet spécialisé Gartner. Le marché qui a connu une année contrastée a bénéficié des fortes ventes pendant les fêtes de fin d'année, notamment sur le segment des netbooks. Le nombre de PC écoulés en 2009 a donc franchi la barre symbolique des 300 millions d'unités avec près de 306 millions de ventes. Selon un analyste chez Gartner, la croissance enregistrée en fin d'année est liée au succès des ordinateurs portables à la fois des PC portables classiques et des petits netbooks. Windows 7, le nouveau système d'exploitation de Microsoft lancé à l'automne 2009 n'a pas selon cet analyste « créé de demande supplémentaire mais il a été un bon outil marketing pendant les ventes de fêtes » (Source : www.memoclic.com, 15/01/2010).

En 2009, les ventes d'ordinateurs portables ont pour la première fois dépassé celles des ordinateurs de bureau. Selon le cabinet IC Insights, 53% étaient des « notebooks » contre 47% de « desktops » (Source : Les Echos, 27/02/2010, page 2).

Le marché de l'ordinateur portable subit actuellement une profonde mutation. Ce n'est plus un objet familial multi usages mais un achat personnel et mobile. Avec le netbook, les français ont découvert le nomadisme informatique et cela leur plaît. Le marché des micro-ordinateurs portables s'est très bien comporté en 2009. Il subit actuellement une profonde mutation. IDC voit une croissance à deux chiffres pour les ventes de PC de 2010 à 2013 (Source : www.distributique.com, 17/12/2009). Le marché de l'ordinateur portable se porte bien dans l'absolu : les volumes de vente continuent de progresser à un rythme soutenu et à deux chiffres. L'ordinateur portable est devenu un objet du quotidien utilisé par tous. Par ailleurs, l'ordinateur portable est désormais un objet de multi équipement du foyer.

Malgré une croissance de 2% au dernier trimestre 2009, le marché français du PC est resté stable en 2009 avec 10,7 millions d'unités vendues selon IDC, un chiffre quasiment identique à 2008 (Source : <http://hightech.nouvelobs.com>, 21/01/2010).

En 2009, près de 97 millions de PC ont été écoulés en zone Europe Moyen-Orient Afrique, en recul de 5,3% par rapport à 2008 (Source : www.journaldunet.com, 25/01/2010). Le marché du PC en Europe de l'Ouest a reculé de 0,3% au troisième trimestre 2009 à 16,690 millions d'unités (Source : www.digitalworld.fr, 13/11/2009).

Marché des PC en zone EMEA sur 2009			
	Unités livrées (en millions)	Evolution des unités livrées sur 1 an	Parts de marché 2009
HP	20	-3%	20,7%
Acer	19,51	+16,4%	20,2%
Dell	9,26	-15,4%	9,6%
Asus	6,19	-4,2%	6,4%
Toshiba	5,67	-7%	5,9%
Autres	35,95	-12,7%	37,2%
Total	96,57	-5,3%	100%

Source : IDC

1.4.5. LE MARCHE DES NETBOOKS

C'est un fait, l'année 2009 aura été celle de l'explosion des netbooks avec 33,3 millions de netbooks vendus (103% de progression par rapport à 2008), ce qui représente 20% des portables vendus dans le monde sur l'année (Source : www.pcworld.fr, 05/01/2010). Les netbooks auront été les stars de



l'année 2009. En effet, le marché mondial des netbooks a augmenté de 72% cette année (Source : Le Figaro, 29/12/2009). Ils constituent la mode high-tech et le notebook Grand public devient enfin ce qu'il doit être : désirable, autonome, nomade et ouvert sur le monde. Le succès du netbook s'explique notamment par la tendance des foyers à démultiplier leurs équipements informatiques, leur positionnement prix attractif et compétitif ainsi que leur design résolument moderne avec un encombrement réduit.

En 2009, les netbooks ont représenté une vente d'ordinateur sur cinq en France (Source : Distribution, Ventes & Services Magazine, n°85, page 45, Décembre 2009). Les parts de marché du netbook sont devenues significatives. Plus globalement, le cabinet d'analyses ABI Research prédit que l'ensemble des mini-PC ultra-portables, regroupés sous le qualificatif d'Ultra-Mobile Device (UMD), incluant les netbooks, les Mobile Internet Device (MID) et les Ultra Mobile PC (UMPC) se vendront à 124 millions d'unités en 2011 (Source : www.nticweb.com, 10/11/2009). Le président d'Acer estime qu'en 2010, les netbooks représenteront 25% du total des ventes de PC portables, soit cinquante millions d'unités, un chiffre supérieur aux estimations du président d'Acer Taiwan qui tablait sur quarante à quarante-cinq millions d'unités écoulées en 2010 (Source : www.laptopspirit.fr, 16/02/2010). Selon les estimations de Display Search, il devrait s'en vendre 39,7 millions en 2010 (Source : www.lentreprise.com, 04/01/2010). Selon Gartner, le marché du netbook devrait continuer à croître régulièrement jusqu'en 2012 pour atteindre les 50 millions d'unités vendues au niveau mondial (Source : L'Officiel de la Distribution Informatique, n°61, septembre 2009, page 41).

1.4.6. LE MARCHÉ DES CONSOLES DE JEUX

L'année 2009 a été une année difficile pour les consoles de jeux. Le recul imputable aux consoles est dû au fait que certaines d'entre elles arrivent à maturité. Principalement touchées, les consoles portables ont vu leurs ventes reculer tant en volume (-6,7% à 39,8 millions d'unités) qu'en valeur (-16% à 4,2 milliards d'euros) selon les estimations d'un analyste chez Idate (Source : AFP, 25/01/2010). Les ventes de consoles portables ont nettement reculé en 2009 tandis que les ventes de jeux pour consoles de salon ont augmenté tant en volume qu'en valeur.

Huit Américains sur dix (âgés de 12 à 17 ans) possèdent une console de jeux, indique l'étude Internet & American Life Project publiée par le cabinet Pew Research Center. Un peu plus de la moitié (51%) des jeunes joueurs américains ont une console portable. Les machines de poche rencontrent un plus grand succès auprès des plus jeunes (12-13 ans). Deux tiers d'entre eux utilisent une DS ou une PSP. Ceux âgés de 14 et 17 ans se tournent davantage vers les consoles de salon et moins de la moitié (44%) jouent avec une machine portable (Source : www.commentcamarche.net, 05/02/2010).

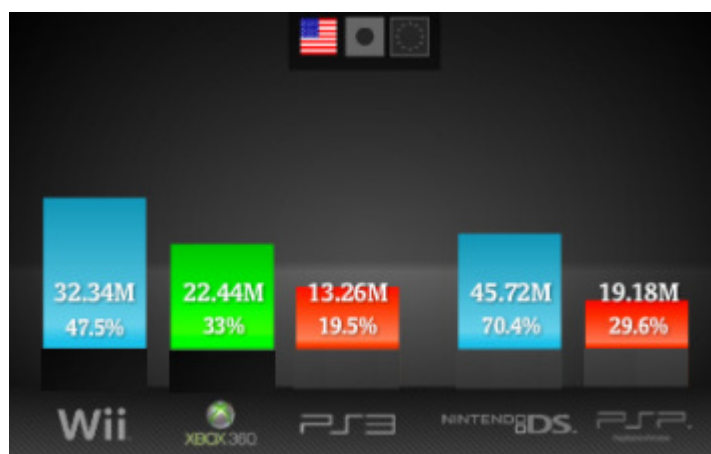
Trois intervenants majeurs se partagent le marché des consoles de jeux : SONY avec la PlayStation dans ses différentes versions (PlayStation 2, PlayStation 3 et PSP), NINTENDO avec notamment la dernière en date la Nintendo DSi et le très gros succès de la console de salon Wii, et enfin MICROSOFT, dernier entrant dans la course, avec son produit Xbox 360.

Toujours devant au niveau mondial pour les consoles de salon Nouvelle Génération, Microsoft se targue aujourd'hui d'un parc mondial de Xbox 360 de 39 millions d'unités mais Sony annonce un parc mondial de 33,5 millions de PlayStation3 (Source : www.jdli.com, 04/02/2010).

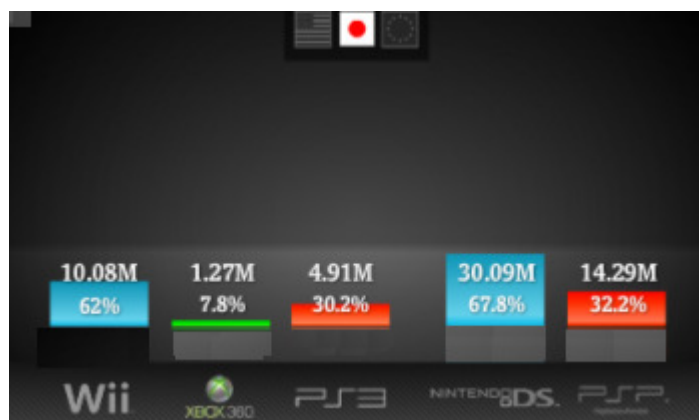
La marque Nintendo pèserait environ 51% du marché des consoles tout confondu (accessoires, consoles, consoles portables...) (Source : <http://verybadgeek.blogspot.com>, 22/12/2009).



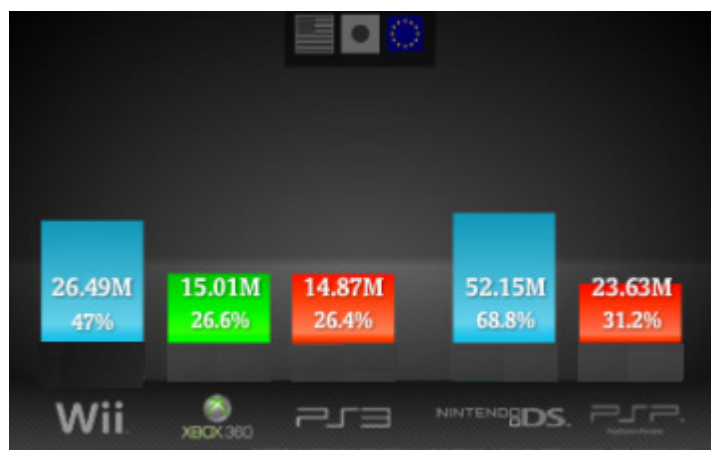
Etats-Unis



Japon



Europe + reste du monde



(Source : www.VGChartz.com, 19/03/2010)

Vente de consoles – Semaine du 13 mars 2010

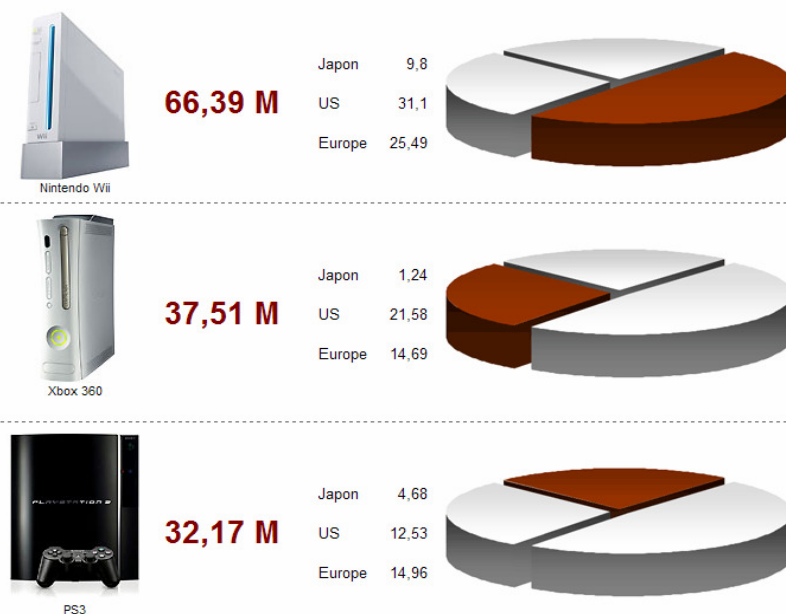
	USA	Japon	Europe	Autres
DS	143,019	41,885	119,221	304,125
Wii	125,072	30,853	104,260	260,185
PS3	110,574	26,503	83,717	220,794
X360	113,546	2,862	57,151	173,559
PSP	30,992	41,024	51,672	123,688

(Source : www.VGChartz.com, 19/03/2010)

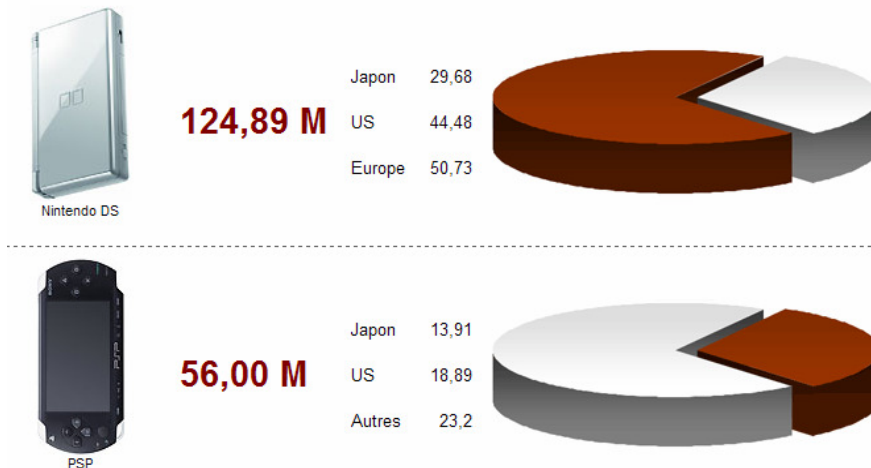
Chiffres de ventes des consoles de jeux vidéo au 27 janvier 2010

(Source : VG Chartz)

Consoles de salon (en millions d'exemplaires)



Consoles portables (en millions d'exemplaires)



(Source : www.VGChartz.com; 27/01/2010)

1.4.6.1. Les consoles de salon Nouvelle Génération, dites NextGen

➤ NINTENDO WII / WII FIT

Nintendo a annoncé que la Wii s'est écoulée à 67 millions d'unités dans le monde depuis sa sortie fin 2006. 9,7 millions de machines ont été vendues au Japon, 32 millions aux Etats-Unis et 25,7 millions dans le reste du monde (Source : www.gamebible.biz, 28/01/2010).

La console Wii continue sur sa lancée et devient la console de salon à s'être vendue le plus rapidement en Europe, cela en franchissant la barrière des vingt millions d'exemplaires en un peu plus de trois ans (Source : www.afjv.com, 13/01/2010).

Nintendo annonce avoir écoulé six millions de Wii depuis le lancement de la machine il y a trois ans (Source : www.gamebible.biz, 03/12/2009).

La Wii a atteint le chiffre de quatre millions de consoles vendues en France dès la fin d'année 2009, un cap franchi plus rapidement que toute console de salon avant elle, et vingt millions en Europe (Source : www.jdli.com, 14/01/2010). Ainsi, la Wii prouve que le jeu en mouvement à partager à plusieurs sait séduire le plus grand nombre.

➤ XBOX 360

Microsoft promet une année 2010 très Xbox 360. Depuis son lancement, la Xbox a changé en ajoutant des fonctionnalités nouvelles et ouvertes vers d'autres horizons que le seul jeu vidéo et entend révolutionner l'interface de la console avec son projet de caméra 3D Natal. Alors que la bataille avec Sony bat son plein pour le leadership mondial sur le marché des consoles HD, Microsoft annonce pour 2010 l'arrivée de nouvelles fonctionnalités sur le Live et des licences fortes. Microsoft a annoncé que la Xbox 360 a désormais franchi le seuil des dix millions d'unités écoulées dans les régions Europe, Moyen-Orient et Afrique. Selon Microsoft, la Xbox 360 serait la seule console à avoir progressé en 2009 en terme de ventes dans les régions EMEA (Source : www.gamebible.biz, 13/11/2009). Sur le site Gamesindustry.biz, Microsoft a communiqué quelques chiffres sur les performances de la Xbox 360 aux Etats-Unis sur l'année 2009 : la console a généré un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de dollars outre-Atlantique, dont 1,1 milliard sur le seul mois de décembre. Selon Steve Ballmer, CEO de Microsoft, la Xbox s'est vendue à plus de trente-neuf millions d'exemplaires dans le monde depuis son lancement (Source : www.jdli.com, 19/01/2010).

La base installée de la Xbox en France atteint en 2009 plus d'1,6 million de machines (Source : www.jdli.com, 05/02/2010). L'année 2009 aura vu l'arrivée de services innovants permettant à la Xbox de proposer toujours plus de possibilités de divertissement.

➤ SONY PS3 / PS3 80 Go

Avec 800 000 consoles vendues en 2009 pour un parc installé total confortable de deux millions de machines en France, les performances de la PlayStation 3 s'inscrivent dans la veine de son illustre prédécesseur, la PS2... et les dépassent même comme le souligne Georges Fornay, vice-président Europe de Sony Computer (Source : www.jdli.com; 01/02/2010). La nouvelle version de la console, la PS3 Slim sortie en septembre, a marqué un nouveau positionnement prix. Il y a clairement eu un impact sur les ventes de cette console puisque 100 000 consoles ont été écoulées en septembre, presque trois fois plus qu'à la même période de l'année précédente. Depuis le 23 mars 2007, date du lancement de la PlayStation, 3, il s'est vendu en France quasiment deux fois plus de PlayStation 3 que de Xbox 360 et l'écart de ventes cumulées dépasse les 400 000 unités (Source : www.afjv.com, 28/12/2009).

Sony a annoncé avoir écoulé 33,5 millions de PlayStation 3 dans le monde, dont 6,5 millions au cours du quatrième trimestre 2009 (+45%) (Source : www.gamebible.biz, 04/02/2010).

1.4.6.2. *Les consoles portables*

➤ NINTENDO DSi / DS / DSi XL

● DS

La console portable Nintendo DS, à travers ses différentes versions Nintendo DS Lite et Nintendo DSi, a marqué mi-décembre 2009 une nouvelle étape dans l'acceptation du jeu vidéo comme loisir de masse avec plus de 8 millions d'exemplaires vendus dans les foyers français depuis son lancement (Source : www.afjv.com, 13/01/2010).

En ce début d'année 2010, Nintendo Europe vient d'annoncer qu'il y a maintenant plus de quarante millions de consoles Nintendo DS. La famille des Nintendo DS, qui inclut la Nintendo DS Lite et la nouvelle Nintendo DSi, est la console de jeu qui s'est le plus vendue en Europe. Elle est aussi celle qui s'est vendue le plus vite, franchissant le seuil des quarante millions en moins de cinq ans (Source : www.afjv.com, 13/01/2010). Le Royaume-Uni regroupe à lui seul un quart de ce parc, sachant que la DS s'approche des trente millions d'unités vendues au Japon, et a dépassé l'an dernier le seuil des 100 millions dans le monde (Source : www.gamebible.biz, 05/01/2010). La Nintendo DS devient ainsi la plateforme vidéo ludique la plus vendue de l'histoire chez les britanniques. Cette portable double écran, qui s'est écoulée à plus de dix millions d'unités sur ce territoire, passe devant la PlayStation 2 (Source : www.gamebible.biz, 10/12/2009). A la mi-décembre 2009, la DS a franchi la barre des huit millions d'exemplaires vendus en France. Nintendo annonce donc qu'avec maintenant plus de quarante millions de consoles Nintendo DS (incluant la DS Lite et la nouvelle Nintendo DSi) vendues en Europe, cela fait d'elle la console la plus vendue de tous les temps sur le Vieux Continent (Source : www.jdli.com, 14/01/2010).

● DSi XL

Nintendo a sorti sa dernière console portable de salon : la **DSi XL**. Elle est disponible depuis le 5 mars 2010 pour l'Europe en deux coloris (chocolat et bordeaux) avec à la clef un écran de belle taille, une batterie améliorée autorisant jusqu'à dix-sept heures de jeux et des applications adaptées. Constatant que de plus en plus de personnes jouent avec leur console portable à la maison, Nintendo souhaite offrir aux joueurs un confort de jeu encore plus grand en proposant la Nintendo DSi XL. Elle est livrée avec un stylet qui ressemble à s'y méprendre à un véritable stylo. Cette plateforme déjà qualifiée de « console portable de salon » a bien réussi ses grands débuts au Japon s'écoulant à plus de 100 000 unités en deux jours (Source : www.gamebible.biz, 14/01/2010).

➤ PSP / PSP-3000 DE SONY

405 000 PSP ont été vendues en 2009 en France (Source : www.jdli.com, 01/02/2010). A fin juillet 2009, la base installée de PSP était de cinquante millions dans le monde et de 2,2 millions en France (Source : Sony, www.jdli.com, 20/07/2009).

1.4.7. LE MARCHÉ DES ACCESSOIRES POUR PC ET CONSOLES DE JEUX

➤ WEBCAMS / ENCEINTES / WIFI

◆ Aux Etats-Unis

Webcams	Janvier 2009	Janvier 2010	Variation
Volume	285 763	318 274	11.37%
Valeur (en USD)	15 070 768	15 527 064	3.02%

Enceintes	Décembre 2008	Décembre 2009	Variation
Volume	565 718	554 112	-2.05%
Valeur (en USD)	27 821 562	27 169 246	-2.34%

(Source : NPD)

◆ En France

Enceintes PC (Valeur en EUR)	Décembre 2008	Décembre 2009	% d'évolution Déc
TOTAL MARCHÉ	3 757 208	3 949 441	5.11%

(Source : GFK)

Webcams USB (Valeur en EUR)	Décembre 2008	Décembre 2009	% d'évolution Déc
TOTAL MARCHÉ	4 042 601	2 900 901	-28.24%

(Source : GFK)

Wifi Routeur (Volume)	Décembre 2008	Décembre 2009	% d'évolution Déc
TOTAL MARCHÉ	12 547	14 261	13.66%

(Source : GFK)

➤ ACCESSOIRES DE JEUX POUR CONSOLES DE JEUX

◆ Aux Etats-Unis

Accessoires Consoles	Décembre 2008	Décembre 2009	Variation
Volume	25 720 066	27 630 395	7.42%
Valeur (en USD)	663 887 037	760 169 948	14.50%

(Source : NPD)

1.4.8. UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DENSE

Le Groupe évolue sur les marchés internationaux et fait face à une concurrence à la fois en France et à l'étranger. A cet effet, il doit se différencier par sa politique d'innovation et de qualité. Le Groupe s'appuie sur les valeurs de ses marques en proposant la meilleure expérience possible à ses utilisateurs et travaille à faire connaître ses avantages concurrentiels, issus de son savoir-faire en terme de Recherche et Développement.

Sur ses marchés, le Groupe a identifié les principaux concurrents suivants, qui sont pour la plupart étrangers et qui occupent une position forte sur son territoire domestique :

<u>Principaux concurrents par catégorie de produits</u>	
DJing	Numark / Vestax / M Audio / Dj tech
Cartes son	Creative Labs / Terratec
Webcams	Labtec / Logitech / Microsoft / Philips
Accessoires de jeux PC	Logitech / Saitek / Trust
Accessoires de jeux consoles	Big Ben Interactive / Logitech / MadCatz / Nintendo / Nyko / Sony
Enceintes	Altec Lansing / Labtec / Logitech / Philips / JBL
Wifi / CPL	Belkin / DLink / Devolo / Lynksis / Netgear / SpeedLink / Buffalo
Accessoires pour iPod	Belkin / Bose / JBL / Logitech
Ultra portable	Acer / Asus / Dell / Fujitsu Siemens / HP / LG / Lenovo / Medion / MSI / Packard Bell / Samsung

Le Groupe défend ses parts de marché actuelles grâce à ses gammes diversifiées et son réseau de distribution solide et internationalisé. Ainsi, Guillemot Corporation se différencie de ses concurrents par un positionnement qualité/prix attractif sur des produits de niches et par la valeur ajoutée apportée au consommateur final.

Sa capacité à innover grâce à des équipes de Recherche et Développement performantes constitue son principal atout concurrentiel. Le Groupe ne dispose pas de données pouvant être publiées sur sa position concurrentielle pour chaque gamme de produits sur ses différents marchés. Sa Recherche et Développement constitue le véritable moteur de croissance du Groupe qui a toujours concentré ses efforts sur l'amélioration constante des innovations technologiques intégrées à ses gammes de produits.

1.4.9. UNE CLIENTELE MONDIALE

Le Groupe Guillemot Corporation est présent dans onze pays et distribue ses produits dans plus de trente pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, Hong-Kong et la Roumanie. Son principal réseau de distribution est la zone Europe qui représente près de 90% de ses ventes. Le Groupe passe essentiellement par des grossistes spécialisés tout en conservant sa relation commerciale directe avec les clients. La clientèle est constituée majoritairement de grossistes qui répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées). Ces grossistes servent la plupart des grandes chaînes de magasins, hypermarchés, multi spécialistes, magasins spécialisés, disposant d'un rayon informatique ou d'un rayon logiciels pour PC et consoles de jeux, mais également tous les principaux sites de commerce en ligne.

Le Groupe dispose d'un vaste réseau de distribution parmi lesquels :

- En Europe : Amazon, Auchan, Bartsmit, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, Conforama, Cora, El Corte Ingles, Eldorado, Eroski, Fnac, Game, Grosbill.com, Intertoys, LDLC.com, Leclerc, Littlewoods, Makro, Media Markt, Micromania, Multirama, Netto, NIX Russia, NetLabs Russia Otto, PC World, PC City, Pixmania, Plaisio, Quelle, Rue du commerce, Saturn, Sonai, Surcouf.com, Toys r us, Unieuro, Worten.

- En Amérique du Nord : Amazon.com, Buy.com, Cosco, Frys, Future Shop, Guitar Center, J&R Computer World, Meijer Micro Center, New Egg, Sam Ash, Tigerdirect.

1.5. PREVISIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR L'EXERCICE 2010

Avec une actualité riche enancements dans chacune de ses gammes, le Groupe anticipe une croissance soutenue et rentable de ses ventes pour l'exercice 2010.

1.6. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE

Le Groupe a émis le 27 avril 2010 le communiqué relatif à son chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'exercice 2010 (données non auditées).

CROISSANCE DE 15,8% DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER TRIMESTRE 2010

1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010 (en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hercules	10,4	8,2	+26,8%
Thrustmaster	2,8	3,2	-12,5%
TOTAL	13,2	11,4	+15,8%

Le premier trimestre de l'exercice 2010 du Groupe Guillemot Corporation est en progression de 15,8% à 13,2 millions d'euros. Cette nouvelle croissance confirme l'attrait du marché pour les nouvelles gammes du Groupe avec l'envolée de Hercules à +26,8%, les secteurs audio/DJ et Wifi/CPL ayant particulièrement performé. Thrustmaster est en légère baisse du fait de faibles ventes OEM sur la période.

▪ Nouveautés Hercules

- DJing : de nombreux lancements sont prévus en DJing dont la DJ Console MK4 qui sera disponible en juin. Il s'agira de la console de mix pour PC et Mac la plus portable et compacte intégrant l'audio pour accompagner la créativité des nouvelles générations de DJs amateurs.

- Wifi /CPL : Hercules poursuit sa stratégie d'innovation avec une actualité riche en nouveautés. En effet, une nouvelle gamme de solutions CPL 200 Mbps encore plus compétitives va permettre d'élargir le marché. En Wifi, une nouvelle clé N ultra-mini sera lancée au second trimestre et viendra compléter la gamme Wifi à haute performance du Groupe.

- Netbooks eCAFÉ™ : le Groupe continue de développer son écosystème eCAFÉ™ et présentera à la rentrée de nouveaux modèles novateurs à la pointe des attentes des consommateurs.

- Haut-parleurs : Hercules enrichit sa gamme avec la sortie en juin d'un produit dédié à la mobilité et lancera cet automne de nouvelles enceintes haut de gamme.

▪ Nouveautés Thrustmaster

- Un volant révolutionnaire : Thrustmaster va lancer un nouveau concept de volant qui va révolutionner l'expérience des joueurs qui pourront apprécier les jeux de course avec encore plus de réalisme dans leur salon.

- Le successeur du Hotas Cougar : le joystick mythique Hotas Cougar a positionné Thrustmaster comme la marque de référence pour les joysticks haut de gamme. Son successeur, le Hotas Warthog, fait une avancée technologique décisive avec l'ambition de devenir la nouvelle référence pour les passionnés de combat aérien.

- La nouvelle gamme d'accessoires Toy Story 3 : la sortie du nouveau film Toy Story 3 offre à Thrustmaster l'opportunité de lancer une gamme innovante de nouveaux accessoires sous licence Disney pour les consoles Nintendo Wii® et DS®.

▪ Situation financière au 31 mars 2010

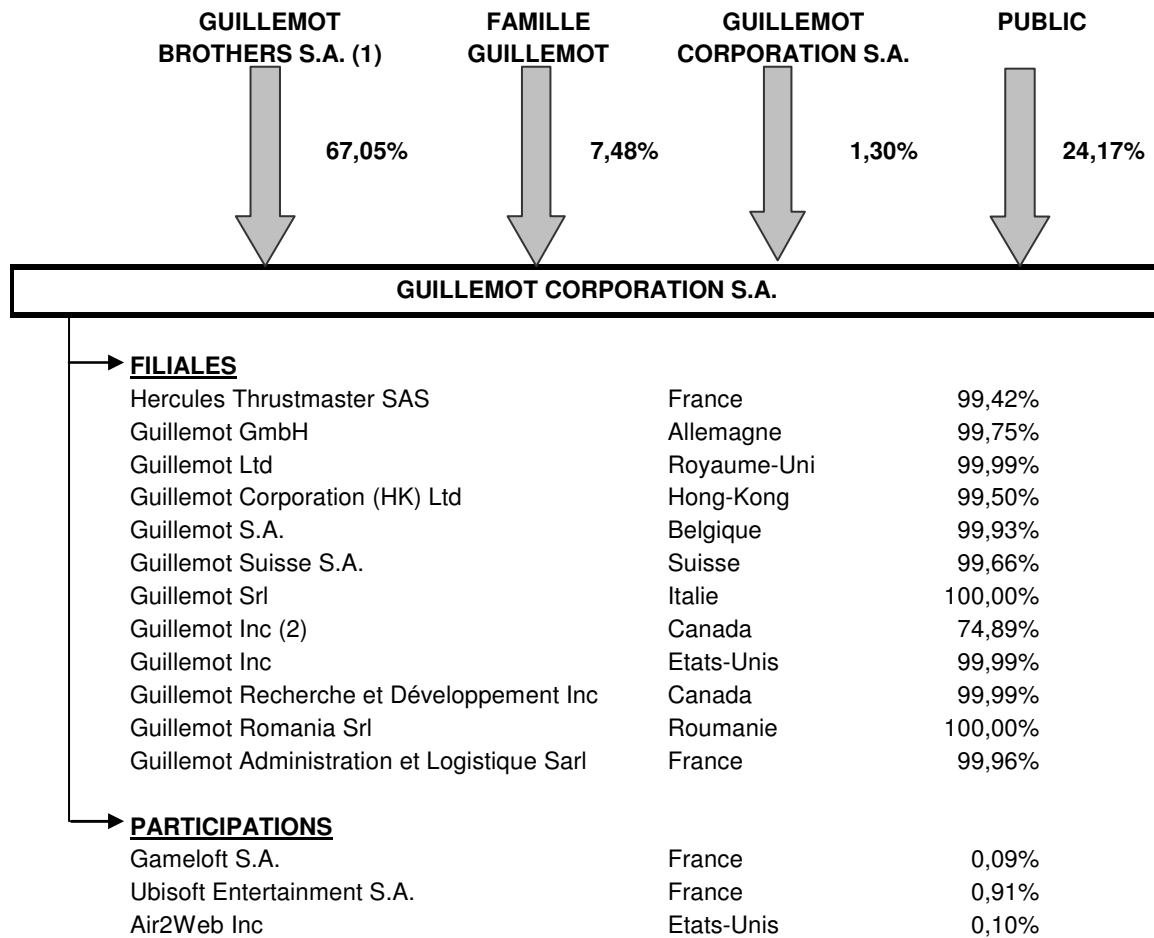
- Endettement net nul (hors VMP).

- Valeur du portefeuille de VMP : 9 millions d'euros.

- Perspectives

Avec une actualité riche en lancements dans chacune de ses gammes, le Groupe anticipe une croissance soutenue et rentable de ses ventes pour l'exercice 2010.

1.7. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 15 AVRIL 2010



(1) Détenue à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(2) La société canadienne Guillemot Inc est détenue à 74,89% par Guillemot Corporation S.A. et à 25,11% par la société américaine Guillemot Inc.

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1.1. DENOMINATION SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

Dénomination sociale : GUILLEMOT CORPORATION
Nom commercial : GUILLEMOT

2.1.2. FORME JURIDIQUE

Société anonyme à conseil d'administration régie par le Code de commerce.

2.1.3. SIEGE SOCIAL

Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex

Le conseil d'administration dans sa séance du 1^{er} octobre 2002 a décidé le transfert du siège social près de Rennes (Ille et Vilaine). Cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 20 février 2003, dans sa partie ordinaire.

2.1.4. NATIONALITE

Française

2.1.5. REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

414 196 758 R.C.S Rennes
Code APE : 4651Z

2.1.6. DATE DE CREATION ET DUREE DE VIE

Constituée le 1^{er} septembre 1997 pour une durée de 99 ans.
Expiration le 11 novembre 2096, sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

2.1.7. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

2.1.7.1. Objet social (article 3 des statuts)

La société Guillemot Corporation a pour objet en France comme à l'étranger, directement ou indirectement :

- La conception, la création, la production, l'édition et la diffusion de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques, notamment les matériels, accessoires et logiciels multimédia,
- L'achat, la vente et d'une manière générale le négoce sous toutes ses formes, à l'importation comme à l'exportation, par voie de location ou autrement, de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques ainsi que tous matériels ou produits de reproduction de l'image et du son,
- La diffusion et commercialisation de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques par tous moyens dont les nouvelles technologies de communication tels que les réseaux, les services en lignes,
- Le conseil, l'assistance et la formation se rapportant à l'un des domaines précités,
- La participation de la société dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

2.1.7.2. Assemblées générales

L'article 14 des statuts prévoit que « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Seule l'assemblée générale est habilitée à modifier les droits des actionnaires et le capital social de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

2.1.7.3. Droits de vote

L'article 8 des statuts prévoit qu'un « droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »

Cette modalité a été mise en place lors de la constitution de la société et pourra être supprimée uniquement par décision de l'assemblée générale extraordinaire qui est seule habilitée à modifier les statuts de la société.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans mentionné ci-dessus. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué (article L.225-124 du Code de commerce).

Les statuts de la société ne prévoient pas de limitation des droits de vote.

2.1.7.4. Répartition des bénéfices (article 17 des statuts)

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges d'exploitation, amortissements et provisions constituent le résultat.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, le cas échéant diminué des pertes antérieures :

- Les sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et, en particulier, 5% au moins pour constituer le fonds de la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours, lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.
- Les sommes que l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, jugera utiles d'affecter à toutes réserves extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde est distribué aux actionnaires. Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée peut, conformément aux dispositions de l'article L.232-18 du Code de commerce proposer une option au paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la société.

2.1.7.5. Exercice social (article 16 des statuts)

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2.1.7.6. Franchissement de seuils statutaires (article 6 des statuts)

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L.233-7 alinéa 1 du Code de commerce venant à détenir directement ou indirectement 1% au moins du capital ou des droits de vote de la société ou un multiple de ce pourcentage inférieur ou égal à 4%, est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la société dans le délai prévu à l'article L.233-7 du Code de commerce susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 1% du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à la privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L.233-14 du Code de commerce, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société.

2.1.7.7. Pouvoirs du Directeur Général (extrait de l'article 13 des statuts)

L'article 13 des statuts prévoit que le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées générales et au conseil d'administration.

2.1.8. BONI DE LIQUIDATION

Le boni de liquidation est réparti entre les associés dans les mêmes proportions que leur participation au capital social (article L.237-29 du Code de commerce).

2.1.9. CHANGEMENT DE CONTROLE

Aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle, ne figure dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de la société.

2.1.10. TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, recourir auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables (TPI) afin de recevoir des informations détaillées sur l'identité de ses actionnaires.

2.1.11. CONSULTATION DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIETE

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux des assemblées générales peuvent être consultés auprès de la société.

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

2.2.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2009, date de la clôture du dernier exercice, le montant du capital souscrit s'élevait à 11 523 724,52 euros représentant un total de 14 965 876 actions ordinaires, entièrement libérées, de 0,77 euro de nominal.

Depuis cette date, aucune modification du capital social n'a eu lieu.

Le tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société Guillemot Corporation S.A. est présenté au paragraphe 4.11.3 du Rapport de gestion.

2.2.1.1. Répartition du capital et des droits de vote au 15 avril 2010

Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote (1)
Claude GUILLEMOT	382 860	2,56%	2,65%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,99%	3,16%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	0,02%
Gérard GUILLEMOT	43 883	0,29%	0,19%
Christian GUILLEMOT	223 061	1,49%	1,38%
Autres membres de la Famille GUILLEMOT	20 084	0,13%	0,08%
GUILLEMOT BROTHERS S.A.(2)	10 034 030	67,05%	78,10%
Concert	11 153 977	74,53%	85,59%
Auto-contrôle (3)	195 090	1,30%	0,00%
Public	3 616 809	24,17%	14,41%
TOTAL	14 965 876	100,00%	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

La société Guillemot Brothers S.A. et les membres de la famille Guillemot contrôlent de concert la société Guillemot Corporation S.A. Il n'existe pas de mesures particulières prises en vue d'assurer que ce contrôle ne soit pas exercé de manière abusive.

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote en dehors de ceux indiqués dans le tableau ci-dessus. La société ne dispose pas d'étude sur les titres au porteur identifiable (TPI) lui permettant de donner une indication sur le nombre de ses actionnaires et sur la répartition du capital entre actionnaires particuliers ou investisseurs institutionnels et entre résidents ou non-résidents.

Il n'y a pas d'actionnariat salarié au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

Au 15 avril 2010, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 195 090 et représente 1,30% du capital de la société, la société ayant, depuis le 1^{er} janvier 2010, acheté 213 790 actions et cédé 275 925 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Aucune action n'a été annulée depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les informations prévues au deuxième alinéa de l'article L.225-211 du Code de commerce sont présentées au paragraphe 4.11.2 du Rapport de gestion.

2.2.1.2. Evolution de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices

Actionnariat	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote (1)	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote (1)	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote (1)
Claude GUILLEMOT	382 860	2,56%	2,66%	382 860	2,56%	2,62%	282 860	1,89%	2,24%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,99%	3,17%	447 198	2,99%	2,81%	347 198	2,32%	2,44%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	0,02%	2 861	0,02%	0,02%	282 861	1,89%	2,24%
Gérard GUILLEMOT	43 883	0,29%	0,19%	43 883	0,29%	0,18%	3 883	0,03%	0,02%
Christian GUILLEMOT	223 061	1,49%	1,38%	223 061	1,49%	1,40%	123 061	0,82%	1,01%
Autres membres famille Guillemot	20 084	0,13%	0,08%	20 084	0,13%	0,08%	20 082	0,13%	0,09%
GUILLEMOT BROTHERS S.A.(2)	10 034 030	67,05%	78,29%	10 034 030	67,05%	78,49%	10 094 032	67,48%	77,29%
Concert	11 153 977	74,53%	85,80%	11 153 977	74,53%	85,61%	11 153 977	74,57%	85,32%
Auto-contrôle (3)	257 225	1,72%	0,00%	267 164	1,79%	0,00%	230 840	1,54%	0,00%
Public	3 554 674	23,75%	14,20%	3 544 735	23,68%	14,39%	3 574 359	23,89%	14,68%
TOTAL	14 965 876	100,00%	100,00%	14 965 876	100,00%	100,00%	14 959 176	100,00%	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

Au cours des trois dernières années, aucun mouvement significatif n'est intervenu dans la répartition du capital et des droits de vote de la société.

2.2.1.3. Pacte d'actionnaires

Néant.

2.2.1.4. Franchissements de seuil

Le nombre total de droits de vote attachés aux actions composant le capital de la société servant de base de calcul pour les franchissements de seuils (droits de vote théoriques ou bruts) s'élève à 25 320 313 au 15 avril 2010.

A la connaissance de la société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et depuis la clôture de cet exercice, aucun seuil mentionné à l'article L.233-7 du code de commerce n'a été franchi.

2.2.2. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Les informations requises par l'article L.225-211 du Code de commerce concernant l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont présentées au paragraphe 4.11.2 du Rapport de gestion.

Un nouveau programme de rachat d'actions sera proposé aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, dont le descriptif figure ci-après :

- Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le nouveau programme de rachat d'actions : 20 mai 2010
- Nombre de titres détenus par l'émetteur (directement et indirectement) au 15 avril 2010 : 195 090
- Part du capital détenu par l'émetteur (directement et indirectement) au 15 avril 2010 : 1,30%
- Répartition par objectifs des titres détenus par l'émetteur à la date du 15 avril 2010 :
 - conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 187 256
 - contrat de liquidité : 7 834
- Objectifs du nouveau programme de rachat :
 - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
 - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
 - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son Groupe,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.
- Part maximale du capital que l'émetteur se propose d'acquérir : 10 %
- Nombre maximal de titres que l'émetteur se propose d'acquérir : 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de l'assemblée générale. L'émetteur détenant 195 090 actions au 15 avril 2010, le nombre maximum d'actions qu'il serait susceptible de racheter à cette date s'élève à 1 301 497.
- Caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir : actions ordinaires Guillemot Corporation (ISIN FR0000066722) cotées sur le marché Euronext Paris (compartiment C).
- Prix maximum d'achat unitaire : 10 €
- Durée du programme de rachat : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 19 novembre 2011).

2.2.3. DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIR EN COURS DE VALIDITE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité à la date du 31 décembre 2009 dans le domaine des augmentations de capital, accordées au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, est présenté au paragraphe 4.11.5 du Rapport de gestion.

Depuis la clôture de l'exercice, le conseil d'administration de la société n'a utilisé aucune de ces délégations.

2.2.4. CAPITAL POTENTIEL

Au 15 avril 2010, le nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre s'élève à 2 031 298. Ce nombre correspond en totalité aux options de souscription d'actions consenties par le conseil d'administration sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Il représente 11,95% de la somme des actions composant le capital social et de ces actions nouvelles potentielles.

	Au 15/04/2010
Nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre	2 031 298
<i>dont au nom de Claude Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Michel Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Yves Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Gérard Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Christian Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom des autres membres de la famille Guillemot</i>	<i>0</i>

2.2.4.1. Attributions d'options de souscription d'actions

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1998

L'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1998 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 100 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 152 449,02 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration de la société a décidé le 14 novembre 1998 l'attribution d'options de souscription portant sur 50 000 actions au profit des salariés du Groupe. Suite à la division par deux du nominal du titre intervenue en février 2000, le nombre d'actions a été porté à 100 000. Aucune option n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune de ces options de souscription attribuée le 14 novembre 1998 n'a été levée et celles-ci sont devenues caduques le 14 novembre 2008.

Faisant également usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 6 décembre 1999 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 50 000 actions. Suite à la division du nominal par deux du titre intervenue en février 2000, le nombre d'actions a été porté à 100 000. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune de ces options de souscription attribuée le 6 décembre 1999 n'a été levée et celles-ci sont devenues caduques le 6 décembre 2009.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2000

L'assemblée générale mixte du 21 décembre 2000 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 100 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 76 224,51 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration de la société a décidé le 17 avril 2001 l'attribution d'options de souscription portant sur 28 000 actions au profit de salariés du Groupe. Aucune option n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

Faisant également usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 avril 2001 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 72 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2002

L'assemblée générale mixte du 15 février 2002 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 200 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 154 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 4 novembre 2002 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 199 998 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2003

L'assemblée générale mixte du 20 février 2003 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 2 000 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 1 540 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 1^{er} septembre 2003 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 459 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. 6 700 options de souscription ont été levées à ce jour dont la totalité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 22 février 2006 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés des sociétés françaises du Groupe portant sur 433 000 actions dont 75 000 ont été attribuées aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 22 février 2006 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés des sociétés étrangères du Groupe portant sur 246 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2006

L'assemblée générale mixte du 15 juin 2006 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux dirigeants et/ou des membres du personnel salarié de la société et/ou des sociétés mentionnées à l'article L.225-180 du code de commerce des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre maximum d'actions de 1 000 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 770 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 février 2008 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de certains salariés et mandataires sociaux dirigeants des sociétés françaises du Groupe portant sur un total de 383 000 actions. 75 000 options ont été attribuées aux mandataires sociaux dirigeants qui devront chacun conserver, au nominatif, 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions au sein de la société. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 février 2008 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de certains salariés des sociétés étrangères du Groupe portant sur un total de 217 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

2.2.4.2. Historique des attributions d'options de souscription d'actions

	1 ^{er} plan	2 ^{eme} plan	3 ^{eme} plan	4 ^{eme} plan	5 ^{eme} plan
Date de l'assemblée générale	12/11/98	12/11/98	21/12/00	21/12/00	15/02/02
Date du Conseil d'administration	14/11/98	06/12/99	17/04/01	18/04/01	04/11/02
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	96 466	100 000	28 000	72 000	199 998
- dont par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	20 000	22 000	2 520	6 160	199 998
Point de départ d'exercice des options	27/11/03	06/12/04	17/04/05	18/04/02	04/11/06
Date d'expiration des options	14/11/08	06/12/09	17/04/11	18/04/11	04/11/12
Prix de souscription (en euros)	16,76	36	29	29	1,36
Modalités d'exercice	-	-	-	25% par an	-
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0
- dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2009	-	0	0	0	0
- dont au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2010	-	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	96 466	100 000	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	28 000	72 000	199 998

	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan	8 ^{ème} plan	9 ^{ème} plan	10 ^{ème} plan
Date de l'assemblée générale	20/02/03	20/02/03	20/02/03	15/06/06	15/06/06
Date du Conseil d'administration	01/09/03	22/02/06	22/02/06	18/02/08	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	459 000	433 000	246 000	383 000	217 000
- dont par les mandataires sociaux	0	75 000	0	75 000	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	218 000	157 500	82 000	200 000	130 000
Point de départ d'exercice des options	01/09/07	22/02/10	22/02/08	18/02/12	18/02/10
Date d'expiration des options	01/09/13	22/02/16	22/02/16	18/02/18	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,83	1,74	1,77	1,91	1,91
Modalités d'exercice	-	-	1/3 par an	-	1/3 par an
Nombre d'actions souscrites	6 700	0	0	0	0
- dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2009	0	0	0	0	0
- dont au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2010	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	452 300	433 000	246 000	383 000	217 000

2.2.4.3. Options de souscription d'actions consenties et souscrites depuis le 1^{er} janvier 2010

Néant.

2.2.5. ACTIONS GRATUITES

L'information est présentée au paragraphe 4.15.3 du Rapport de gestion.

En outre, aucune action gratuite n'a été attribuée depuis le début de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010.

2.2.6. ENGAGEMENT DES ACTIONNAIRES

Néant.

2.2.7. NANTISSEMENT DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Néant.

2.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Guillemot Corporation S.A. prévoit de distribuer des dividendes à ses actionnaires pour autant que les conditions économiques de la distribution soient réunies.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

2.4. CONTRATS IMPORTANTS

A la connaissance de la société, il n'existe pas de contrats importants conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

2.5. MARCHE DU TITRE DE L'EMETTEUR

Guillemot Corporation S.A. est cotée sur le marché « Euronext Paris » (Compartiment C).

Code ISIN	: FR0000066722
Capitalisation boursière au 31 décembre 2009	: 18 707 345,00 €
Capitalisation boursière au 15 avril 2010	: 45 496 263,04 €

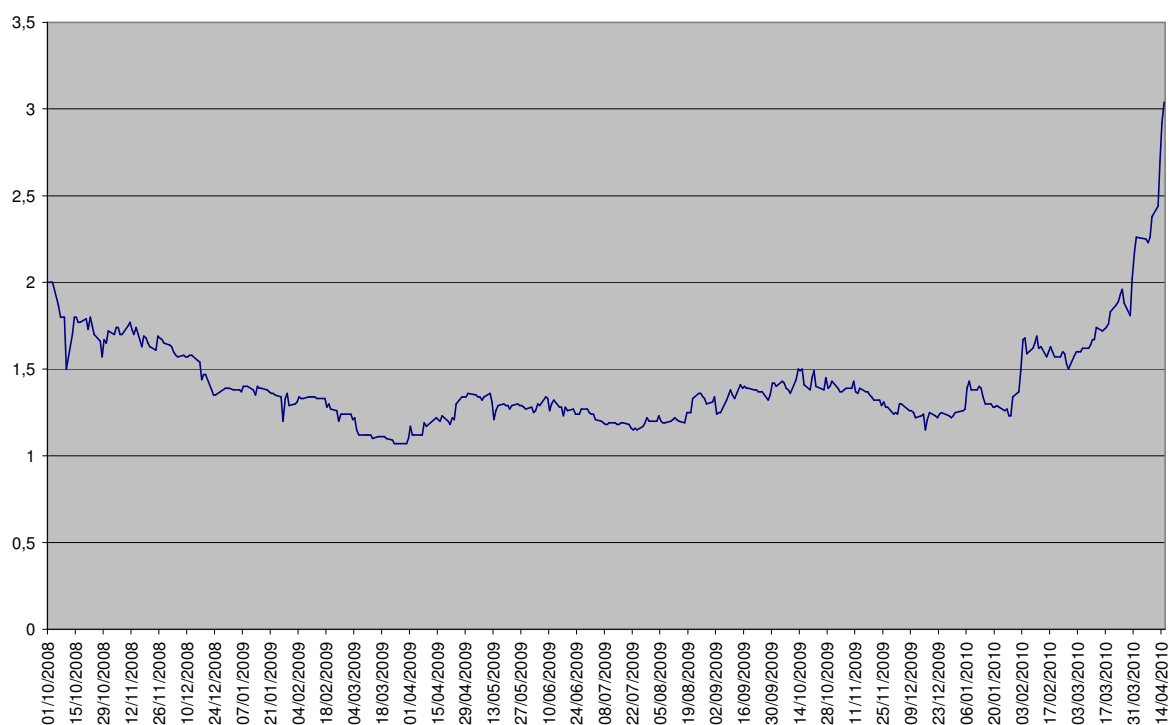
2.5.1. INFORMATIONS SUR LE TITRE GUILLEMOT CORPORATION

Mois	Total des transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens en titres	Premier cours coté du dernier jour du mois	Cours le plus haut du mois	Cours le plus bas du mois
oct-08	272 279	11 838	1,67	2,02	1,50
nov-08	153 823	7 691	1,63	1,77	1,55
déc-08	525 647	25 030	1,40	1,64	1,27
janv-09	65 832	3 134	1,35	1,40	1,20
févr-09	48 903	2 445	1,21	1,34	1,15
mars-09	90 553	4 116	1,07	1,24	0,94
avr-09	221 540	11 077	1,30	1,38	1,06
mai-09	184 865	9 243	1,27	1,44	1,19
juin-09	105 673	4 803	1,26	1,34	1,16
juil-09	113 333	4 927	1,21	1,24	1,15
août-09	379 169	18 055	1,32	1,43	1,10
sept-09	451 250	20 511	1,34	1,49	1,19
oct-09	801 174	38 151	1,49	1,57	1,35
nov-09	198 614	9 457	1,27	1,43	1,22
déc-09	362 948	16 497	1,22	1,32	1,14
janv-10	350 260	17 513	1,30	1,47	1,23
févr-10	1 215 269	60 763	1,51	1,76	1,34
mars-10	917 629	39 896	2,06	2,23	1,46
avr-10 (1)	1 039 548	115 505	2,96	3,07	2,11

(1) du 1er au 15 avril 2010

(Source Euronext)

2.5.2. EVOLUTION DU COURS DU TITRE GUILLEMOT CORPORATION



3. FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

3.1. RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE

Guillemot Corporation évolue dans le domaine de l'ordinateur grand public et des consoles de jeux vidéo, secteurs sensibles aux évolutions des technologies électroniques des microprocesseurs et des télécommunications, à la concurrence et aux fluctuations saisonnières.

3.1.1. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Guillemot Corporation s'appuie sur les technologies les plus innovantes pour la fabrication de ses gammes de produits, chaque produit utilisant des technologies différentes.

Les équipes d'ingénieurs assurent une veille technologique permanente afin de définir les caractéristiques des prochains produits.

Les équipes de Recherche et Développement basées sur le continent nord-américain et en Roumanie, renforcées par une base de veille technologique à Hong Kong, sont en relation directe avec tous les grands intervenants technologiques du marché (Microsoft®, Intel®, AMD® et les studios de développement des plus grands éditeurs de jeux). Néanmoins, des changements de technologies rapides peuvent entraîner une obsolescence de certains produits se traduisant par des risques de dépréciation de stocks sur ces produits.

3.1.2. RISQUES LIES AUX SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

3.1.2.1. Dépendance à l'égard de certains de ses fournisseurs

La dépendance à l'égard d'un fournisseur est fonction de la technicité du produit.

Le Groupe entretient des relations commerciales régulières avec bon nombre de ses fournisseurs depuis plusieurs années, et représente pour eux un potentiel de ventes intéressant.

Néanmoins, le Groupe n'est pas totalement à l'abri des évolutions de la politique commerciale des créateurs de technologies qui pourraient dans certains cas réserver l'usage de ces technologies à certains de leurs autres clients. D'autre part, l'allongement des délais d'approvisionnement des composants peut engendrer des décalages importants de production.

3.1.2.2. Rapprochement et concentration d'entreprises

Le marché des loisirs interactifs a connu au cours des dernières années des alliances et des rachats. En cas de changement de contrôle de l'un de ses fournisseurs, la position de Guillemot Corporation sur ses marchés lui permet d'envisager des sources d'approvisionnement alternatives.

3.1.3. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE SECTORIELLE

Le Groupe évolue sur ce marché depuis de nombreuses années et a su développer une forte notoriété auprès des distributeurs comme des consommateurs. Le Groupe est exposé à une forte concurrence, et doit veiller en permanence à la compétitivité de ses gammes de produits. Ses concurrents sont mondiaux. L'originalité et les performances des produits Guillemot leur permettent de se comparer favorablement à ceux de la concurrence et ils bénéficient de récompenses et de premières places dans les tests comparatifs de la presse spécialisée, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Une perte de compétitivité pourrait avoir une incidence sur les résultats du Groupe et son niveau d'affaires.

3.1.4. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE DES FABRICANTS D'ORDINATEURS ET DE CONSOLES DE JEUX

A la suite de leur achat, certains consommateurs complètent la configuration de leur ordinateur en fonction de l'utilisation qu'ils souhaitent en faire. Les matériels Hercules et accessoires Thrustmaster diffusés en magasin répondent aux attentes de ces clients. Néanmoins, certains fabricants peuvent décider d'intégrer d'origine à leurs ordinateurs des périphériques performants réduisant dans ce cas le marché potentiel. Certains fabricants de consoles de jeux limitent l'accès aux technologies permettant

la compatibilité avec leurs consoles, ce qui restreint l'accès du Groupe à ces marchés et peut entraîner une obsolescence de certains produits.

3.1.5. RISQUES LIES A LA FLUCTUATION SAISONNIERE D'ACTIVITE

Le Groupe Guillemot Corporation réalise environ 50% de son activité annuelle du mois de septembre au mois de décembre. Le Groupe fait appel à la sous-traitance pour couvrir cette plus forte activité en matière de production et de logistique. Le besoin en fonds de roulement induit par ces fluctuations saisonnières est financé par des ressources à court et moyen terme. De fortes variations dans la saisonnalité pourraient entraîner des problèmes de stock.

3.2. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe, n'ayant pas de site de production, n'a pas procédé à l'évaluation de ces risques, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants.

3.3. RISQUES DE MARCHE

Les risques de marché (taux, change, actions et crédit) sont présentés au paragraphe 4.6.1 du Rapport de gestion.

3.4. RISQUES DE LIQUIDITE

Les risques de liquidité (trésorerie, clause d'exigibilité) sont présentés au paragraphe 4.6.2 du Rapport de gestion.

3.5. RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX

Ces risques sont présentés au paragraphe 4.6.3 du Rapport de gestion.

3.6. RISQUES JURIDIQUES

Ces risques sont présentés au paragraphe 4.6.5 du Rapport de gestion.

3.7. AUTRES RISQUES

3.7.1. RISQUES LIES AU MODE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS

La clientèle est constituée majoritairement de grossistes qui répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées). Le premier client représente 9% du chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients du Groupe représentent 34% et les dix premiers clients représentent 51% du chiffre d'affaires consolidé.

Le montant des créances échues non recouvrées concernant les dix premiers clients totalise 770 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Cependant, la sélection rigoureuse des clients contribue à réduire le risque clients. Le Groupe fait appel à une société d'assurance crédit pour assurer les risques d'impayés (cf. paragraphe 5.5.7.6).

3.7.2. RISQUES PAYS

Ce risque est présenté au paragraphe 4.6.4 du Rapport de gestion.

3.7.3. RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DES ACTIFS

Le Groupe Guillemot Corporation est propriétaire de l'ensemble des actifs nécessaires à son exploitation.

3.7.4. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES REGLEMENTATIONS

Le Groupe a pris les mesures pour se conformer aux directives ROHS (Restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses), DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) et au règlement REACH (Système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques).

3.7.5. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Le Groupe a souscrit des assurances pour les principaux risques identifiés.

Il dispose ainsi de polices d'assurances couvrant sa responsabilité civile à hauteur de 4 ou 8 millions d'euros suivant la nature du sinistre. Les autres polices d'assurance couvrent ses bâtiments, ses installations, ses véhicules et son stock. Les bâtiments situés en France sont assurés en valeur à neuf pour 6,2 millions d'euros, les marchandises à 6,5 millions d'euros. Le Groupe dispose également de polices sur les marchandises transportées pour se couvrir contre des incidents majeurs pouvant survenir sur les flux. Les marchandises transportées sont assurées pour un import mer ou air (par bateau ou avion) ou dans le cas d'une expédition (par camion) pour une valeur de 765 000 euros, aucune expédition ne pouvant dépasser cette valeur.

4. RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et vous rendre compte de l'activité du Groupe Guillemot Corporation et de sa société-mère au cours dudit exercice.

Les comptes, rapports ou autres documents et renseignements prévus par la réglementation vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais légaux.

4.1. ACTIVITE ET RESULTAT

Guillemot Corporation conçoit et fabrique du matériel et des accessoires de loisirs interactifs, proposant une gamme de produits diversifiée sous les marques Hercules et Thrustmaster. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est désormais présent dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Espagne, la Hollande, la Belgique, Hong-Kong, la Roumanie, le Canada et l'Italie et diffuse ses produits dans plus de trente pays. La mission du Groupe est d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.

4.1.1. SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE ET DE SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Hercules a conforté sa progression à deux chiffres sur l'année dans la plupart de ses gammes : en effet, les nouveautés lancées au quatrième trimestre ont réalisé de très bonnes ventes en magasins, accélérant la rotation des stocks dans ses canaux de distribution.

4.1.1.1. *Hercules*

▪ Gamme classique Hercules :

Les gammes Wifi/réseaux, haut-parleurs et DJing ont vu des croissances significatives sur la période. Malgré une bonne progression des parts de marché, la gamme webcam reste néanmoins en très léger retrait. L'intégration de nouveautés performantes au sein de ces gammes doit générer une poursuite de la croissance.

▪ Hercules netbooks :

Les netbooks de nouvelle génération lancés à partir de septembre ont atteint leurs objectifs : établir la gamme eCAFÉ™ de façon rentable sur les segments Grand Public d'entrée et milieu de gamme avec les modèles EC-900 et EC-1000W. Le marché va poursuivre son expansion en 2010 avec une prévision de croissance estimée à plus de 19% selon le cabinet Display Research. Le Groupe développe de nouveaux modèles innovants pour renforcer sa présence sur ces segments.

▪ Hercules OEM :

En première mondiale, une webcam pour la console Wii® de Nintendo : le segment OEM d'Hercules a contribué à la croissance du quatrième trimestre grâce au lancement de la toute première webcam pour la console Wii de Nintendo mise au point par le Groupe et bundlée avec le jeu d'Ubisoft® « Your Shape™ ». Ce projet très novateur, mené en partenariat avec Ubisoft pour son jeu, a permis de développer en « première mondiale » une webcam dédiée à la console Wii. Celle-ci permet de voir les mouvements du joueur et offre une ergonomie nouvelle et un réalisme inédit sur cette console.

4.1.1.2. *Thrustmaster*

Thrustmaster présente une situation contrastée avec des ventes d'accessoires pour PC en forte croissance et des accessoires pour consoles et OEM en retrait. En effet, les ventes d'accessoires pour « Gamers » ont enregistré de bonnes ventes tandis que les accessoires pour consoles ont pâti du ralentissement du marché Casual cette année. Les nouveautés PC (gamepads, joysticks, volants) ont permis la conquête de nouvelles parts de marché « Gamers » et confortent notre position parmi les sociétés leaders sur ce segment.

Avec la signature de la licence Disney, le Groupe renforce son offre Casual et entend retrouver une dynamique forte sur ce segment important. Le Ray Gun, premier produit lancé sous cette licence, est un réel succès et augure bien du potentiel de ce partenariat pour l'année 2010.

4.1.2. RESULTAT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

Les comptes consolidés de Guillemot Corporation pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009 s'établissent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	61,2	49,6
Résultat opérationnel courant	-0,9	0,5
Résultat opérationnel *	-0,9	0,5
Résultat financier **	-3,4	-22,8
Résultat net consolidé	-4,5	-22,3
Résultat de base par action	-0,31 €	-1,52 €
Capitaux propres	21,5	25,5
Endettement net (hors VMP) ***	-1,0	7,2
Actifs financiers courants (VMP)	8,8	12,2

* Après stock-options.

** Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers.

*** Les Valeurs Mobilières de Placement ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'endettement net (cf. paragraphe 5.5.7.13).

Le chiffre d'affaires consolidé annuel de l'exercice 2009 s'est élevé à 61,2 millions d'euros en hausse de 23,4% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel courant ressort, quant à lui, à -0,9 million d'euros contre un gain de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2008. Il est à noter que les frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés totalement en charge sur l'exercice. Le résultat financier de -3,4 millions d'euros intègre des pertes de réévaluation de 3,3 millions d'euros sur les actifs financiers courants (VMP) constitués des titres Ubisoft Entertainment et Gameloft. Le résultat net de l'exercice s'établit à -4,5 millions d'euros contre -22,3 millions d'euros en 2008. Les actifs financiers courants s'établissent à 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils sont composés de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft.

L'endettement net est nul et le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 1,0 million d'euros en plus d'un portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft d'une valeur de marché de 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les capitaux propres sont passés de 25,5 millions d'euros à 21,5 millions d'euros. Cette évolution est liée principalement à la baisse de valeur du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft détenus par le Groupe.

4.1.2.1. Répartition du chiffre d'affaires

Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Hercules	46,8	31,6	27,6
Thrustmaster	14,4	18,0	15,7
TOTAL	61,2	49,6	43,3

Par zone géographique

(en millions d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
France	25,3	22,0	18,6
Union Européenne (hors France)	28,0	22,2	20,9
Autres	7,9	5,4	3,8
TOTAL	61,2	49,6	43,3

4.1.2.2. Répartition du résultat opérationnel par activité

(en millions d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Hercules	-0,6	0,0	2,2
Thrustmaster	-0,3	0,5	0,6
TOTAL	-0,9	0,5	2,8

4.1.3. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite de la croissance de l'activité du Groupe et par deux semestres très contrastés au niveau du résultat opérationnel.

Parmi les principaux progrès réalisés, le lancement de nombreuses nouveautés très compétitives au second semestre a permis de générer une forte dynamique des ventes de produits Hercules et de rétablir une bonne rentabilité opérationnelle sur la fin d'année. Le Groupe a continué de prendre des parts de marché sur la plupart de ses gammes Hercules sur cette période.

Le segment OEM Hercules a développé et lancé cette année la toute première webcam pour la console Wii de Nintendo. Ce projet, très novateur, mené en partenariat avec Ubisoft pour son jeu « Your shape » a permis de développer en « première mondiale » une webcam dédiée à la console Wii et de positionner le Groupe comme un acteur majeur pour ce type de partenariats.

Plusieurs facteurs importants ont affecté le résultat opérationnel : des niveaux de stocks élevés en début de période, particulièrement en netbooks, ont nécessité des actions promotionnelles fortes. Celles-ci, combinées à un dollar au plus haut lors de l'achat de ces marchandises, ont eu un impact significatif sur les taux de marge du premier semestre.

4.1.4. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de 23,4 % par rapport à l'exercice précédent, les principaux moteurs de ces bonnes performances étant le succès des gammes Hercules Djing, eCAFE, haut-parleurs et Wifi/CPL et du segment OEM.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2009 ressort à -0,9 million d'euros contre un gain de 0,5 millions d'euros au 31 décembre 2008. Il est à noter que les frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés totalement en charge sur l'exercice.

Le résultat financier de -3,4 millions d'euros intègre des pertes de réévaluation de 3,3 millions d'euros sur les actifs financiers courants (Valeurs mobilières de placement) constitués des titres Ubisoft Entertainment et Gameloft.

Le résultat net s'établit à -4,5 millions d'euros contre -22,3 millions d'euros au 31 décembre 2008. Le stock à la clôture s'établit à 9,8 millions d'euros contre 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Dans le contexte économique actuel, la structure financière du Groupe est solide. Le Groupe n'utilise pas la totalité des encours de crédits autorisés et aucune banque n'a réduit ses engagements sur la période.

Le Groupe présente une trésorerie nette positive de 1,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 (hors Valeurs mobilières de placement) contre un endettement net de 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 (cf. paragraphe 5.5.7.13).

Le Groupe possède par ailleurs un portefeuille d'actions de 8,8 millions d'euros (évaluées à leur juste valeur au 31 décembre 2009, cf. paragraphe 5.5.7.4), qu'il utilise en cas de besoin pour financer ses investissements.

4.1.5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le Groupe construit son avenir dans un souci constant d'innovation et sur des marchés offrant des perspectives attractives.

Dans cette dynamique, les objectifs du Groupe pour 2010 sont les suivants :

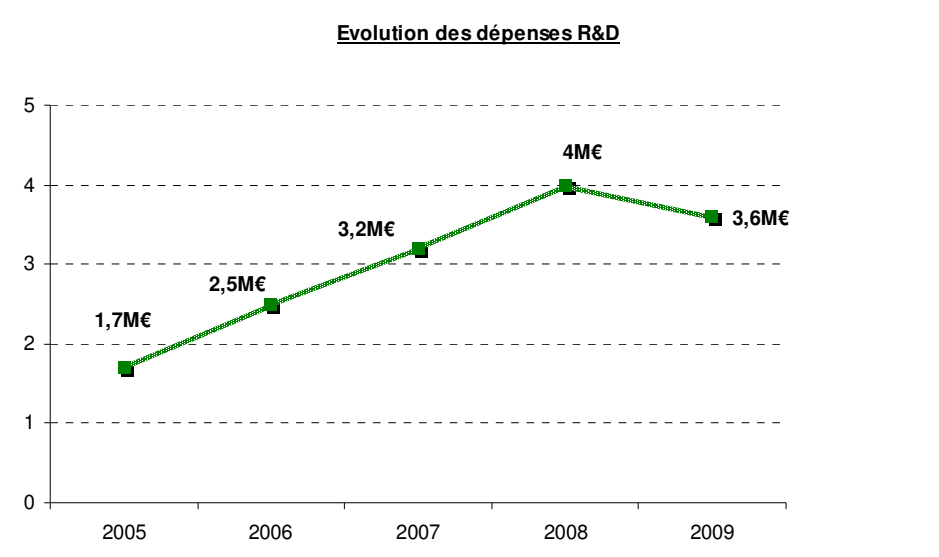
- Maintenir un fort niveau d'innovation et de différenciation dans les différentes gammes de produits,
- Optimiser le positionnement des nouvelles gammes de netbooks en synergie avec les autres gammes du Groupe
- Poursuivre la croissance de l'activité en Amérique du nord et dans les autres pays Export, notamment la Russie.

4.2. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

De la conception des produits orchestrée par le directeur Production, en collaboration avec les ingénieurs, les chefs de projets et les équipes marketing, la Recherche et Développement est un acteur essentiel de la croissance du Groupe. La réflexion se nourrit des nouvelles technologies, des tendances des marchés (demande exprimée des consommateurs, évolution du parc informatique et des contenus de logiciels de loisirs interactifs, activité des concurrents) et d'opportunités marketing. A titre d'exemple, tous les accessoires PC Thrustmaster sont conçus pour être installés et utilisés avec un seul et unique logiciel d'installation qui inclut des pilotes et une interface universels. Le Groupe s'appuie sur une stratégie de développement qui s'articule autour de plusieurs axes :

- Cultiver l'expertise et fournir des solutions uniques,
- Disposer d'un portefeuille de technologies clés grâce à des atouts différenciateurs majeurs.

En 2009, le Groupe a consacré 3,6 millions d'euros à ses dépenses de Recherche et Développement, représentant 6% du chiffre d'affaires consolidé.



En 2009, l'accent a été mis sur les développements suivants :

- Netbook eCAFÉ™

Les équipes de Recherche et Développement ont notamment développé une suite logicielle exclusive permettant d'optimiser l'utilisation des nouveaux netbooks EC-900 et EC-1000 lancés au second semestre 2010.

- DJing

En matière de produits son, les équipes de Recherche et Développement ont développé au cours de l'exercice la DJ Console MK4 et la DJ control MP3 e2 en équipement DJ loisirs ainsi que la DeeJay Trim 4&6, interface audio USB spécialement conçue pour le Djing professionnel et semi professionnel.

- Webcams

Les équipes de Recherche et Développement ont conçu la Hercules Dualpix Emotion, webcam haute définition avec auto focus et la Hercules Dualpix HD 720p for notebooks munie d'un système de fixation et de multi position inédit.

Les travaux de Recherche et Développement ont également permis la sortie en première mondiale d'une webcam pour la console Wii de Nintendo, permettant de voir les mouvements du joueur et offrant une ergonomie nouvelle et un réalisme inédit sur cette console.

- Wifi/CPL

Le département Recherche et Développement a permis la sortie des mini-clés USB Wifi n et g d'Hercules, se présentant comme les plus petites clés Wifi du moment. Le développement de la technologie CPL a abouti au lancement d'une nouvelle gamme d'adaptateurs CPL permettant de convertir toutes les prises électriques de la maison en points de connexion internet.

- Enceintes

Les travaux de Recherche et Développement ont permis la sortie de la nouvelle gamme Slim, comprenant des satellites ultra fins permettant une intégration parfaite avec le style des nouveaux ordinateurs.

- Accessoires consoles et PC

Dans le domaine des accessoires, les équipes de Recherche et Développement ont travaillé sur le développement de nouvelles technologies avec la sortie de nouveaux volants sous licence Ferrari et au développement de la gamme d'accessoires sur Nintendo Wii et DSi.

4.3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La politique d'investissement du Groupe opérée depuis plusieurs exercices consiste à construire des valeurs ajoutées et des fondamentaux solides grâce à des investissements récurrents en Recherche et Développement.

D'autre part, le Groupe étudie régulièrement des opportunités potentielles de croissance externe.

4.4. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

4.5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

4.6. PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTE GUILLEMOT CORPORATION

4.6.1. RISQUES DE MARCHÉ

4.6.1.1. Risque de taux

Au 31 décembre 2009, le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 3 238 milliers d'euros et à taux variable pour 981 milliers d'euros.

Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2009 (montant des dettes financières à taux variable) aurait pour impact une augmentation de charge de 42 milliers d'euros. Au 31 décembre 2009, le Groupe ne dispose pas de contrat de couverture de taux.

4.6.1.2. Risque de change

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantage compétitif d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient, dans la mesure où la dynamique du marché le permet. Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros. Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait alors avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Il est à noter cependant qu'au moment de ses commandes, le Groupe procède à l'achat d'une partie des dollars au comptant ou à terme pour couvrir le risque de change lié à une éventuelle hausse du dollar.

La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2009 s'établit comme suit (la position est donnée pour les actifs non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montant des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	10 718	212
Passif	13 246	4
Position nette avant gestion	-2 528	208
Position hors bilan	1000	0
Position nette après gestion	-1 528	208

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2009 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de charges financières de 106 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de +162 milliers d'euros.

4.6.1.3. *Risque sur actions*

La valeur nette des titres cotés en portefeuille au 31 décembre 2009 s'élève à 8 810 milliers d'euros.

Inventaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2009

Inventaire des titres en portefeuille	Marché	Nombre de titres au 31/12/09	Valeur de marché (en milliers d'euros) (1)
Ubisoft Entertainment S.A.	Euronext Paris	863 874	8 570
Gameloft S.A.	Euronext Paris	68 023	240
Total			8 810

(1) Le cours retenu est égal au cours du dernier jour du mois de décembre 2009 (Ubisoft Entertainment : 9,92 € ; Gameloft : 3,53 €).

La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2010, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2009) aurait un impact de – 857 milliers d'euros sur le résultat financier.

La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2009) aurait un impact de –24 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 11 mars 2010, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 9,21 euros, soit une baisse de 7%, par rapport au 31 décembre 2009, qui entraînerait la constatation d'une perte de réévaluation de 613 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

4.6.1.4. *Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

4.6.2. RISQUES DE LIQUIDITE

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.6.2.1. *Risque de trésorerie*

L'endettement net est nul et le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 1,0 million d'euros en plus d'un portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft d'une valeur de marché de 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Ci-après la situation de l'endettement du Groupe au 31 décembre 2009 :

Caractéristique des titres émis ou des emprunts	Taux fixe	Taux variable	Montant global lignes	Échéances	Couverture
Emprunts auprès des organismes de crédits	3 230	937	4 167	2010-2012	Non
Dettes bancaires à moyen terme	4		4	2010	Non
Découverts bancaires et avances en devises		39	39	2010	Non
Divers	4	5	9	2010	Non
Total (en milliers d'euros)	3 238	981	4 219		

4.6.2.2. *Clause d'exigibilité*

Au 31 décembre 2009, les emprunts couverts par des clauses d'exigibilité totalisent 625 milliers d'euros.

Les covenants à respecter sont les suivants :

- Ratio Endettement net / capitaux propres < 1
- Ratio Endettement net / EBITDA* < 3,5 (* cf. Glossaire au paragraphe 10)
- Ratio Endettement net / CAF* < 3 (* cf. Glossaire au paragraphe 10)

Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2009.

Les dépassements ayant pu être constatés lors de clôtures précédentes n'ont eu aucun impact sur les contrats en cours. Le Groupe a toujours respecté les échéances des contrats et les banques concernées par des conditions particulières ont maintenu leurs engagements.

4.6.3. RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX

Une pénurie de composants ou un allongement conséquent des délais d'approvisionnement peut contraindre le Groupe à acheter ses matières premières à des prix plus élevés lorsqu'il doit s'approvisionner auprès de fournisseurs ne faisant pas partie de son réseau habituel d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir pour conséquence de retarder la mise en production de certains produits et donc d'en différer la livraison. Le Groupe supervise chaque semaine les plannings de production afin de détecter les retards potentiels et de minimiser les impacts sur la production.

4.6.4. RISQUES PAYS

Les ventes réalisées en Asie et en Amérique du Sud sont non significatives. L'exposition à une dégradation de la conjoncture dans ces régions est donc réduite. L'essentiel de la fabrication des produits du Groupe est assuré par des partenaires implantés en Asie. Des conflits régionaux pourraient avoir un impact sur les approvisionnements du Groupe.

4.6.5. RISQUES JURIDIQUES

4.6.5.1. Litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

4.6.5.2. Propriété intellectuelle

Les marques du Groupe sont principalement déposées en Europe auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur, aux Etats-Unis auprès de l'United States Patent and Trademark Office et au Canada auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada.

Le Groupe protège l'esthétique de ses produits (formes et/ou dessins) en déposant principalement des dessins et modèles communautaires auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur.

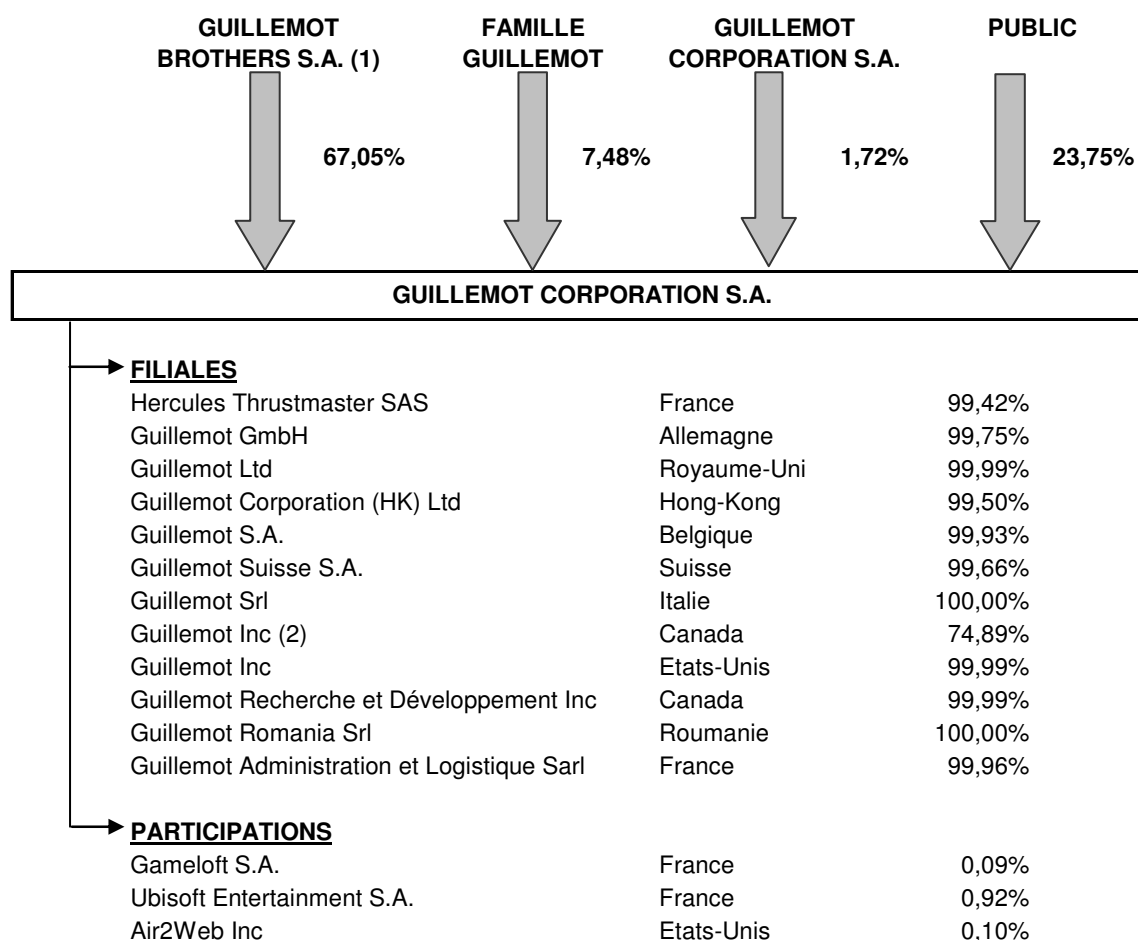
Les innovations techniques des produits conçus par le Groupe sont protégées principalement par le dépôt de brevets en France auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle et/ou en Europe auprès de l'Office Européen des Brevets.

Préalablement au dépôt d'une marque ou d'un dessin et modèle communautaire, le Groupe effectue ou fait effectuer par ses conseils des recherches afin de vérifier la disponibilité de la marque, du dessin ou du modèle. Pour les brevets, le Groupe procède ou fait procéder par ses conseils à des recherches d'antériorités.

Le Groupe ne peut cependant pas garantir que des procédures ne soient engagées à son encontre. Les coûts liés à la défense ou au paiement de dommages et intérêts en cas d'issue défavorable pour le Groupe pourraient avoir des conséquences négatives sur les activités et la situation financière du Groupe.

4.7. FILIALES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION

4.7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION AU 31 DECEMBRE 2009



(1) Détenue à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(2) La société canadienne Guillemot Inc est détenue à 74,89% par Guillemot Corporation S.A. et à 25,11% par la société américaine Guillemot Inc.

4.7.2. PRISES DE PARTICIPATIONS ET CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation ni aucune cession de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

4.7.3. ACTIVITE DE LA SOCIETE-MERE ET DE SES PRINCIPALES FILIALES

4.7.3.1. La société-mère

La société Guillemot Corporation S.A., société-mère du Groupe, commercialise les matériels et accessoires de marques Hercules et Thrustmaster auprès des clients du Groupe à l'exclusion de certains clients nord-américains ; ces derniers étant approvisionnés directement par la filiale canadienne, Guillemot Inc.

La société est propriétaire des marques Hercules et Thrustmaster et assume les investissements marketing nécessaires à ces marques.

La société prend en charge et centralise la totalité de la facturation de ses produits dans tous les pays (à l'exclusion du continent nord-américain). La commercialisation de ses produits se fait par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.

La fabrication des produits est assurée par des sous-traitants majoritairement implantés en Asie. La société fournit aux sous-traitants les modèles, les principaux composants pour lesquels elle s'approvisionne directement auprès de fournisseurs de « technologies » et dans certains cas, l'outillage spécifique.

La société détient la quasi-totalité des titres des sociétés consolidées du Groupe (il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées).

Les dirigeants de Guillemot Corporation S.A. dirigent les filiales du Groupe.

La société dispose des principaux moyens financiers du Groupe (fonds propres, emprunts et concours bancaires). Elle procède à des avances en comptes courants rémunérés pour les filiales ayant un besoin de financement.

4.7.3.2. Les filiales de marketing et de vente

Elles assurent les fonctions de promotion, marketing et vente pour les pays dans lesquels elles sont implantées, et pour leur zone d'influence. Le Groupe contrôle des sociétés de marketing en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et distribue ses produits dans plus de trente pays. Par ailleurs, Hercules Thrustmaster SAS est concepteur d'accessoires de loisirs interactifs pour PC et consoles de jeux et de matériels de loisirs interactifs pour PC. Elle assure la gestion des projets de développement, les actions marketing ainsi que les fonctions achat et vente pour ces produits.

4.7.3.3. Les filiales de Recherche et Développement

Elles sont responsables de la conception et de la réalisation des produits commercialisés par le Groupe.

Le Groupe est doté de trois entités de Recherche et Développement : Hercules Thrustmaster SAS basée en France, Guillemot Recherche et Développement Inc au Canada et Guillemot Romania Srl en Roumanie. En outre, le Groupe dispose d'une cellule de veille technologique en Asie. Les dépenses de Recherche et Développement s'élèvent à 3,6 millions d'euros pour l'exercice 2009 et représentent 6% du chiffre d'affaires consolidé.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation dès lors que certaines conditions sont remplies :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Probabilité que des profits futurs pourront être rattachés à cet actif,
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Actuellement, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

Les effectifs travaillant sur la Recherche et Développement représentent 40% de l'ensemble des salariés du Groupe.

4.7.3.4. Les autres filiales

La société Guillemot Administration et Logistique Sarl, basée en France, est chargée du conditionnement et de l'acheminement des produits. Elle est également en charge de la maintenance et du développement des outils et systèmes informatiques ainsi que de la comptabilité, la gestion financière et des questions juridiques du Groupe.

4.8. INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

4.8.1. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

4.8.1.1. Modifications apportées au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

4.8.1.2. Compte de résultat

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe consolidé de 61 248 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats consommés pour 33 039 milliers d'euros. Les charges externes totalisent 11 125 milliers d'euros et sont principalement constituées de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les charges de personnel se sont élevées à 8 879 milliers d'euros et les dotations aux amortissements et provisions à 3 019 milliers d'euros.

Les impôts et taxes totalisent 387 milliers d'euros et les autres produits et charges - 732 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel courant atteint la somme de -862 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel est de -862 milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier net est de 204 milliers d'euros et les autres produits et charges financières totalisent -3 210 milliers d'euros, comprenant des pertes de réévaluation de 3 343 milliers d'euros sur les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft détenues.

Après prise en compte de ces éléments, et de la charge d'impôt de 219 milliers d'euros, le déficit net du Groupe est de 4 495 milliers d'euros.

Le résultat de base par action est -0,31 euros.

4.8.1.3. Bilan

Les actifs non courants se composent d'écarts d'acquisitions nets pour un montant de 888 milliers d'euros, d'immobilisations incorporelles nettes pour un montant de 3 758 milliers d'euros, d'immobilisations corporelles nettes pour 3 890 milliers d'euros, d'actifs financiers pour 158 milliers d'euros.

Les actifs courants comprennent les éléments suivants :

- Les stocks ont une valeur nette de 9 833 milliers d'euros en tenant compte de provisions sur stock de 2 079 milliers d'euros.

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à une valeur nette de 13 095 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 176 milliers d'euros.

- Le poste autres créances a une valeur nette de 2 384 milliers d'euros et concerne principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée et des créances d'avances et acomptes versés.

- Les actifs financiers s'élèvent à 8 841 milliers d'euros et le poste trésorerie et équivalents de trésorerie à 7 362 milliers d'euros.

- Les actifs d'impôts exigibles sont de 74 milliers d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 21 507 milliers d'euros.

Les passifs non courants totalisent 4 152 milliers d'euros dont 1 787 milliers d'euros d'emprunts.

Les passifs courants totalisent 24 624 milliers d'euros dont 2 432 milliers d'euros d'emprunts.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

	Au 31.12.09
Résultat net des sociétés intégrées	-4 495
+ Dotations aux amortissements et provisions	2 149
- Reprises des amortissements et provisions	-19
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	3 343
+/- Charges et produits liés aux stock options	381
-/+ Plus et moins-values de cession	0
Variation des impôts différés	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	1 359
Coût de l'endettement financier	204
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	1 563
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement	10
Variation du besoin en fonds de roulement	7 890
Flux net de trésorerie lié à l'activité	9 259
Flux de trésorerie liés aux investissements	
Décaissements et encaissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-1 071
Décaissements et encaissements sur immobilisations financières	-50
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1 121
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Augmentation de capital ou apports en numéraire	0
Emprunts	3 000
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	-456
Remboursement des emprunts	-2 166
Autres flux liés aux opérations de financement	-6
Total des flux liés aux opérations de financement	372
Incidence des écarts de conversion	29
Variation de trésorerie	8 539
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	-1 216
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	7 323

4.8.2. COMPTES SOCIAUX DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

4.8.2.1. *Modifications apportées au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation*

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

4.8.2.2. *Compte de résultat*

Au cours de cet exercice, la société Guillemot Corporation a réalisé un chiffre d'affaires de 61 237 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 58 664 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats consommés pour 34 152 milliers d'euros et les charges externes pour 20 858 milliers d'euros.

Les charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance, de frais de développement, de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les impôts et taxes et les charges de personnel totalisent 423 milliers d'euros et les autres charges 1 697 milliers d'euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 776 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur l'actif circulant et pour risques et charges représentent 1 018 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation diminué de l'ensemble des charges d'exploitation fait apparaître un résultat d'exploitation de -260 milliers d'euros.

En tenant compte du résultat financier de 1 368 milliers d'euros, du résultat exceptionnel de - 800 milliers d'euros, le résultat net atteint 308 milliers d'euros.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

- Produits financiers de participations	:	1 503 milliers d'euros
- Différences de change	:	540 milliers d'euros
- Produits et charges d'intérêts/financiers	:	-442 milliers d'euros
- Résultat sur cessions VMP	:	-21 milliers d'euros
- Reprises et dotations de provisions	:	-212 milliers d'euros

Les produits financiers de participations correspondent aux dividendes versés par certaines filiales du Groupe Guillemot Corporation S.A. pour 1 503 milliers d'euros.

Les produits financiers sont principalement constitués de 46 milliers d'euros d'intérêts de comptes courants et de 36 milliers d'euros correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges financières sont principalement constituées de charges d'intérêts d'emprunts et bancaires pour 203 milliers d'euros et de charges d'intérêts des comptes courants pour 189 milliers d'euros.

Les escomptes accordés s'élèvent à 145 milliers d'euros.

La charge nette sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement de 21 milliers d'euros correspond au résultat de cession de titres propres dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur.

Les reprises sur dépréciations des titres totalisent 376 milliers d'euros et concernent les titres de participation de certaines filiales pour 299 milliers d'euros et les titres Gameloft pour 77 milliers d'euros. Les autres reprises sur provisions correspondent à des reprises de provisions sur des avances en compte courant pour un montant total de 42 milliers d'euros et des reprises diverses pour 131 milliers d'euros.

Les dotations aux dépréciations de titres concernent les titres propres pour 40 milliers d'euros et les titres Ubisoft Entertainment pour 290 milliers d'euros.

La société Guillemot Corporation S.A. a comptabilisé une provision de 430 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

- Produits et charges sur opération de gestion	:	0 milliers d'euros
- Produits et charges sur opération en capital	:	-1 200 milliers d'euros
- Reprises et dotations de provisions	:	400 milliers d'euros

Les reprises sur dépréciations exceptionnelles concernent des reprises liées à l'arrêt de l'activité 3D Display pour 400 milliers d'euros.

Les charges exceptionnelles incluent un montant de 77 milliers d'euros correspondant à la réintégration au passif du bilan de dettes en comptes courants envers les actionnaires fondateurs. Ces avances en comptes courants ont été abandonnées par ceux-ci en 2002 avec des clauses de retour à meilleure fortune. Le solde des charges exceptionnelles correspond à l'abandon de créances consenti à la société Guillemot K.K. (Japon) pour 1 123 milliers d'euros.

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

- Production de l'exercice	:	56 075 milliers d'euros
- Valeur ajoutée	:	1 064 milliers d'euros
- Excédent brut d'exploitation	:	642 milliers d'euros

4.8.2.3. Bilan

L'actif net immobilisé s'élève à 12 370 milliers d'euros. Il comprend 2 753 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles, 2 813 milliers d'euros d'immobilisations corporelles et 6 804 milliers d'euros d'immobilisations financières.

La société dispose d'un stock d'une valeur nette de 8 869 milliers d'euros.

Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 14 103 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 76 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, le solde des créances clients se répartit comme suit :

Créances clients	Non Echues	Echues	Echues	Total
<i>(TTC, en milliers d'euros)</i>		(inférieures à 60 jours)	(supérieures à 60 jours)	créances clients
Clients français :				
- Groupe	26	0	0	26
- Hors Groupe	3 684	243	102	4 029
Clients étrangers :				
- Groupe	243	341	1 425	2 009
- Hors Groupe	6 605	1 339	170	8 114
TOTAL	10 558	1 923	1 697	14 178

Les autres créances d'un montant net total de 1 888 milliers d'euros comprennent, entre autres, des créances de TVA pour 1 579 milliers d'euros dont 1017 milliers d'euros de remboursement de crédit de TVA demandé.

Les valeurs mobilières de placement totalisent un montant net de 8 989 milliers d'euros.

Les actions propres détenues se répartissent entre les immobilisations financières (132 619 actions) et les valeurs mobilières de placement (124 606 actions). Le montant net de ces titres est de 319 milliers d'euros après une provision de 369 milliers d'euros.

Les capitaux propres totalisent 21 631 milliers d'euros.

Les dettes se décomposent comme suit :

ETAT DES DETTES	Au 31.12.09
<i>(En milliers d'euros)</i>	
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 176
Emprunt obligataire	0
Dettes bancaires à moyen terme	40
Découverts bancaires et avances en devises	29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 132
Dettes fiscales et sociales	792
Autres dettes	2 556
Dettes sur immobilisations	35
Groupe et associés	3 782
TOTAL	31 542
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0
Diminution des emprunts par remboursement	2 166
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs	Non Echues	Echues	Echues	Total
<i>(TTC, en milliers d'euros)</i>		(inférieures à 60 jours)	(supérieures à 60 jours)	dettes fournisseurs
Fournisseurs français :				
- Groupe	969	1 317	919	3 205
- Hors Groupe	3 244	29	109	3 382
Fournisseurs étrangers :				
- Groupe	835	184	1 255	2 274
- Hors Groupe	11 110	91	105	11 306
TOTAL	16 158	1 621	2 388	20 167

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Au 31.12.09
Résultat net	308
Dotations et reprises des amortissements et provisions	-521
Plus et moins-values de cessions	0
Marge brute d'autofinancement	-213
Variation des besoins d'exploitation	9 471
Variation des besoins hors exploitation	-508
Variation du besoin en fonds de roulement	8 963
Flux liés aux investissements	
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-947
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-74
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	0
Acquisition/cession filiale	0
Total des flux liés aux opérations d'investissements	-1 022
Augmentation de capital ou apports	0
Emprunts	3 000
Remboursement d'emprunts	-2 166
Total des flux liés aux opérations de financement	834
Variation de trésorerie	8 562
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	7 841
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	16 403

4.9. AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat de 307 972,69 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice au compte « report à nouveau débiteur ».

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

4.10. CHARGES OU DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

4.11. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

4.11.1. REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2009

Actionnariat	Au 31/12/2009				Au 31/12/2008			
	Nbre de titres	%	Nbre de droits de vote (1)	%	Nbre de titres	%	Nbre de droits de vote (1)	%
Membres de la famille Guillemot (2)	1 119 947	7,48%	1 880 610	7,50%	1 119 947	7,48%	1 757 189	7,13%
Guillemot Brothers S.A. (3)	10 034 030	67,05%	19 623 060	78,29%	10 034 030	67,05%	19 357 060	78,49%
Concert	11 153 977	74,53%	21 503 670	85,80%	11 153 977	74,53%	21 114 249	85,62%
Auto-contrôle	257 225	1,72%	0	0,00%	267 164	1,79%	0	0,00%
Public	3 554 674	23,75%	3 559 418	14,20%	3 544 735	23,68%	3 547 989	14,38%
Total	14 965 876	100,00%	25 063 088	100,00%	14 965 876	100,00%	24 662 238	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, administrateurs de Guillemot Corporation S.A., ainsi que deux autres membres de la famille Guillemot.

(3) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

Au 31 décembre 2009, le groupe familial Guillemot détenait directement et indirectement 74,53 % du capital et 85,80% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient à titre direct et indirect plus de 5% du capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, aucun seuil mentionné à l'article L.233-7 du code de commerce n'a été franchi.

Au 31 décembre 2009, il n'y a pas d'actionnariat salarié au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce.

4.11.2. ACTIONS PROPRES

Au début de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009, la société détenait 267 164 actions propres. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, 383 413 actions ont été acquises et 393 352 actions ont été cédées dans le cadre du contrat de liquidité. La société n'a procédé à aucune annulation d'actions propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, la société détenait 257 225 actions propres.

Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2008 :	267 164
Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :	383 413
Cours moyen des acquisitions :	1,26 €
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009:	393 352
Cours moyen des ventes :	1,29 €
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009:	0
Montant des frais de négociation de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :	0
Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2009 :	257 225
Valeur des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2009 évaluées au cours d'achat :	688 377,43 €
Valeur nominale totale des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2009 :	198 063,25 €
- dont au titre de la conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :	144 187,12 €
- dont au titre du contrat de liquidité :	53 876,13 €
Nombre d'actions utilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 : (ventes dans le cadre du contrat de liquidité)	393 352
Réallocations ayant eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :	Néant
Fraction du capital représentée par les actions détenues au 31 décembre 2009 :	1,72%

4.11.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CREATION DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

Les montants sont exprimés en euros à compter du 11 septembre 2001, date à laquelle le capital social a été converti en euros.

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions	Montant de l'augmentation de capital			Montant de la réduction de capital	Valeur nominale de l'action	Prime d'émission ou de conversion ou d'apport	Montants cumulés du capital
				Par apport en numéraire ou en nature	Par conversion	Par incorporation de réserves				
01/09/97	Création de la société	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	20 F	-	20 000 000 F
01/08/98	Division du nominal	1 000 000	2 000 000	-	-	-	-	10 F	-	20 000 000 F
24/11/98	Augmentation de capital lors de l'introduction en bourse	353 000	2 353 000	3 530 000 F	-	-	-	10 F	98 840 000 F	23 530 000 F
23/02/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	67 130	2 420 130	-	671 300 F	-	-	10 F	30 152 775 F	24 201 300 F
23/02/00	Division du nominal	2 420 130	4 840 260	-	-	-	-	5 F	-	24 201 300 F
17/05/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	93 550	4 933 810	-	467 750 F	-	-	5 F	21 009 922 F	24 669 050 F
17/05/00	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions	222	4 934 032	1110 F	-	-	-	5 F	64 420 F	24 670 160 F
17/05/00	Augmentation de capital par émission d'actions	953 831	5 887 863	4 769 155 F	-	-	-	5 F	321 206 020 F	29 439 315 F
13/09/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	20 818	5 908 681	-	104 090 F	-	-	5 F	4 675 409 F	29 543 405 F
11/09/01	Augmentation de capital par conversion d'obligations	128 750	6 037 431	-	643 750 F	-	-	5 F	28 915 312 F	30 187 155 F
11/09/01	Conversion du capital social en euros et suppression de la valeur nominale	-	6 037 431	-	-	-	-	-	-	4 602 002,11 €
16/05/02	Rétablissement de la valeur nominale et augmentation de capital par élévation de la valeur nominale (1)	-	6 037 431	-	-	46 819,76	-	0,77	-	4 648 821,87
16/05/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (1)	4 376	6 041 807	-	3 369,52	-	-	0,77	149 790,48	4 652 191,39
28/06/02	Augmentation de capital par apport en nature (2)	435 278	6 477 085	335 164,06	-	-	-	0,77	4 587 835,94	4 987 355,45
30/08/02	Augmentation de capital par apport en nature (3)	3 000 000	9 477 085	2 310 000	-	-	-	0,77	12 690 000	7 297 355,45
30/08/02	Réduction de capital par annulation d'actions propres (4)	416 665	9 060 420	-	-	-	320 832,05	0,77	- 11 346 025	6 976 523,40
19/09/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (5)	6 000	9 066 420	-	4 620	-	-	0,77	205 380	6 981 143,40
23/12/03	Augmentation de capital par apport en nature (6)	4 444 444	13 510 864	3 422 221,88	-	-	-	0,77	10 577 778,12	10 403 365,28
19/01/04	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (7)	81 446	13 592 310	62 713,42	-	-	-	0,77	181 624,58	10 466 078,70
16/11/06	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (8)	101	13 592 411	77,77	-	-	-	0,77	4 422,23	10 466 156,47
16/11/06	Augmentation de capital en numéraire (9)	1 076 233	14 668 644	828 699,41	-	-	-	0,77	1 571 300,59	11 294 855,88
18/09/07	Augmentation de capital par conversion d'obligations (10)	290 532	14 959 176	-	223 709,64	-	-	0,77	700 710,36	11 518 565,52
29/01/08	Augmentation de capital par levées d'options (11)	6 700	14 965 876	5 159,00	-	-	-	0,77	7 102,00	11 523 724,52

(1) Le conseil d'administration dans sa séance du 16 mai 2002, utilisant l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 15 février 2002, a rétabli la mention de la valeur nominale dans les statuts pour la porter à 0,77 euro. Au cours de cette même séance, le conseil a constaté le nombre des obligations converties en actions depuis le début de l'exercice en cours et a constaté l'augmentation de capital correspondante.

(2) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 28 juin 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 435 278 actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Participations S.A consistant en une part sociale de la société italienne Guillemot Srl et représentant 100% du capital de cette dernière. Le nombre d'actions nouvelles a été déterminé par la valeur de l'apport, égale à 4 923 000 euros, divisée par le cours de référence de l'action Guillemot Corporation correspondant à la moyenne des cours de clôture des soixante jours de bourse précédent la date de l'assemblée générale.

(3) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 30 août 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 3 000 000 d'actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Brothers S.A et consistant en un million de titres Ubi Soft Entertainment d'une valeur totale de quinze millions d'euros ; une parité de trois actions nouvelles Guillemot Corporation pour une action Ubi Soft Entertainment apportée a été retenue dans le contrat d'apport signé entre la société et Guillemot Brothers S.A. La Commission des opérations de bourse a apposé le 14 août 2002 le numéro d'enregistrement E.02-213 sur l'annexe au rapport du conseil d'administration présentée à l'assemblée générale extraordinaire.

(4) Le conseil d'administration du 30 août 2002 réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire et utilisant l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 15 février 2002 a décidé l'annulation de 416 665 actions propres.

(5) Le Conseil d'administration du 19 septembre 2002 a constaté le nombre d'obligations converties en actions entre le 16 mai 2002 et le 31 août 2002.

(6) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2003 a décidé d'augmenter le capital social par apport en nature consenti par la société Guillemot Brothers S.A. et consistant en cinq millions d'actions Gameloft.

(7) Le Conseil d'administration du 19 janvier 2004 a constaté le nombre de bons de souscription émis le 5 décembre 2003 et exercés pendant la période de souscription ayant expiré le 31 décembre 2003.

(8) 100 bons de souscription d'actions émis en 1999 ont été exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Les bons de souscription émis en 1999 étaient exerçables jusqu'au 31 août 2006. Les bons de souscription non exercés à cette date ont perdu toute valeur et ont été radiés d'Eurolist le 31 août 2006 à l'issue de la séance de bourse.

(9) Le Conseil d'administration dans sa séance du 16 novembre 2006 a décidé de réaliser l'augmentation de capital de deux millions quatre cent mille euros, prime d'émission comprise, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 octobre 2006. La souscription des 1 076 233 actions nouvelles a été libérée intégralement par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société détenues par la société Guillemot Brothers S.A.

(10) Le Conseil d'administration dans sa séance du 18 septembre 2007 a constaté le nombre d'obligations converties entre le 1^{er} janvier 2007 au 31 août 2007, date d'échéance de l'emprunt obligataire, et a constaté l'augmentation de capital correspondante. 13 206 obligations ont été converties pendant cette période.

(11) Le Conseil d'administration dans sa séance du 29 janvier 2008 a constaté le nombre et le montant des actions émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à la suite de levées d'options de souscription d'actions. 6 700 options ont été levées pendant cette période.

4.11.4. OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

A la connaissance de la société, les personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier n'ont réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, aucune opération sur les titres de la société.

4.11.5. DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est présenté ci-après le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital, accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la société Guillemot Corporation S.A. au conseil d'administration par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Date de la délégation	Objet de la délégation	Plafond	Durée de la délégation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2009
22/05/2008	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ordinaires de la société	Nombre maximum d'actions pouvant être consenties : 5% du nombre d'actions composant le capital social de la société	38 mois soit jusqu'au 21/07/2011	Néant	Néant
22/05/2008	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société à des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Nombre maximum d'actions pouvant être attribuées gratuitement : 2% du nombre d'actions composant le capital social de la société	38 mois soit jusqu'au 21/07/2011	Néant	Néant
20/05/2009	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (avec et/ou sans droit préférentiel de souscription)	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 19/07/2011	-	Néant
20/05/2009	Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Dans la limite de 10% du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 19/07/2011	-	Néant
20/05/2009	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	Dans la limite de 2% du montant du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 19/07/2011	-	Néant

4.11.6. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

4.11.6.1. Structure du capital – Participations directes ou indirectes dans le capital de la société

L'information est présentée au paragraphe 4.11.1.

4.11.6.2. Exercice des droits de vote et transferts d'actions

Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société. Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction aux transferts d'actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions aux transferts d'actions de la société.

En outre, la société n'a connaissance d'aucune convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions.

4.11.6.3. Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

4.11.6.4. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Aucun mécanisme de contrôle n'est prévu à ce jour, la société n'ayant pas d'actionnariat salarié.

4.11.6.5. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Les statuts de la société ne prévoient pas de règles spécifiques en matière de nomination, remplacement des membres du conseil d'administration. En conséquence, les règles applicables en la matière sont celles prévues par les dispositions légales.

4.11.6.6. Pouvoir du conseil d'administration en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Les délégations de compétence et de pouvoirs conférées au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital sont présentées au paragraphe 4.11.5 du Rapport de gestion.

Le conseil d'administration dispose par ailleurs d'une autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2009 lui permettant de procéder à des rachats d'actions.

L'information concernant l'utilisation faite par le conseil d'administration de cette autorisation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 est donnée au paragraphe 4.11.2.

Les caractéristiques du programme de rachat d'actions sont rappelées ci-après :

- Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 19 novembre 2010)
- Part maximale du capital autorisée : 10 %
- Prix maximum d'achat unitaire : 10 euros
- Objectifs du programme de rachat :
 - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - la conservation et la remise ultérieure des titres, en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
 - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
 - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son Groupe,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

4.11.6.7. Règles applicables à la modification des statuts de la société

Seule l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

4.11.6.8. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

4.12. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

4.12.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Nom Adresse professionnelle	Fonctions exercées	Date d'entrée en fonction / renouvellement	Date d'expiration
Claude Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Président du conseil d'administration	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
	Président Directeur Général	1 ^{er} septembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Michel Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
	Directeur Général Délégué chargé de la stratégie	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Yves Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
	Directeur Général Délégué chargé des relations avec les fabricants de consoles de jeux vidéo et d'ordinateurs	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Gérard Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
	Directeur Général Délégué chargé de la recherche marketing	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Christian Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
	Directeur Général Délégué chargé de l'administration	1 ^{er} septembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur

Il n'a pas été proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2008 de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Marcel Guillemot car ce dernier aurait atteint au cours d'un nouveau mandat la limite d'âge fixée par les statuts de la société.

**4.12.2. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES
D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009**

4.12.2.1. Autres mandats et fonctions exercés sein du Groupe Guillemot Corporation

Nom /Prénom	Mandats/Fonctions exercés au sein du Groupe au 31/12/2009
GUILLEMOT Claude	Président : Hercules Thustmaster SAS (France) Président et administrateur : Guillemot Inc (Canada), Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada), Guillemot Inc (Etats-Unis) Administrateur : Guillemot Ltd (Grande-Bretagne), Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot S.A. (Belgique), Guillemot Romania Srl (Roumanie), Guillemot Srl (Italie) Gérant : Guillemot GmbH (Allemagne)
GUILLEMOT Christian	Gérant : Guillemot Administration et Logistique SARL (France) Administrateur : Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot Ltd (Grande-Bretagne), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada), Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada), Guillemot S.A. (Belgique)
GUILLEMOT Yves	Administrateur : Guillemot Ltd (Grande-Bretagne), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)
GUILLEMOT Michel	Administrateur : Guillemot S.A. (Belgique), Guillemot Ltd (Grande-Bretagne), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)
GUILLEMOT Gérard	Administrateur : Guillemot Ltd (Grande-Bretagne), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)

4.12.2.2. Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation

Nom / Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe au 31/12/2009
GUILLEMOT Claude	Directeur Général Délégué et Administrateur : Gameloft Brothers S.A. (France), Gameloft S.A. (France), Ubisoft Entertainment S.A. (France) Administrateur : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Iberica S.A. (Espagne), Gameloft Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Grande-Bretagne), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Ubisoft Sweden A/B (Suède), Advanced Mobile Applications Ltd (Grande-Bretagne) Administrateur suppléant : Ubisoft Norway A/S (Norvège), Ubisoft Entertainment Sweden A/B (Suède)
GUILLEMOT Christian	Président Directeur Général : Guillemot Brothers S.A. (France) Président et administrateur : Advanced Mobile Applications Ltd (Grande-Bretagne) Vice Président : Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis) Directeur Général Délégué et Administrateur : Gameloft S.A. (France), Ubisoft Entertainment S.A. (France) Administrateur : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Iberica S.A. (Espagne), Gameloft Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Angleterre), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Ubisoft Sweden AB (Suède)
GUILLEMOT Yves	Président Directeur Général : Ubisoft Entertainment S.A. (France) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers S.A. (France), Gameloft S.A. (France) Président : Ubisoft France SAS (France), Ludi Factory SAS (France), Ubisoft Books and Records SAS (France), Ubisoft Design SAS (France), Ubisoft Graphics SAS (France), Ubisoft Manufacturing & Administration SAS (France), Ubisoft Organisation SAS (France), Ubisoft Pictures SAS (France), Ubisoft Productions France SAS (France), Ubisoft Simulations SAS (France), Ubisoft World SAS (France), Ubisoft World Studios SAS (France), Tiwak SAS (France), Nadéo SAS (France), Ubisoft Finland OY (Finlande) Président et administrateur : Ubisoft Divertissements Inc (Canada), Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubisoft Music Inc (Canada), Ubisoft Music Publishing Inc. (Canada), Ubisoft Digital Arts Inc (Canada), Hybride Technologies Inc (Canada), Ubisoft Vancouver Inc (Canada), Ubisoft Toronto Inc (Canada), Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Red Storm Entertainment Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Entertainment India Private Ltd (Inde), Ubi Games S.A. (Suisse) Gérant : Ubisoft Computing SARL (France), Ubisoft Production Montpellier SARL (France), Ubisoft Production Annecy SARL (France), Ubisoft Art Sarl (France), Ubisoft Gameplay Sarl (France), Ubisoft Market Research Sarl (France), Ubisoft Development SARL (France), Ubisoft Editorial SARL (France), Ubisoft Support Studios SARL (France), Ubisoft Paris Studios SARL (France), Ubisoft Castelnau SARL (France), Ubisoft EMEA SARL (France), Ubisoft Marketing International SARL (France), Ubisoft Marketing France SARL (France), Ubisoft Operational Marketing SARL (France), Ubisoft Counsel & Acquisitions SARL (France), Ubisoft Studios Montpellier SARL (France), Ubisoft Production Internationale SARL (France), Ubisoft Design Montpellier SARL (France), Ubisoft Talent Management SARL (France), Ubisoft IT Project Management SARL (France), Ubisoft Innovation SARL (France), Spieleentwicklungskombinat GmbH (Allemagne), Sunflowers Interactive Entertainment Software GmbH (Allemagne), Blue Byte GmbH (Allemagne), Ubisoft GmbH (Allemagne), Max Design Entertainment Software Entwicklungs GmbH (Autriche), Ubi Studios SL (Espagne), Ubisoft Studios Srl (Italie), Ubisoft Sarl (Maroc), Ubisoft BV (Pays Bas) Vice-président et administrateur : Ubisoft Inc (Etats-Unis) Administrateur exécutif : Shanghai Ubi Computer Software Company Ltd (Chine) Administrateur : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Inc. (Canada), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Pty Ltd (Australie), Ubisoft S.A. (Espagne), Ubisoft Ltd (Grande-Bretagne), Ubisoft Entertainment Ltd (Grande-Bretagne), Red Storm Entertainment Ltd (Grande-Bretagne), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubisoft Ltd (Irlande), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft KK (Japon), Ubisoft Nagoya KK (Japon), Ubisoft Norway A/S (Norvège), Ubisoft Srl (Roumanie), Ubisoft Singapore Pte Ltd (Singapour), Ubisoft Sweden AB (Suède), Ubisoft Entertainment Sweden AB (Suède), Advanced Mobile Applications Ltd (Grande-Bretagne)

Nom /Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe au 31/12/2009
GUILLEMOT Michel	Président Directeur Général et Administrateur : Gameloft S.A. (France) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers S.A. (France), Ubisoft Entertainment S.A. (France) Gérant : Gameloft Rich Games Production France SARL (France), Gameloft GmbH (Allemagne), Gameloft Srl (Italie), Gameloft EOOD (Bulgarie), Gameloft S. de R.L. de C.V. (Mexique), Gameloft S.P.R.L. (Belgique), Gameloft S.r.o (République Tchèque) Président : Gameloft Partnerships SAS (France), Gameloft Live SAS (France), Ludigames SAS (France), Gameloft Srl (Roumanie), Gameloft Software (Beijing) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Shanghai) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Chengdu) Company Ltd (Chine) Président et administrateur : Gameloft Inc (Etats-Unis), Gameloft Inc (Canada), Gameloft Live Développements Inc (Canada), Gameloft Ltd (Grande-Bretagne), Gameloft KK (Japon), Gameloft Company Ltd (Vietnam), Gameloft Iberica S.A. (Espagne), Gameloft Argentina S.A. (Argentine), Gameloft Private India (Inde), Gameloft Co. Ltd. (Corée), Gameloft Ltd (Hong-Kong), Gameloft Philippines Inc. (Philippines), Gameloft Ltd (Singapour) Administrateur : Gameloft Australia Pty Ltd (Australie), Gameloft Ltd (Malte), Gameloft de Venezuela S.A. (Venezuela), Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Advanced Mobile Applications Ltd (Grande-Bretagne)
GUILLEMOT Gérard	Président : Longtail Studios Inc (Etats-Unis) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers S.A. (France), Gameloft S.A. (France), Ubisoft Entertainment S.A. (France) Administrateur : Advanced Mobile Applications Ltd (Grande-Bretagne), Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Inc. (Canada), Gameloft Live Développements Inc (Canada)

4.12.3. REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.12.3.1. Rémunérations versées par Guillemot Corporation S.A.

Nom	Montant brut en euros du 01/01/09 au 31/12/09	Montant brut en euros du 01/01/08 au 31/12/08
Claude Guillemot	140 004	90 582
<i>Dont rémunération fixe</i>	140 004	90 582
<i>Dont rémunération variable</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	0	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
Michel Guillemot	17 496	29 328
<i>Dont rémunération fixe</i>	17 496	29 328
<i>Dont rémunération variable</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	0	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
Yves Guillemot	17 496	29 328
<i>Dont rémunération fixe</i>	17 496	29 328
<i>Dont rémunération variable</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	0	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
Gérard Guillemot	17 496	29 328
<i>Dont rémunération fixe</i>	17 496	29 328
<i>Dont rémunération variable</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	0	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
Christian Guillemot	17 496	29 328
<i>Dont rémunération fixe</i>	17 496	29 328
<i>Dont rémunération variable</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	0	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
Total	209 988	207 894

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot sont rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Leur rémunération est composée uniquement d'une partie fixe.

Le conseil d'administration dans sa séance du 16 mai 2008 a décidé de modifier le montant de la rémunération fixe versée au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués à compter du 1^{er} juin 2008. Il est rappelé que les rémunérations fixes versées aux mandataires sociaux jusqu'à cette date avaient été décidées par le conseil d'administration dans sa séance du 1^{er} juillet 2002.

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot ne bénéficient pas de contrats de travail.

Le conseil d'administration n'a pas à ce jour mis en place de comité de rémunération.

Aucun avantage, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code de commerce, n'a été versé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux. Aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes.

Les mandataires sociaux de Guillemot Corporation S.A. n'ont reçu aucune rémunération de la part des autres sociétés du Groupe Guillemot Corporation au cours de l'exercice.

4.12.3.2. Rémunérations versées par la société contrôlante

La société Guillemot Brothers S.A. contrôle la société Guillemot Corporation S.A. au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Mandataires	Montant brut en euros du 01/01/09 au 31/12/09 (1)	Montant brut en euros du 01/01/08 au 31/12/08 (1)
Claude Guillemot	339 996	217 331
Michel Guillemot	243 756	161 191
Yves Guillemot	24 996	33 581
Gérard Guillemot	362 496	230 456
Christian Guillemot	462 504	288 794
Total	1 433 748	931 353

(1) Aucune rémunération variable ou exceptionnelle n'a été versée. Aucun avantage n'a été reçu.

4.13. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

4.13.1. INFORMATIONS SOCIALES

4.13.1.1. Informations liées à l'effectif

4.13.1.1.1. Effectif total

L'effectif en poste au 31 décembre 2009 se répartit comme suit :

	Société-mère	Filiales françaises	Filiales étrangères	Total
Effectif au 31 décembre 2009	5	76	90	171
Dont CDI	5	75	88	168
Dont CDD	0	1	2	3

L'effectif moyen sur l'exercice s'est élevé, pour les sociétés françaises du Groupe, à 86,58 personnes. L'effectif au 31 décembre 2008 s'élevait à 180 personnes et au 31 décembre 2007 à 152 personnes.

4.13.1.1.2. Embauches

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à 18 : une au Royaume-Uni, une à Hong-Kong, trois en France, six en Allemagne et sept en Roumanie. Huit contrats à durée déterminée ont été conclus au cours de l'exercice dont la totalité au sein des sociétés françaises.

4.13.1.1.3. Licenciements et leurs motifs

Les licenciements (au nombre de cinq au sein des sociétés étrangères) prononcés au cours de l'année ont été prononcés pour des motifs non-économiques.

4.13.1.1.4. Heures supplémentaires

Le nombre d'heures supplémentaires s'élève pour les sociétés françaises du Groupe à 1 793, et à 1 427 pour les sociétés étrangères.

Le paiement d'heures supplémentaires par les sociétés françaises est en grande partie lié à la compensation financière de journées de récupération du temps de travail non effectuées.

4.13.1.1.5. Main d'œuvre extérieure à la société

Le recours par les sociétés françaises du Groupe à du personnel intérimaire au cours de l'exercice a représenté 1 242 jours de contrat de mission (en équivalence temps-complet). Les sociétés étrangères n'ont pas fait appel à cette catégorie de collaborateurs.

4.13.1.2. Organisation du temps de travail

L'ensemble des salariés des sociétés du Groupe est concerné par l'application du cadre réglementaire en la matière, à savoir :

France :	35 heures
Canada :	40 heures
Royaume-Uni :	40 heures
Hong-Kong :	40 heures
Roumanie :	40 heures
Allemagne :	38,5 heures
Italie :	40 heures

C'est le cadre légal des 35 heures hebdomadaires travaillées qui s'applique aux salariés des sociétés françaises. L'organisation de ce temps de travail varie, selon les exigences de nos métiers et les souhaits des salariés, entre des durées de travail journalières équivalentes ou, plus fréquemment, une durée hebdomadaire du travail fixée à 37 heures et une journée de récupération du temps de travail toutes les quatre semaines.

Le nombre de collaborateurs travaillant à temps partiel (hors congé parental à temps partiel) au sein des filiales françaises et étrangères consolidées représente 7,6% de l'effectif au 31 décembre 2009.

4.13.1.2.1. Absentéisme et ses motifs

Le nombre de jours d'absence, pour les sociétés consolidées, au cours de l'exercice se répartit comme suit :

	France	Hors France
Congé maladie	204	288,5
Congé maternité	398	254
Accident du travail et trajet	0	0
Congé sans solde	19,5	331,5
Congé paternité	18	5
Autres absences	26,5	24
Total	666	903

4.13.1.3. Rémunérations

(En euros)	Société-mère	Filiales françaises consolidées	Filiales étrangères consolidées	Total
Rémunérations versées sur l'exercice	209 988	3 906 415	2 364 820	6 481 223
Charges sociales versées sur l'exercice	56 829	1 681 830	383 955	2 122 614

Les évolutions de salaire se font sur la base de négociations individuelles, en fonction de la progression des compétences et/ou des responsabilités des collaborateurs. Il n'y a pas eu en 2009, d'augmentations générales au sein des sociétés du Groupe.

Les dispositions du code du travail relatives à l'intéressement, la participation et les plans d'épargne salariale ne sont pas applicables.

La société respecte l'égalité professionnelle entre ses salariés femmes et hommes, tant au niveau des rémunérations, qualifications, classifications, promotions professionnelles et embauches.

4.13.1.4. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Les salariés de deux des trois sociétés françaises consolidées du Groupe sont représentés par des délégués du personnel.

4.13.1.5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Les sociétés françaises continuent leur démarche de prévention des risques, passant notamment par la mise à jour d'un document unique, qui permet de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les salariés pourraient être exposés. Par ailleurs, il est à noter que les activités du Groupe génèrent un risque professionnel limité.

4.13.1.6. Formation

Les sociétés françaises consolidées ont respecté le cadre défini par la réglementation en la matière, et mènent une politique visant à favoriser l'adaptation des compétences des salariés aux perspectives d'évolution des métiers du Groupe. Le nombre de jours consacrés à la formation s'élève pour les sociétés françaises consolidées et pour l'exercice à 94 jours contre 78,5 au cours de l'exercice précédent.

4.13.1.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Une des sociétés françaises du Groupe emploie une salariée bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Par ailleurs, au cours de l'exercice, les sociétés françaises ont eu recours aux prestations proposées par des Centres d'Aide par le Travail correspondant à 1,34 unité. En complément, le montant de la contribution des sociétés françaises du Groupe acquittée au titre de l'exercice en vue de l'insertion professionnelle des personnes handicapées s'est élevé à 6 946 euros.

4.13.1.8. Œuvres sociales

Les sociétés du Groupe ont organisé des animations destinées à leur personnel, et peuvent également participer au financement d'activités sociales (séjours culturels pour les enfants de salariés etc...).

4.13.1.9. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance, constitué en partie par les prestations proposées par des Centres d'Aide par le Travail (23 005 euros), s'est établi à 29 547 euros au cours de l'exercice.

4.13.1.10. Relations entretenues par la société avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Des stagiaires étudiants sont régulièrement accueillis au sein des différentes sociétés du Groupe.

4.13.1.11. Prise en compte par les filiales étrangères de l'impact de leur activité sur le développement régional et les populations locales

Néant.

4.13.2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

4.13.2.1. Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie – Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les conditions d'utilisation des sols, les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les nuisances sonores ou olfactives et les déchets – Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées – Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière

Le Groupe n'a pas de site de fabrication, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants.

Le Groupe demande à ses sous-traitants de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement et les incite à ne pas utiliser de matières ou substances dangereuses pour l'environnement.

▪ Ressources

Les sites occupés par les sociétés du Groupe sont constitués exclusivement de locaux à usage de bureaux ou d'entrepôts de stockage. La consommation de ressources en eau et énergie du Groupe se limite par conséquent à une consommation courante pour ce type de locaux. Le Groupe sensibilise les salariés aux économies d'eau et d'électricité.

Consommation de ressources par les sociétés françaises du Groupe :

	2009	2008	Variation
Eau (en m3) *	756	464	62,93%
Electricité (en KWH)	308 733	338 188	-8,71%
Fuel (en litres) *	66 234	63 069	5,02%

* locaux situés sur la commune de Carentoir (56910)

Une fuite d'eau est à l'origine de l'augmentation de la consommation en eau en 2009 par rapport à 2008.

Le Groupe étudie actuellement la possibilité de faire évoluer le système de chauffage des locaux occupés par les sociétés françaises du Groupe sur la commune de Carentoir en vue de réduire la consommation en énergie du Groupe.

Papier de bureau :

Le Groupe sensibilise les salariés à la réduction de leur consommation de papier de bureau. Il préconise les impressions papier recto-verso. De plus, certains services bénéficiant d'un système d'archivage électronique ont diminué sensiblement leur consommation de papier. La consommation de papier de bureau des sociétés françaises du Groupe s'est élevée à 4 milliers d'euros en 2009 (soit 2,5 tonnes) contre 6 milliers d'euros en 2008.

▪ Déchets

Concernant les emballages de ses produits, le Groupe travaille sans cesse à l'optimisation de la forme et de la taille des emballages par rapport à la forme de ses produits afin de limiter les déchets d'emballage.

En matière de recyclage des emballages, le Groupe a confié la collecte, le traitement et la valorisation des déchets d'emballage à Eco-Emballages pour les emballages des produits mis sur le marché français et à Landbell pour les emballages des produits mis sur le marché allemand.

Concernant les piles et accumulateurs incorporés dans ses produits, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des piles et accumulateurs mis sur les marchés français (Screlec), hollandais (Stibat) et allemand (GRS).

Pour ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement et la valorisation des produits mis sur les marchés français (Ecologic), hollandais (ICT-Milieu) et allemand (Interseroh Dienstleistungs).

En outre, les déchets papier, cartons et les piles usagées générés par le site français sont collectés par des prestataires de services en vue de leur valorisation.

4.13.2.2. Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

Néant.

4.13.2.3. Existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement, la formation et l'information des salariés sur celui-ci, les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement ainsi que l'organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société

Le Groupe n'a pas de site de fabrication, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants. Il n'existe pas au sein du Groupe de services internes de gestion de l'environnement.

4.13.2.4. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Aucune provision et garantie pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée.

4.13.2.5. Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci

Guillemot Corporation S.A. n'a versé aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

4.13.2.6. Objectifs assignés aux filiales à l'étranger

Le Groupe sensibilise les salariés de ses filiales aux économies d'eau, d'électricité et de papier.

4.14. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leurs rapports sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Leurs rapports portent sur le contrôle des comptes annuels et consolidés, la justification de leurs appréciations et les vérifications spécifiques prévues par la loi. Ils vous donneront également lecture de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Lecture vous sera ensuite donnée des projets de résolutions.

Puis, nous ouvrirons le débat et passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation ce jour.

Le Conseil d'administration
Le 12 mars 2010

4.15. ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

4.15.1. TABLEAU FINANCIER (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE) DE LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

Exercice	2009	2008	2007	2006	2005
Capital social en fin d'exercice (en milliers d'euros)	11 524	11 524	11 519	11 295	10 466
Nb actions ordinaires	14 965 876	14 965 876	14 959 176	14 668 644	13 592 310
Nb actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions à créer	2 031 298	2 131 298	1 634 464	4 016 074	3 770 578
Par conversion d'obligations	0	0	0	2 381 610	2 381 610
Par levée d'options de souscription d'actions	2 031 298	2 131 298	1 634 464	1 634 464	955 464
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	433 504
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxe	61 237	50 162	43 303	36 646	20 891
Résultat avant impôts, participation, dotations, provisions	-213	3 533	4 008	-2 007	3 521
Impôts sur les bénéfices	0	-19	-30	-30	-105
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations, provisions	308	1 823	5 182	1 547	-9 487
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, participations avant dotations et provisions	0	0,23	0,27	-0,14	0,26
Résultat après impôts, participation, dotations et provisions	0	0,12	0,35	0,11	-0,70
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen des salariés *	5	5	5	5	5
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	210	208	206	206	206
Cotisations sociales et avantages sociaux (en milliers d'euros)	57	60	67	72	72

* Il s'agit des mandataires sociaux dirigeants, Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, ne bénéficiant pas d'un contrat de travail.

4.15.2. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (ART. L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'a été mis en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aucune option de souscription d'actions attribuée dans le cadre des plans d'options existants n'a été levée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, les options de souscription d'actions restantes permettent la création potentielle maximale de 2 031 298 actions nouvelles, soit 11,95% de la somme des titres composant le capital et de ces actions nouvelles.

A ce jour, la société n'a pas mis en place de plan d'options d'achat d'actions.

4.15.2.1. Historique des attributions d'options de souscription d'actions

	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan
Date de l'assemblée générale	12/11/98	12/11/98	21/12/00	21/12/00	15/02/02
Date du Conseil d'administration	14/11/98	06/12/99	17/04/01	18/04/01	04/11/02
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	96 466	100 000	28 000	72 000	199 998
- dont par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	20 000	22 000	2 520	6 160	199 998
Point de départ d'exercice des options	27/11/03	06/12/04	17/04/05	18/04/02	04/11/06
Date d'expiration des options	14/11/08	06/12/09	17/04/11	18/04/11	04/11/12
Prix de souscription (en euros)	16,76	36	29	29	1,36
Modalités d'exercice	-	-	-	25% par an	-
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0
Dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2009	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	96 466	100 000	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	28 000	72 000	199 998

	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan	8 ^{ème} plan	9 ^{ème} plan	10 ^{ème} plan
Date de l'assemblée générale	20/02/03	20/02/03	20/02/03	15/06/06	15/06/06
Date du Conseil d'administration	01/09/03	22/02/06	22/02/06	18/02/08	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	459 000	433 000	246 000	383 000	217 000
- dont par les mandataires sociaux	0	75 000	0	75 000	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	218 000	157 500	82 000	200 000	130 000
Point de départ d'exercice des options	01/09/07	22/02/10	22/02/08	18/02/12	18/02/10
Date d'expiration des options	01/09/13	22/02/16	22/02/16	18/02/18	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,83	1,74	1,77	1,91	1,91
Modalités d'exercice	-	-	1/3 par an	-	1/3 par an
Nombre d'actions souscrites	6 700	0	0	0	0
Dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2009	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	452 300	433 000	246 000	383 000	217 000

Aucune des options de souscription d'actions attribuées le 14 novembre 1998 dans le cadre du premier plan d'option n'a été levée et celles-ci sont toutes devenues caduques le 14 novembre 2008.

Aucune des options de souscription d'actions attribuées le 6 décembre 1999 dans le cadre du deuxième plan d'option n'a été levée et celles-ci sont toutes devenues caduques le 6 décembre 2009.

4.15.2.2. Options de souscription d'actions consenties et souscrites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Néant.

4.15.3. RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES (ART. L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux et aux salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ni au cours des exercices précédents.

4.15.4. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 et suivants du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport, de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société, de l'étendue des pouvoirs du président directeur général, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale.

Ce rapport a été préparé avec l'appui des services administratifs et financiers sur la base des procédures de contrôle interne existantes au sein du Groupe et dont j'ai suivi personnellement l'évolution des travaux. Il a été approuvé par le conseil d'administration dans sa séance du 12 mars 2010.

A - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middelnext de décembre 2009 pour les valeurs moyennes et petites. Ce code est disponible sur le site Internet de Middelnext (www.middelnext.com).

Le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du code Middelnext.

B - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Composition du conseil d'administration

L'article 9 des statuts prévoit que la société puisse être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Votre conseil d'administration est composé de cinq membres. Il ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés. Votre conseil d'administration ne comprend pas de membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise Middelnext, puisqu'au terme de ce code, est considéré comme indépendant un membre qui n'a pas de relation financière, contractuelle ou familiale significative avec la société, son Groupe ou sa direction, susceptible d'altérer l'indépendance de son jugement. Compte tenu de l'actionnariat de référence de la société, principalement familial, ainsi que la taille de la société, il n'est pas apparu nécessaire de nommer à ce jour de membre indépendant au sein du conseil d'administration. Il n'est cependant pas exclu qu'à l'avenir et en fonction du développement de la société, il ne soit fait appel à un ou plusieurs membres indépendants.

La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est présentée aux paragraphes 4.12.1 et 4.12.2 du Rapport de gestion.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Les administrateurs sont toujours rééligibles. Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins et ne pas être âgé de plus de 80 ans.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires; toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

2) Rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il représente le conseil d'administration dans ses rapports avec les tiers. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Dans sa séance du 29 avril 2002, votre conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société.

Votre conseil d'administration a approuvé le projet de Règlement intérieur du conseil d'administration proposé par son président, dans sa séance du 31 octobre 2007, lequel a ensuite été modifié par le conseil d'administration dans sa séance du 12 mars 2010. Ce règlement fixe notamment le rôle de votre conseil d'administration, les principes directeurs de fonctionnement de votre conseil d'administration et les devoirs de ses membres.

3) Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au minimum quatre fois par an.

Les réunions du conseil d'administration ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, lorsque la loi l'autorise, les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre conseil d'administration s'est réuni cinq fois. Les réunions ont toutes été présidées par votre président. Le taux de présence aux réunions s'est élevé à 96%.

Date	Ordre du jour des réunions du conseil d'administration
20/03/2009	Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008; Proposition d'affectation et de répartition du résultat; Décision à prendre en matière de code de gouvernement d'entreprise; Examen et approbation du projet de rapport du président du conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du code de commerce; Résolutions à présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires; Convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.
30/03/2009	Remboursement d'avances en comptes courants d'actionnaires abandonnées avec clause de retour à une meilleure fortune.
30/04/2009	Arrêté des documents de gestion prévisionnelle visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents.
16/07/2009	Décision à prendre quant à la création d'un comité spécialisé chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.
30/10/2009	Arrêté des documents périodiques visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents.

4) Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 10 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par tout moyen même verbalement.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels, conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce.

5) Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués ou mis à leur disposition, dans un délai suffisant avant la réunion, ou leur ont été remis en séance.

6) Rémunération des administrateurs

A ce jour, les membres du conseil d'administration ne reçoivent pas de jeton de présence.

7) Comités spécialisés

Dans sa séance du 16 juillet 2009, le conseil d'administration a décidé qu'il remplirait lui-même les fonctions du comité chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Aucun comité n'a été mis en place, à ce jour, par le conseil d'administration. Il n'est cependant pas exclu qu'à l'avenir et en fonction du développement de la société, il ne soit créé un ou plusieurs comités spécialisés.

8) Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

C - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe s'est appuyé sur les recommandations formulées par l'AMF dans son rapport publié le 22 janvier 2007 ainsi que sur le cadre de référence du contrôle interne des sociétés cotées.

Le Groupe a également utilisé le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites de ce cadre de référence afin de faciliter la réflexion et la communication sur le contrôle interne et de permettre à la société d'identifier les points de contrôle à améliorer.

1) Objectifs des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre ces objectifs, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces objectifs seront atteints.

2) Organisation générale du contrôle interne

a) Périmètre du contrôle interne

La société-mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales, en les adaptant à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et les filiales.

b) Acteurs chargés du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Guillemot repose sur des principes de délégation, d'autorisation et de séparation des fonctions qui se traduisent dans les procédures et circuits d'approbation et de validation.

Chaque collaborateur du Groupe est sensibilisé aux règles de conduite et d'intégrité qui sont le fondement même du contrôle interne du Groupe. Chaque collaborateur a la connaissance nécessaire pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

L'organisation et le rôle des différents organes qui concourent au contrôle interne sont détaillés ci-après :

◆ **Le Président Directeur Général** est responsable de l'élaboration des procédures et des moyens mis en œuvre pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne.

♦ **Les Services Administratifs et Financiers** regroupent des services fonctionnels ayant une double mission d'expertise et de contrôle à savoir :

Le Service Contrôle de Gestion du Groupe fournit des informations chiffrées pertinentes (chiffre d'affaires, marges, coûts, etc.) aux responsables.

Il a pour objectifs :

- la mise en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilités,
- l'analyse des écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, l'explication des causes de ces écarts avec les opérationnels et le suivi de la mise en place des mesures correctives correspondantes,
- la vérification de l'exactitude des données de base et le contrôle des restitutions des systèmes d'information comptable et financière.

Le Service Comptabilité et Consolidation a les objectifs suivants :

- l'élaboration des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels dans le respect des obligations légales et dans les délais répondant aux exigences des marchés financiers,
- la responsabilité de la mise en œuvre des procédures comptables,
- la définition et le contrôle de l'application des procédures de sécurité financière en respect du principe de séparation des tâches entre les ordonnateurs et les payeurs,
- la définition, avec l'aide d'un conseil fiscal, de la stratégie fiscale,
- la coordination avec les Commissaires aux comptes et la mise à disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

Le Service Trésorerie

Le service a pour mission de suivre le niveau de trésorerie du Groupe et d'en assurer l'optimisation. Le service assure l'organisation de la gestion des flux et décide de l'utilisation des ressources financières en relation avec chacun des établissements financiers.

Afin de réduire le risque d'erreur ou de fraude, les délégations de pouvoirs sont attribuées à un nombre limité de collaborateurs seuls habilités par la Direction générale à traiter certaines opérations financières selon des seuils et autorisations prédéfinis.

Le Service Juridique

Le Groupe est doté d'un service juridique interne qui assure des prestations au profit des différents services des sociétés du Groupe.

Ce service a en charge :

- la définition et le contrôle de l'application de la politique contractuelle du Groupe,
- le suivi des contentieux et risques juridiques, et constitue une interface avec le service comptabilité pour leur prise en compte dans les états financiers,
- le suivi des engagements hors bilan,
- le suivi des différents contrats d'assurance du Groupe.

Le Service Ressources Humaines

Le service ressources humaines est centralisé au niveau du siège. Il s'assure du respect par le Groupe des dispositions du code du travail et organise les relations avec les instances représentatives du personnel.

Le Service Communication Financière

Le Service communication financière diffuse, auprès des actionnaires, des analystes financiers et des investisseurs, les informations nécessaires à la bonne compréhension de la stratégie du Groupe.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Le service en charge des systèmes d'information gère le développement d'outils spécifiques et collabore au choix des solutions informatiques. Il effectue un suivi régulier du déroulement des projets informatiques et s'assure qu'ils sont en adéquation avec les besoins opérationnels.

c) Mise en œuvre du contrôle interne

♦ **Procédures de contrôle de gestion**

Business plan

L'organisation de la prévision est centralisée et organisée au niveau du siège par le service contrôle de gestion qui en définit les principes et le calendrier, anime le processus par entité et vérifie la cohérence avec la stratégie du Groupe. Ce plan est actualisé semestriellement.

Budget annuel

Les responsables opérationnels et fonctionnels, en collaboration avec le service contrôle de gestion, établissent pour l'année à venir un budget annuel.

Les objectifs proposés font l'objet d'une validation par la Direction générale en fin d'année précédant la période de référence.

Tableau de bord hebdomadaire

Le service contrôle de gestion édite chaque semaine le tableau de bord adressé à la Direction générale qui contient notamment les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires consolidé
- la marge brute
- les frais
- le niveau du stock
- les indicateurs de réalisations par rapport aux prévisions et budgets
- les indicateurs de tendances

Rapprochement avec les données comptables

Chaque trimestre, le service contrôle de gestion effectue un rapprochement avec les données comptables afin d'analyser et rectifier les écarts entre :

- les abonnements inscrits en gestion et les charges comptables réelles,
- les méthodes d'alimentation des charges par le contrôle de gestion et les charges réelles.

Ce rapprochement permet d'obtenir les données d'analyses sectorielles.

Prévisions financières

Afin de compléter l'approche prévisionnelle réalisée par les budgets et renforcer la cohérence des prévisions gestion et trésorerie, le service comptabilité prépare les éléments suivants :

- le compte de résultat simplifié permettant de faire ressortir les soldes intermédiaires de gestion,
- le bilan simplifié afin de compléter l'approche résultat issue des prévisions gestion par une approche patrimoniale permettant à la fois d'anticiper l'évolution des postes clés tels que les immobilisations/investissements ou la situation du besoin en fonds de roulement, et de fiabiliser l'approche trésorerie,
- le tableau de financement permettant de travailler sur des indicateurs prévisionnels.

◆ Procédures de contrôle des engagements

Rédaction, approbation et suivi des contrats

Le service juridique du Groupe est engagé dans une démarche de sécurisation et de contrôle des engagements en relation étroite avec la Direction générale et les opérationnels.

Contrôle des contrats

Les contrats, avant signature par le Groupe, sont soumis au contrôle du service juridique. Après signature, l'ensemble des originaux des contrats est classé au service juridique.

Les achats

Le Groupe travaille régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'il a préalablement référencés. Dans ce cadre, l'ouverture de compte d'un nouveau fournisseur est de la responsabilité de la Direction.

La procédure mise en place veille tout particulièrement à la séparation des fonctions à l'intérieur du cycle achats, de la commande au règlement de la facture et au contrôle a posteriori des comptes.

Les ventes

Les conditions générales de ventes sont arrêtées et revues chaque année par le service juridique et le service commercial en fonction notamment de l'évolution de la réglementation.

La solvabilité des clients est une préoccupation permanente du Groupe. Ainsi, de la Direction au chargé de clientèle, des procédures strictes sont appliquées.

Il en découle une sélection rigoureuse des nouveaux clients qui doivent obtenir une couverture Assurance Crédit suffisante avant toute entrée en relation. Le suivi des règlements (et les relances qui en découlent) est permanent et systématique et relève de la double responsabilité du service comptabilité clients et de la direction commerciale.

◆ Procédure de contrôle des actifs

Les immobilisations

Les immobilisations sont gérées par le service comptabilité générale. Un point régulier est fait avec un responsable technique sur l'état de ces actifs.

Les stocks

Un inventaire physique est effectué tous les ans.

Le suivi des entrées, des sorties et du stockage des marchandises fait l'objet d'une procédure rigoureuse à l'aide d'un outil de gestion spécifique développé en interne. Un contrôle quantitatif régulier est effectué pour les références à forte rotation.

◆ Procédure de contrôle de la trésorerie

Sécurisation des paiements

Tous les moyens de paiement du Groupe font l'objet d'une procédure de sécurisation, contractualisée auprès des banques. Ces procédures de sécurisation sont doublées d'un rapprochement bancaire-comptable quotidien.

Le risque de fraude interne est limité grâce à une procédure de séparation des tâches entre l'émetteur du titre de paiement et le signataire.

Gestion du risque de liquidité

Le service trésorerie est chargé de veiller à ce que le Groupe dispose des sources de financement pérennes et en quantité suffisante au regard de ses besoins.

Pour ce faire, une analyse mensuelle est réalisée, elle est assortie d'une réactualisation journalière des prévisions de trésorerie et d'un reporting quotidien à la Direction générale de la situation de la trésorerie nette.

Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

Les achats de marchandises sont effectués principalement en dollar américain.

Le Groupe facture ses clients principalement en euros.

Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur d'activité du Groupe, le Groupe fait évoluer ses prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient. En conséquence, il a été choisi de ne pas souscrire de couverture de risque de change. Cependant, au moment de ses commandes, le Groupe procède à l'achat d'une partie des dollars au comptant ou à terme pour couvrir le risque de change lié à une éventuelle hausse du dollar.

Le risque de taux est étudié régulièrement par le service trésorerie et validé par la Direction générale. Au 31 décembre 2009, le Groupe ne dispose pas de contrat de couverture de taux.

◆ Procédure de production et de contrôle de l'information financière

Constatation du chiffre d'affaires

Le service contrôle de gestion fournit, chaque trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La comptabilisation du chiffre d'affaires est assurée par le déversement des données de facturation du logiciel de facturation dans les systèmes comptables.

Un rapprochement est effectué entre les chiffres provenant de la gestion et les chiffres issus de la comptabilité.

Outils comptables

Le Groupe utilise plusieurs logiciels pour les besoins de la comptabilité générale, de la gestion de trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la paie et de la consolidation. Le développement en interne d'outils spécifiques de gestion permet d'optimiser les besoins.

Procédures d'analyse et de contrôle

L'enregistrement des événements comptables récurrents est normé grâce à l'utilisation de pièces comptables dédiées, ce qui assure une productivité et une sécurité optimale sur le plan de l'homogénéité de l'information restituée.

Le principe de séparation des tâches est appliqué au niveau du service comptable pour éviter les risques d'erreur ou de fraude.

La sécurité des données informatiques et des traitements fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegardes, back-up etc...).

Les droits d'accès sont gérés de façon centrale et permettent de sécuriser les engagements des sociétés, ainsi que les autorisations et émissions de paiements.

L'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat est analysé par comparaison avec l'année précédente et tous les écarts sont justifiés dans le cadre du contrôle des risques de fraude ou d'erreur.

Procédures d'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes sociaux fait l'objet d'une présentation à la Direction générale par le service comptabilité et d'une analyse conjointe des postes d'inventaire avec le service contrôle de gestion. La constatation des provisions fait suite à une analyse précise des risques auprès des services opérationnels et/ou fonctionnels concernés, du service juridique et, le cas échéant, de conseils externes.

L'élaboration des comptes consolidés est effectuée en interne par le service consolidation qui veille à la mise à jour des paramètres de la consolidation, à la préparation et réalisation des états statutaires en conformité avec les normes IFRS. Les principaux contrôles effectués par le service consolidation concernent le contrôle des liasses provenant des filiales, la revue des états de contrôle édités après les traitements de consolidation et le contrôle des états d'analyse de la consolidation.

Les relations avec les Commissaires aux Comptes sont organisées comme suit :

- une réunion préalable à l'arrêté, à laquelle participe la direction générale, permet de convenir du calendrier, de l'organisation et de valider les grandes options comptables,
- une réunion de synthèse, après l'arrêté, à laquelle participe la Direction générale, permet de recueillir les remarques éventuelles des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Les comptes sont ensuite présentés au Président du conseil d'administration avant d'être arrêtés par le conseil d'administration.

Communication financière

Le Président Directeur Général et les Directeurs généraux délégués sont les principaux intervenants dans la communication des informations financières au marché.

Sont également habilités à communiquer des informations financières, la direction financière, le service communication ainsi que le service juridique.

La communication financière est assurée à partir des états financiers et comptables, des documents de référence et des communiqués de presse financiers.

Ces documents sont validés par les différents services administratifs et financiers concernés, l'ensemble étant validé par la Direction générale.

Enfin, le document de référence est déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Pour diffuser cette information financière, les moyens utilisés sont le courrier électronique, le téléphone et le courrier postal.

L'information financière est également diffusée par voie d'avis financiers publiés dans un quotidien économique de diffusion nationale et par voie de communiqués de presse mis en ligne sur le site Internet du Groupe Guillemot (disponibles sur ce site en langue française et en langue anglaise).

d) Elaboration de l'information comptable et financière des actionnaires

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, et celles visant à en assurer la conformité avec les principes comptables généraux, sont organisées par la Direction générale qui en confie l'exécution aux services administratifs et financiers et en contrôle l'exécution.

e) Conclusion

Les procédures de contrôle interne du Groupe Guillemot Corporation font l'objet d'une veille permanente qui permet leur mise à jour et leur évolution en tenant compte, notamment, des modifications intervenant dans la législation et la réglementation applicable au Groupe et à ses activités.

Les principales actions en 2009 ont été :

- La mise en place de procédures anti-fraude et de sécurité dans les entrepôts,
- Le renforcement des procédures de sélection et d'évaluation des nouveaux clients et fournisseurs.

Pour 2010, les principaux projets concernent :

- La mise en place de questionnaires d'auto-évaluation visant à identifier les éventuelles zones de faiblesse dans les entités opérationnelles et à renforcer la culture de contrôle interne,

- Au niveau informatique, dans le cadre des plans de reprise et de continuité d'activité, le Groupe a pour objectif le passage à la virtualisation des serveurs en 2010, ce qui permettra, en cas d'incident, un retour à une activité normale dans des temps très courts et une sécurité accrue.

Le Président du Conseil d'administration estime que les mesures mises en place permettent d'assurer un contrôle interne efficace.

D - POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

A ce jour, le conseil d'administration n'a apporté aucune limitation de pouvoirs particulière à votre Président Directeur Général autres que celles prévues par les statuts et par la loi.

E - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale figurent à l'article 14 des statuts et sont reprises ci-après : « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Il est précisé qu'un actionnaire ne peut se faire représenter à l'assemblée générale que par son conjoint ou par un autre actionnaire.

F - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est constituée d'une partie fixe. Elle n'est constituée d'aucune partie variable et d'aucun avantage en nature.

A ce jour, aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les dirigeants mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Lorsque des options de souscription d'actions sont attribuées aux dirigeants mandataires sociaux, le nombre d'options attribuées à chacun d'eux est identique, et des options sont également attribuées à des salariés du Groupe. Le dirigeant mandataire social doit par ailleurs faire partie de la société au moment de la levée des options.

Concernant les options attribuées depuis le 1^{er} janvier 2007, le dirigeant mandataire social doit conserver au nominatif 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de ses fonctions.

G - INFORMATIONS PREVUES PAR L'ARTICLE L.225-100-3

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, prévus à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, sont présentés au paragraphe 4.11.6 du Rapport de gestion.

Fait à Chantepie, le 12 mars 2010
Le Président du conseil d'administration

5. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

5.1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	Net 31.12.09	Net 31.12.08
Ecarts d'acquisition	5.5.7.1	888	888
Immobilisations incorporelles	5.5.7.2	3 758	3 935
Immobilisations corporelles	5.5.7.3	3 890	3 845
Actifs financiers	5.5.7.4	158	84
Actifs d'impôts exigibles	5.5.7.9	0	0
Impôts différés actifs	5.5.8.6	0	0
Actifs non courants		8 694	8 752
Stocks	5.5.7.5	9 833	15 325
Clients	5.5.7.6	13 095	12 115
Autres créances	5.5.7.7	2 384	2 069
Actifs financiers	5.5.7.4	8 841	12 153
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.5.7.8	7 362	2 121
Actifs d'impôts exigibles	5.5.7.9	74	329
Actifs courants		41 589	44 112
Total Actif		50 283	52 864
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.09	31.12.08
Capital (1)		11 524	11 524
Primes (1)		10 433	10 433
Réserves et résultat consolidé (2)		-766	3 330
Ecarts de conversion		316	254
Capitaux propres groupe	5.5.7.10	21 507	25 541
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres de l'ensemble		21 507	25 541
Engagements envers le personnel	5.5.7.12	263	237
Emprunts	5.5.7.13	1 787	1 410
Autres dettes	5.5.7.14	2 102	2 179
Impôts différés passifs	5.5.8.6	0	0
Passifs non courants		4 152	3 826
Fournisseurs		16 567	11 969
Emprunts à court terme	5.5.7.13	2 432	5 282
Dettes fiscales		997	1 189
Autres dettes	5.5.7.14	4 345	4 974
Provisions	5.5.7.11	283	83
Passifs courants		24 624	23 497
Total Passif		50 283	52 864

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice -4 495 milliers d'euros

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.2. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

- Compte de résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.09	31.12.08
Chiffre d'affaires net	5.5.6	61 248	49 553
Achats consommés	5.5.8.1	-33 039	-34 079
Charges externes	5.5.8.1	-11 125	-12 714
Charges de personnel	5.5.8.1	-8 979	-8 394
Impôts et taxes		-387	-404
Dotations aux amortissements	5.5.8.2	-1 910	-1 166
Dotations aux provisions	5.5.8.2	-1 109	-928
Variation des stocks de produits finis	5.5.8.3	-4 829	9 077
Autres produits d'exploitation	5.5.8.4	135	595
Autres charges d'exploitation	5.5.8.4	-867	-1 055
Résultat opérationnel courant		-862	485
Résultat opérationnel		-862	485
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		2	93
Coût de l'endettement financier brut		206	323
Coût de l'endettement financier net	5.5.8.5	-204	-230
Autres produits financiers	5.5.8.5	271	0
Autres charges financières	5.5.8.5	-3 481	-22 545
Charge d'impôt	5.5.8.6	-219	-21
Résultat net de l'ensemble consolidé		-4 495	-22 311
dont résultat net des activités arrêtées	5.5.8.7	0	0
Part des intérêts minoritaires		0	0
Résultat net part du groupe		-4 495	-22 311
Résultat de base par action	5.5.8.8	-0,31 €	-1,52 €
Résultat dilué par action	5.5.8.8	-0,28 €	-1,36 €

- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Résultat net part du groupe	-4 495	-22 311
Ecart de conversion	62	146
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	0	0
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	62	146
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part du groupe	-4 433	-22 165
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part des minoritaires	0	0

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres
Situation au 01.01.08		11 519	10 426	-1 110	26 423	108	47 366
Résultat global au 31.12.08					-22 311	146	-22 165
Affectation résultat 31.12.07				26 423	-26 423		0
Stock options				389			389
Titres de l'entreprise consolidante				-15			-15
Plus et moins-values sur titres propres				-42			-42
Augmentation de capital par levée d'options		5	7				12
Autres				-4			-4
Situation au 31.12.08		11 524	10 433	25 641	-22 311	254	25 541
Situation au 01.01.09		11 524	10 433	25 641	-22 311	254	25 541
Résultat global au 31.12.09	5.5.8				-4 495	62	-4 433
Affectation résultat 31.12.08				-22 311	22 311		0
Stock options	5.5.7.10			381			381
Titres de l'entreprise consolidante	5.5.7.10			45			45
Plus et moins-values sur titres propres	5.5.7.10			-21			-21
Autres				-6			-6
Situation au 31.12.09		11 524	10 433	3 729	-4 495	316	21 507

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphe	31.12.09	31.12.08
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées		-4 495	-22 311
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		2 149	1 263
- Reprises des amortissements et provisions		-19	-27
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	5.5.8.5	3 343	18 262
+/- Charges et produits liés aux stock options	5.5.7.10	381	389
-/+ Plus et moins-values de cession		0	2 639
Variation des impôts différés	5.5.8.6	0	-526
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net		1 359	-311
Coût de l'endettement financier net	5.5.8.5	204	230
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net		1 563	-81
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement		10	81
Stocks	5.5.7.5	5 601	-8 228
Clients	5.5.7.6	-904	-2 787
Fournisseurs		4 584	2 122
Autres		-1 391	2 597
Variation du besoin en fonds de roulement		7 890	-6 296
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles		9 259	-6 526
Flux de trésorerie liés aux investissements			
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	5.5.7.2	-28	-64
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	5.5.7.3	-1 043	-929
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.5.7.3	1	4
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	5.5.7.4	-53	-9
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	5.5.7.4	2	3 006
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 121	2 008
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital ou apports en numéraire	5.5.7.10	0	12
Rachat et reventes d'actions propres		0	0
Emprunts	5.5.7.13	3 000	0
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	5.5.7.14	-456	-1 303
Remboursement des emprunts	5.5.7.13	-2 166	-1 904
Autres flux liés aux opérations de financement		-6	-5
Total des flux liés aux opérations de financement		372	-3 200
Incidence des écarts de conversion		29	-54
Variation de trésorerie		8 539	-7 772
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	5.5.7.8 et 5.5.7.13	-1 216	6 556
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	5.5.7.8 et 5.5.7.13	7 323	-1 216

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

5.5.1. INFORMATIONS GENERALES

Guillemot Corporation est concepteur et fabricant de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs. Le Groupe propose une gamme de produits diversifiée sous les marques Hercules et Thrustmaster. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est désormais présent dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, la Belgique, Hong-Kong et la Roumanie et distribue ses produits dans plus de trente pays. La mission du Groupe est de fournir des produits innovants et de grande qualité afin d'accroître les performances des joueurs et le plaisir des utilisateurs.

La société est une société anonyme dont le siège social est situé Place du Granier, BP 97143, 35 571 Chantepie Cedex.

5.5.2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite de la croissance de l'activité du Groupe et par deux semestres très contrastés au niveau du résultat opérationnel.

Le chiffre d'affaires consolidé annuel s'établit à 61,2 millions d'euros en hausse de 23,39% par rapport à l'exercice précédent. La forte dynamique des ventes Hercules a compensé le retrait de Thrustmaster, lié à l'évolution du marché « Casual games », et a permis cette croissance supérieure à la prévision initiale.

Le résultat opérationnel courant ressort à -0,9 million d'euros contre un résultat de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2008. Ce résultat est impacté par un premier semestre affichant une perte opérationnelle de 4,2 millions d'euros, affecté par des niveaux de stock élevés en début de période, particulièrement en netbooks, ayant nécessité des actions promotionnelles fortes. Celles-ci, combinées à un dollar au plus haut lors de l'achat de ces marchandises, ont eu un impact significatif sur les taux de marge du premier semestre. Les nombreuses actions mises en place en début d'année et la forte dynamique de fin d'année ont permis au Groupe de renouer avec une bonne rentabilité au second semestre.

Le résultat net consolidé s'établit à -4,5 millions d'euros contre -22,3 millions d'euros à période comparable. Cette perte provient essentiellement de la baisse de valeur du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft détenus par le Groupe, la valeur du portefeuille passant de 12,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les capitaux propres passent de 25,5 millions d'euros à 21,5 millions d'euros au 31 décembre 2009. La situation financière du Groupe s'est améliorée sur l'exercice, l'endettement net passant de 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 à -1 million d'euros au 31 décembre 2009.

5.5.3. REFERENTIEL

Conformément au Règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Guillemot Corporation présente ici ses états financiers consolidés de l'exercice 2009 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne (ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm). Ces normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

5.5.4. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

5.5.4.1. Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire en 2009 :

IAS 1 révisée – Présentation des états financiers

Le Groupe a choisi de présenter son résultat global dans deux états distincts (le compte de résultat et l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres). L'information comparative a été modifiée pour tenir compte de cette révision. Etant donné que seul un changement de présentation est requis, il n'y a aucun impact sur le résultat par action.

IFRS 8 – Secteurs opérationnels

Cette nouvelle norme, qui remplace la norme IAS 14, requiert une approche de gestion, selon laquelle l'information sectorielle doit être présentée sur les mêmes bases que celles utilisées dans les reportings internes. Cette nouvelle norme n'entraîne pas de modification de la présentation des secteurs opérationnels du Groupe.

IAS 7 amendements - Tableaux des flux de trésorerie
IAS 8 amendements - Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs
IAS 10 amendements – Evènements postérieurs à la clôture
IAS 16 amendements – Immobilisations corporelles
IAS 18 amendements – Produits des activités ordinaires
IAS 19 amendements – Avantages du personnel
IAS 20 amendements – Subventions et aides publiques
IAS 21 amendements – Effets des variations des cours des monnaies étrangères
IAS 23 révisée – Coûts d'emprunts
IAS 27 amendements – Etats financiers consolidés et individuels
IAS 28 amendements – Participations dans des entreprises associées
IAS 29 amendements – Information financière dans les économies hyperinflationnistes
IAS 31 amendements – Participation dans des coentreprises
IAS 32 amendements – Instruments financiers, présentation
IAS 34 amendements – Information financière intermédiaire
IAS 36 amendements – Dépréciation d'actifs
IAS 38 amendements – Immobilisations incorporelles
IAS 39 amendements – Instruments financiers, comptabilisation et évaluation
IAS 40 amendements – Immeubles de placement
IAS 41 amendements – Agriculture
IFRS 1 amendements – Première adoption des IFRS
IFRS 2 amendements – Paiement fondé sur des actions
IFRS 7 amendements – Instruments financiers, informations à fournir
IFRIC 9 – Dérivés incorporés
IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe
IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients
IFRIC 14 – Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum
Ces normes, amendements à des normes existantes et interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables en 2009 ou n'ont pas été adoptés par anticipation :

IAS 27 amendements – Etats financiers consolidés et individuels
IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises
Amendement IFRS 5
IFRIC 12, Concessions de services
IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Ces normes, amendements à des normes existantes et interprétations ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

5.5.4.2. Principes de consolidation

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe Guillemot Corporation sont intégrées globalement. L'ensemble des sociétés consolidées a arrêté ses comptes annuels le 31 décembre 2009. Les méthodes comptables des filiales sont alignées sur celles du Groupe. Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'a pas une influence notable ne sont pas consolidées. Le Groupe Guillemot Corporation n'exerce aucun contrôle conjoint ni influence notable sur ses autres participations.

Les résultats des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation sont consolidés à compter de la date de prise de contrôle ou de la date de création des sociétés. Les éliminations des opérations intragroupe sont réalisées pour toutes les sociétés du Groupe suivant les règles applicables en matière de consolidation. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les résultats internes non réalisés compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées sont éliminés.

5.5.4.3. Immobilisations incorporelles

- Marques
Les marques acquises par le Groupe ont été considérées comme ayant une durée de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Leur durée d'utilité est réexaminée chaque année et les marques sont soumises à des tests de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. Un test de dépréciation est également réalisé en cas

d'apparition d'un indice de perte de valeur. En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

▪ Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale acquise sont inscrits au bilan consolidé pour leur juste valeur à cette date. L'écart positif entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs nets identifiables est porté à la rubrique " écarts d'acquisition ". Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles. Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptibles de bénéficier des synergies.

Les éléments acquis par le Groupe reconnus comme des fonds de commerce, et en particulier les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) permettant à la société d'exercer son activité et de poursuivre son développement, mais qui ne répondent pas aux critères d'identification permettant de les présenter isolément à l'actif du bilan consolidé, sont également assimilés à des écarts d'acquisition.

▪ Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation dès lors que certaines conditions sont remplies :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre
- Capacité à l'utiliser ou le vendre
- Probabilité que des profits futurs pourront être rattachés à cet actif
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Actuellement dans les comptes consolidés, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

▪ Les logiciels de bureautique

Les logiciels de bureautique sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation, généralement comprise entre 3 et 5 ans.

▪ Licences

Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis. Ces montants sont comptabilisés dans un compte Licences en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils répondent à la définition d'un actif (identifiable, contrôlé et porteur d'avantages économiques futurs), et amortis en fonction du montant des royalties versées au titre des ventes.

A la clôture de l'exercice, le montant restant à amortir est comparé avec les perspectives de ventes auxquelles sont appliquées les conditions du contrat. Si ces perspectives de ventes ne sont pas suffisantes, un amortissement complémentaire est pratiqué en conséquence.

5.5.4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements calculés, par application de taux homogènes au sein du Groupe, sont déterminés en fonction de leur durée probable d'utilisation par référence aux modes et aux durées d'utilisation suivants :

Bâtiments :	20 ans (linéaire)
Agencements et aménagements :	10 ans (linéaire)
Installations techniques :	entre 5 et 10 ans (linéaire)

Matériel de transport :	4 ou 5 ans (linéaire)
Matériel de bureau et matériel informatique :	entre 3 et 5 ans (linéaire)
Mobilier :	5 à 10 ans (linéaire)

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

5.5.4.5. Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières indiquant un indice de perte de valeur, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les marques et goodwill détenus en France sont alloués aux deux unités génératrices de trésorerie Hercules et Thrustmaster composant les segments de l'information sectorielle primaire.

5.5.4.6. Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont considérés comme des contrats de location financement.

Ils sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon une méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Il n'y a pas de contrats de location financement en cours au 31 décembre 2009.

5.5.4.7. Actifs financiers

Le référentiel IFRS définit quatre catégories d'actifs financiers que sont les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en résultat, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs disponibles à la vente.

Les titres en portefeuille sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition, augmenté, dans le cas des actifs autres que ceux classés parmi les actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette réévaluée et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les actions propres à la clôture sont déduites des capitaux propres du Groupe pour leur valeur d'acquisition, valeur de 688 milliers d'euros au 31 décembre 2009 (Méthode FIFO).

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le dernier cours du jour du mois de clôture pour les titres cotés, et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition et s'il existe un indicateur objectif de dépréciation, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier.

5.5.4.8. Actifs d'impôts exigibles

La distinction entre actifs d'impôts exigibles courants et non courants apparaît au bilan consolidé.

5.5.4.9. Stocks et encours

Les stocks et encours de l'ensemble des sociétés du Groupe sont évalués, après élimination des marges internes, sur la base de leur coût d'approvisionnement. L'évaluation est réalisée selon la méthode FIFO.

Les coûts d'emprunt sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation. Les tests d'obsolescence sont réalisés chaque année et la valeur probable de réalisation est calculée en fonction de l'évolution observée et attendue des ventes et des prix de marché des produits.

5.5.4.10. Avances et acomptes versés

Ce poste regroupe les acomptes sur commande versés aux fournisseurs.

5.5.4.11. Clients

Les clients ont été évalués initialement à leur juste valeur. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

5.5.4.12. Autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances de TVA.

5.5.4.13. Impôts différés

Les impôts différés, qui reflètent les différences temporelles entre les valeurs comptables après retraitement de consolidation et les bases fiscales des actifs et passifs, sont comptabilisés selon la méthode du taux variable. Des impôts différés sont constatés au compte de résultat et au bilan pour tenir compte des déficits courants dès lors que leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs s'avère probable dans les délais de récupération raisonnables. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au cours de l'exercice où ces changements de taux sont connus, en compte de résultat ou parmi les autres éléments du résultat global, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants. Les impôts différés actifs sont comptabilisés à concurrence des impôts différés passifs. Ils sont compensés si l'entité imposable a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et si ces actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

5.5.4.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de certificats de dépôt.

5.5.4.15. Opérations en monnaies étrangères et conversion des états financiers

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au taux de la couverture de change mise en place le cas échéant. Les actifs et les passifs non couverts exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion actifs et passifs monétaires sont incorporés dans le résultat consolidé au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Toutes les filiales du Groupe ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale. Les comptes des filiales étrangères en devises étrangères, non situées dans des zones à forte inflation, sont convertis selon la méthode du cours de clôture, les écarts de conversion étant rapportés aux capitaux propres.

5.5.4.16. Autres dettes

Les autres dettes comprennent les dettes sociales, les comptes courants, les produits constatés d'avance et les dettes diverses.

5.5.4.17. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour risques liées à des litiges de nature commerciale.

5.5.4.18. Avantages au personnel

A leur départ à la retraite, les salariés du Groupe doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ce régime est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Le Groupe n'a pas d'autre régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision correspondant à la valeur actualisée de l'obligation est comptabilisée au bilan dans la rubrique provision pour retraite.

5.5.4.19. Paiements en actions et assimilés

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

5.5.4.20. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction du Groupe.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster. L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union européenne hors France et Autres.

5.5.4.21. Comptabilisation des produits

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en tenant compte du montant de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consenti par l'entreprise. Les conditions générales de vente ne prévoient pas l'acceptation par le Groupe de retours de marchandises invendues. Les ventes de produits sont donc enregistrées et considérées comme définitives à la date de livraison correspondant à la date de transferts des risques et avantages.

5.5.4.22. Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés au bilan à la juste valeur. Les emprunts sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges.

5.5.4.23. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action en retenant le résultat net consolidé.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le Groupe. Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

5.5.4.24. Incertitudes concernant les évaluations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité, ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés, sont décrits à travers l'annexe et concernent principalement les immobilisations incorporelles, les impôts différés, les produits, les créances clients, les provisions et les stocks.

5.5.4.25. Comptabilisation de la CET

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

5.5.5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.5.5.1. Sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Guillemot Corporation

<u>SOCIETE</u>	<u>Numéro SIREN</u>	<u>Pays</u>	<u>Pourcentage de contrôle/d'intérêt</u>	<u>Méthode</u>
GUILLEMOT CORPORATION SA	414 196 758	France	Société-mère	Intégration Globale
GUILLEMOT Administration et Logistique SARL	414 215 780	France	99,96%	Intégration Globale
HERCULES THRUSTMASTER SAS	399 595 644	France	99,42%	Intégration Globale
GUILLEMOT Ltd		Royaume-Uni	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT SUISSE SA (a)		Suisse	99,66%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Canada	74,89%(b)	Intégration Globale
GUILLEMOT GmbH		Allemagne	99,75%	Intégration Globale
GUILLEMOT Corporation (HK) limited		Hong-Kong	99,50%	Intégration Globale
GUILLEMOT Recherche et Développement Inc		Canada	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT Romania Srl		Roumanie	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Etats-Unis	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT SA		Belgique	99,93%	Intégration Globale
GUILLEMOT SRL		Italie	100,00%	Intégration Globale

(a) La société Guillemot Suisse SA est en cours de liquidation.

(b) Guillemot Inc (Etats-Unis) détient également 25,11%.

Les intérêts minoritaires ne sont pas calculés au vu de leur caractère non significatif.

5.5.5.2. Variation du périmètre

Néant.

5.5.6. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 sur les secteurs opérationnels, le Groupe a présenté les formats d'information sectorielle sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster. L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union Européenne hors France et Autres.

5.5.6.1. Information sectorielle par activité

Le secteur d'activité Hercules inclut les gammes de produits suivants : netbooks, webcams, systèmes d'enceintes, cartes son, Wifi - CPL et Djing.

Le secteur d'activité Thrustmaster inclut les accessoires de jeux pour PC et consoles suivants : volants, gamepads, joysticks, gamme communication et mobilité, accessoires pour les consoles Wii et Nintendo DS/DSi.

Compte de résultat par activité (en milliers d'euros)

	31.12.09			31.12.08		
	Total	Hercules	Thrustmaster	Total	Hercules	Thrustmaster
Chiffre d'affaires	61 248	46 805	14 443	49 553	31 604	17 949
Chiffre d'affaires inter activités	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	1 910	885	1 025	1 166	517	649
Dotations aux provisions	1 109	848	261	927	735	192
Résultat opérationnel courant	-862	-589	-273	485	-46	531
Résultat opérationnel	-862	-589	-273	485	-46	531

Bilan par secteur d'activité (en milliers d'euros)

	31.12.09			31.12.08		
	Net 31.12.09	Hercules	Thrustmaster	Net 31.12.08	Hercules	Thrustmaster
Ecart d'acquisition	888	888	0	888	888	0
Immobilisations incorporelles	3 758	1 500	2 258	3 935	1 500	2 435
Immobilisations corporelles	3 890	2 138	1 752	3 845	1 947	1 898
Stocks	9 833	6 692	3 141	15 325	11 233	4 092
Clients	13 095	9 900	3 195	12 115	7 497	4 618
Actifs non affectés	18 819	-	-	16 756	-	-
TOTAL ACTIF	50 283	21 118	10 346	52 864	23 065	13 043
Capitaux propres	21 507	-	-	25 541	-	-
Provisions	546	373	173	237	119	118
Fournisseurs	16 567	11 275	5 292	11 969	7 980	3 989
Passifs non affectés	11 663	-	-	15 117	-	-
TOTAL PASSIF	50 283	11 648	5 465	52 864	8 099	4 107

Les actifs non affectés sont les actifs financiers, les actifs d'impôts, les autres créances et la trésorerie.

Les passifs non affectés sont les emprunts, les autres dettes, les provisions de retraite, les dettes fiscales et les impôts différés passifs.

5.5.6.2. Information sectorielle par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros) :

Chiffre d'affaires réalisé par :	31.12.09	31.12.08
France	25 369	21 957
Union Européenne hors France	27 969	22 162
Autres	7 910	5 434
TOTAL	61 248	49 553

▪ Valeur globale des actifs par implantation géographique (en milliers d'euros) :

	31.12.09				31.12.08			
	Total net	France	UE hors France	Autres	Total net	France	UE hors France	Autres
Ecart d'acquisition	888	888	-	-	888	888	-	-
Immobilisations corporelles	3 890	3 786	31	73	3 845	3 753	28	64
Actifs financiers	8 999	8 975	5	19	12 237	12 210	8	19
Stocks	9 833	8 401	0	1 432	15 325	13 219	0	2 106
Clients	13 095	5 368	6 548	1 179	12 115	4 566	6 534	1 015
Autres créances	2 384	2 276	75	33	2 069	1 966	80	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 362	6 570	257	535	2 121	1 489	332	300
Actifs d'impôts exigibles	74	74	-	-	329	329	-	-
Actifs non affectés	3 758	-	-	-	3 935	-	-	-
TOTAL ACTIF	50 283	36 338	6 916	3 271	52 864	38 420	6 982	3 527

Les actifs non affectés sont les immobilisations incorporelles.

5.5.7. NOTES SUR LE BILAN

5.5.7.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit au 31 décembre 2009 :

Variation des écarts d'acquisition	Brut au 31.12.08	Variation	Brut au 31.12.09
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	1 299	-	1 299
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot Suisse SA (Suisse)	447	-	447
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
Total	25 474	0	25 474

Dépréciations des écarts d'acquisition	Provisions au 31.12.08	Perte de valeur complémentaire	
		du 01.01.09 au 31.12.09	Provisions au 31.12.09
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	411	-	411
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot Suisse SA (Suisse)	447	-	447
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
Total	24 586	0	24 586

Valeur nette	Total	888	0	888
--------------	-------	-----	---	-----

L'application du test de valeur sur l'écart d'acquisition provenant de la filiale Hercules Thrustmaster SAS (montant net de 888 milliers d'euros) et qui concerne le fonds de commerce Hercules, n'a pas fait ressortir de perte de valeur au 31 décembre 2009.

La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité.

Les hypothèses retenues pour l'application de ce test de valeur à l'Unité Génératrice de Trésorerie Hercules sont :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 3%.
- Projections à court terme sur 5 ans (hausse de 5% du chiffre d'affaires sur 2010 et 2011 puis stabilité sur les 3 années suivantes).
- Taux d'actualisation de 13%.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur constatées lors des exercices précédents ne seront pas reprises ultérieurement. Le risque de dépréciation complémentaire porte sur un montant total de 888 milliers d'euros. L'évaluation des écarts d'acquisition présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Hercules étaient revues à la baisse. Une baisse de 1,5% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une dépréciation complémentaire de 888 milliers d'euros sur la période suivante.

5.5.7.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.08	Mvt			Ecarts de conversion	31.12.09
		périmètre	Augmentation	Diminution		
Marques	10 842					10 842
Frais de développement	0					0
Licences	1 365		704			2 069
Concessions, brevets, ...	703		10	10	22	725
Autres immobilisations incorporelles	946		17		44	1 007
TOTAL	13 856	0	731	10	66	14 643

Les frais de développement engagés par le Groupe ne peuvent pas être individualisés du fait des cycles produits très courts et des nombreux projets communs à plusieurs gammes, ce qui se traduit par une comptabilisation en charges conformément à la norme IAS 38.

L'augmentation du poste Licences concerne des minimums garantis sur des nouveaux contrats signés en 2009.

Amortissements et provisions	31.12.08	Mvt			Ecarts de conversion	31.12.09
		périmètre	Augmentation	Diminution		
Marques	8110					8 110
Frais de Développement	0					0
Licences	249		846			1 095
Concessions, brevets, ...	621		58	10	20	689
Autres immobilisations incorporelles	941		7		43	991
TOTAL	9 921	0	911	10	63	10 885

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules. Ces marques sont soumises à des tests de dépréciation à chaque arrêté et valorisées en tenant compte des cash flows futurs actualisés.

En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

La marque Hercules est affectée à l'Unité de trésorerie Hercules.

La marque Thrustmaster est affectée à l'Unité génératrice de trésorerie Thrustmaster.

La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

Conformément à IAS 36, les projections se font sur 5 ans avec une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul des cash flows futurs actualisés sont les suivantes :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 3%
- Projections appliquées à un business plan en croissance (hausse de 5% pour 2010 et 2011 puis stabilité sur les 3 années suivantes)
- Projections à court terme sur 5 ans
- Taux d'actualisation de 13%.

L'évaluation de la marque Thrustmaster présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Thrustmaster étaient revues à la hausse ou à la baisse. Une hausse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une reprise de provision de 1,7 million d'euros sur la période suivante.

De la même manière, une baisse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une dépréciation complémentaire de 1,3 million d'euros.

D'autre part, une variation de 1% à la baisse ou à la hausse du taux d'actualisation retenu aurait un impact de 0,3 million d'euros sur le résultat.

Il n'y a pas eu de révision de la valeur des marques Hercules et Thrustmaster au 31 décembre 2009.

5.5.7.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles destinées à l'exploitation se répartissent comme suit :

Valeurs brutes						Ecart de conversion	31.12.09
	31.12.08	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution			
Terrains	399						399
Constructions	5 304		36			3	5 343
Installations techniques	3 644		788			21	4 453
Autres immos corporelles	1 293		48	34		3	1 310
Immobilisations en cours	30		947	775			202
TOTAL	10 670	0	1 819	809		27	11 707

Les constructions sont des bâtiments situés à Carentoir (France).

Des immobilisations corporelles en cours d'un montant de 775 milliers d'euros ont été transférées au compte Installations techniques sur l'exercice. Les immobilisations corporelles en cours concernent essentiellement des moules permettant la production des nouveaux produits.

Amortissements						Ecart de conversion	31.12.09
	31.12.08	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution			
Constructions	3 052		277			3	3 332
Installations techniques	2 786		603			20	3 409
Autres immos corporelles	987		119	34		4	1 076
TOTAL	6 825	0	999	34		27	7 817

5.5.7.4. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants se répartissent comme suit :

Valeurs brutes						Ecart de conversion	31.12.09
	31.12.08	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution			
Sociétés non consolidées	55						55
Autres titres immobilisés	23		74				97
Autres immobilisations financières	61						61
TOTAL	139	0	74	0		0	213

Provisions						Ecart de conversion	31.12.09
	31.12.08	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution			
Sociétés non consolidées	55						55
TOTAL	55	0	0	0		0	55

Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'a pas une influence notable ne font pas partie du périmètre de consolidation.

La valeur brute de 55 milliers d'euros des sociétés non consolidées concerne la société Air2Web Inc (Etats-Unis), montant totalement provisionné au 31 décembre 2009. Les mouvements sur les autres titres immobilisés concernent le contrat de liquidité actuellement en vigueur.

Les actifs financiers courants comprennent les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft.

	Net 31.12.08	Cession 31.12.09	Acquisition 31.12.09	Ecart de conversion 31.12.09	Gain/perte rééval 31.12.09	Net 31.12.09
Actions Ubisoft Entertainment						
Nombre	863 874					863 874
Juste Valeur (en milliers d'euros)	12 051				-3 481	8 570
Actions Gameloft						
Nombre	68 023					68 023
Juste Valeur (en milliers d'euros)	102				138	240
Instruments dérivés sur opérations de change	0				31	31
Total valeur	12 153	0	0	0	-3 312	8 841

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft (cotées sur un marché actif) sont valorisées à la juste valeur en application de la norme IAS 39. Ces actions ont été classées dans la catégorie d'actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat lors du passage aux normes IFRS.

Au 31 décembre 2009, le Groupe détient 863 874 actions Ubisoft Entertainment représentant 0,92 % du capital.

Le Groupe détient par ailleurs 68 023 actions Gameloft représentant 0,09% du capital. Les cours retenus au 31 décembre 2008 étaient de 13,95 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 1,50 euros pour l'action Gameloft. Les cours retenus au 31 décembre 2009 pour la valorisation des actions à leur juste valeur sont de 9,92 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 3,53 euros pour Gameloft. La perte de réévaluation ainsi constatée au 31 décembre 2009 s'élève à 3 343 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été passée sur les actifs financiers, la juste valeur étant supérieure au coût d'acquisition des actifs financiers.

Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier.

5.5.7.5. Stocks

Stocks	Brut 31.12.08	Variation de stock (Résultat)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Brut 31.12.09
Matières premières	3 148	-1 102	0	0	2 046
Produits finis	14 829	-5 077	0	114	9 866
TOTAL	17 977	-6 179	0	114	11 912

Provisions	31.12.08	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.09
Matières premières	1 553	136	395	0	0	1 294
Produits finis	1 099	639	960	0	7	785
TOTAL	2 652	775	1 355	0	7	2 079

Total Stock net	15 325					9 833
------------------------	---------------	--	--	--	--	--------------

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation. L'augmentation de la provision de produits finis de 639 milliers d'euros comprend principalement une provision liée aux premiers produits de la gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules et aux accessoires Thrustmaster pour la console Nintendo DS. Le stock net a baissé de 36% sur la période, le stock au 31 décembre 2008 étant élevé suite au lancement de la nouvelle gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules et à des approvisionnements anticipés.

5.5.7.6. Clients

Créances clients	Brut 31.12.08	Mouvements	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Reclassement	Brut 31.12.09
Clients	13 012	175	0	84	0	13 271

Provisions	31.12.08	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Reclassement	31.12.09
Clients	897	97	827	9	0	176

Les créances clients font l'objet d'une assurance crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2009. Le poste clients a une valeur nette de 13 095 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre 12 115 milliers d'euros au 31 décembre 2008, cette hausse est due à la croissance de l'activité sur la fin d'année, atténuée par la mise en application de la loi de modernisation de l'économie (LME) sur l'exercice 2009.

5.5.7.7. Autres créances

	31.12.09	31.12.08
Avances et acomptes versés	438	248
Créances de TVA	1 651	1 415
Fournisseurs débiteurs	68	107
Autres	51	28
Charges constatées d'avance	176	271
TOTAL	2 384	2 069

5.5.7.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.12.09	31.12.08
Trésorerie	7 362	2 121
Equivalents de trésorerie	0	0
TOTAL	7 362	2 121

5.5.7.9. Actifs d'impôts exigibles

Le montant figurant au bilan totalise 74 milliers d'euros et concerne des acomptes d'impôts de sociétés exigibles.

5.5.7.10. Capitaux propres

Le capital est composé de 14 965 876 actions de 0,77 euro de nominal.

La société Guillemot Corporation S.A. détient 257 225 actions propres. Ces actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour une valeur de 688 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, la fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,72 %.

▪ Nombre d'actions Guillemot Corporation :

Au 01/09/99	2 353 000
Conversions d'obligations	67 130
Division du nominal 02/2000	2 420 130
Conversions d'obligations	114 368
Création d'actions nouvelles	953 831
Bons de souscriptions d'actions exercés	222
Au 31/08/00	5 908 681
Conversions d'obligations	128 750
Au 31/08/01	6 037 431
Conversions d'obligations	10 376
Création d'actions nouvelles	3 435 278
Annulation actions propres	-416 665
Au 31/08/02	9 066 420
Création d'actions nouvelles	4 444 444
Au 31/12/03	13 510 864
Bons de souscriptions d'actions exercés	81 446
Au 31/12/04	13 592 310
Au 31/12/05	13 592 310
Bons de souscriptions d'actions exercés	101
Création d'actions nouvelles	1 076 233
Au 31/12/06	14 668 644
Conversions d'obligations	290 532
Au 31/12/07	14 959 176
Levées d'options de souscription d'actions	6 700
Au 31/12/08	14 965 876
Au 31/12/09	14 965 876

▪ Nombre potentiel maximal d'actions à créer :

Par levée d'options 1 611 632

▪ Principales caractéristiques des plans de stock options :

	1er Plan	2ème Plan	3ème Plan	4ème Plan
Date du conseil	14.11.98	06.12.99	17.04.01	18.04.01
Nombre d'actions	96 466	100 000	28 000	72 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	16,76 €	36 €	29 €	29 €
Date d'exercice	27.11.03	06.12.04	17.04.05	18.04.02
	au 14.11.08	au 06.12.09	au 17.04.11	au 18.04.11
Nombre d'actions souscrites	-	-	-	-
Dont au cours de l'exercice 2009	-	-	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	96 466	100 000	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.09	-	-	28 000	72 000
Options potentiellement exerçables au 31.12.09	-	-	-	-

	5ème Plan	6ème Plan	7ème Plan	8ème Plan
Date du conseil	04.11.02	01.09.03	22.02.06	22.02.06
Nombre d'actions	199 998	459 000	433 000	246 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,36 €	1,83 €	1,74 €	1,77 €
Date d'exercice	04.11.06	01.09.07	22.02.10	22.02.08
	au 04.11.12	au 01.09.13	22.02.16	22.02.16
Nombre d'actions souscrites	-	6 700	-	-
Dont au cours de l'exercice 2009	-	-	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	-	-	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.09	199 998	452 300	433 000	246 000
Options potentiellement exerçables au 31.12.09	133 332	293 300	413 000	187 000

	9ème plan	10ème plan
Date du conseil	18.02.08	18.02.08
Nombre d'actions	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	18.02.12	18.02.10
	au 18.02.18	au 18.02.18
Nombre d'actions souscrites	-	-
Dont au cours de l'exercice 2009	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.09	383 000	217 000
Options potentiellement exerçables au 31.12.09	368 000	217 000

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Le nombre d'options potentiellement exerçables tient compte d'un prix de souscription inférieur à 15 euros et des modalités d'exercice des options propres à chaque plan.

Conformément à la norme IFRS 2 sur les avantages en actions, les stock-options ont été évaluées à leur juste valeur selon la méthode Black & Scholes, entraînant la comptabilisation en frais de personnel d'une charge de 381 milliers d'euros sur l'exercice 2009. Les principales données entrées dans le modèle de valorisation sont les suivantes :

- Volatilité de l'action = 100% pour les plans 6-7-8 et 40% pour les plans 9 et 10
 - Taux sans risque = 3,45 % pour les plans 6-7-8 et 3,96% pour les plans 9 et 10
 - Nombre d'années avant l'expiration des options = 6 à 7 selon les plans
- 6 700 options ont été exercées depuis l'origine.

5.5.7.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent ainsi :

	31.12.08	Augmentations	Diminutions Utilisées	Non utilisées	Ecart de conversion	31.12.09
Retours produits	57		3		8	62
Autres	26	212	17			221
TOTAL	83	212	20	0	8	283

5.5.7.12. Engagements envers le personnel

Le Groupe ne dispose pas d'autre régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision est calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, basée sur les indemnités de fin de travail au moment du départ à la retraite en fonction de l'ancienneté. (Il s'agit des indemnités qui seront perçues par le salarié lors de son départ en retraite).

Les principales hypothèses actuarielles sont :

- Année de calcul : 2009
- Taux d'actualisation : 5%
- Utilisation des conventions collectives propres aux filiales
- Méthode de calcul rétrospective des unités de crédits projetées.
- Salaire de référence année 2009, avec prise en compte d'une augmentation annuelle de 1% jusqu'à la fin de carrière.

Au 31 décembre 2009, le montant de la provision comptabilisée est de 263 milliers d'euros.

5.5.7.13. Emprunts

Les dettes financières se décomposent ainsi :

	31.12.09	Courant à - 1 an			Non courant + 1an 2011-2012	31.12.08
		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois		
Emprunts auprès des organismes de crédits	4 167	728	732	923	1 784	3 334
Emprunts obligataires	0					0
Dettes bancaires à moyen terme	4				4	3
Découverts bancaires et avances en devises	39			39		3 337
Divers	9	9				18
TOTAL	4 219	737	732	962	1 788	6 692

Le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 3 238 milliers d'euros et à taux variable pour 981 milliers d'euros. Au 31 décembre 2009, les emprunts couverts par des clauses d'exigibilité totalisent 625 milliers d'euros.

Les covenants à respecter sont les suivants :

- Ratio Endettement net / capitaux propres < 1
- Ratio Endettement net / EBITDA* < 3,5 (* cf Glossaire au paragraphe 10)
- Ratio Endettement net / CAF* < 3 (* cf Glossaire au paragraphe 10)

Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2009.

Sur la période, le Groupe a remboursé pour 2 166 milliers d'euros d'emprunts bancaires et en a contracté pour 3 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, il n'y a pas de dettes financées par devise autres que l'Euro.

Endettement net

	31.12.09	31.12.08	31.12.07
Dettes financières	4 219	6 692	5 293
Comptes courants d'actionnaires	2 179	2 635	3 938
Disponibilités	7 362	2 121	6 579
Endettement net	-964	7 206	2 652

Le Groupe n'a plus d'endettement net et présente une trésorerie nette positive de 964 milliers d'euros. Le Groupe dispose par ailleurs d'un portefeuille d'actions de 8 810 milliers d'euros (en juste valeur au 31 décembre 2009).

5.5.7.14. Autres dettes

	31.12.09		31.12.08
	courant	non courant	
Dettes sociales	1 708		1 579
Comptes courants	77	2 102	2 635
Autres	2 560		2 939
TOTAL	4 345	2 102	7 153

Les autres dettes comprennent 2 179 milliers d'euros de comptes courants créditeurs apportés par les actionnaires fondateurs. Elles concernent des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune.

En 2002 et 2003, les actionnaires fondateurs de Guillemot Corporation ont abandonné des comptes courants pour un montant total de 7,7 millions d'euros. Ces abandons étaient assortis de clauses de retour à meilleure fortune, qui prévoyaient un remboursement lorsque la société-mère serait de nouveau bénéficiaire, ce qui est le cas depuis 2006.

Sur ces 7,7 millions d'euros, 5 521 milliers d'euros ont été remboursés de 2007 à 2009 en application des termes définis dans les conventions de compte courant et qui prévoyaient un remboursement en fonction du résultat net de la société-mère Guillemot Corporation S.A.

Le remboursement ne peut dépasser 80% des premiers quatre millions d'euros de résultat net, puis 50% du million suivant, puis 20% au-delà. Sur les 2 179 milliers d'euros figurant au bilan au 31 décembre 2009, 77 milliers d'euros seront remboursés en 2010 et le solde de 2 102 milliers d'euros (classé en non courant) sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel de la société-mère Guillemot Corporation S.A.. Cette dette n'a pas été actualisée au 31 décembre 2009.

5.5.8. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.5.8.1. Achats consommés, charges externes et charges de personnel

▪ Achats consommés

Les achats consommés concernent les achats de matières premières (composants électroniques) et totalisent 33 039 milliers d'euros sur l'exercice 2009.

▪ Charges externes

Les charges externes se décomposent ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Achats de sous traitance	1 181	1 544
Achats non stockés, matériel et fournitures	167	254
Autres charges externes	9 777	10 916
TOTAL	11 125	12 714

Les autres charges externes comprennent essentiellement les frais de transport, de publicité, de marketing et les frais de Recherche et Développement. Ces frais affichent une baisse de 12,5% sur l'exercice, reflétant la politique active de baisse des frais opérationnels opérée au second trimestre 2009.

Le montant total des dépenses de Recherche et Développement comptabilisées en charges de l'exercice représente 3 611 milliers d'euros. Les frais de développement engagés lors de l'exercice n'ont pas été immobilisés. Les cycles rapides des produits et la multitude des projets affectés à plusieurs gammes ne permettent pas d'individualiser les frais de développement ce qui conduit à une comptabilisation en charges conformément à la norme IAS 38, le Groupe n'étant pas capable de mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

▪ Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les rémunérations du personnel et les charges sociales. Le montant du poste s'établit à 8 979 milliers d'euros en 2009 contre 8 394 milliers d'euros en 2008. Cette hausse s'explique principalement par une base de comparaison défavorable, le Groupe ayant vu ses effectifs augmenter sur le second semestre de l'année 2008, les effectifs étant stables en 2009.

Le montant lié aux stocks options comptabilisées en charges de personnel sur la période est de 381 milliers d'euros. Ces options ont été évaluées selon la méthode de Black & Scholes, ce modèle étant le mieux adapté pour valoriser des options qui ne peuvent être exercées qu'à la fin de leur durée de vie.

5.5.8.2. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Amortissements sur immobilisations incorporelles	911	287
Amortissements sur immobilisations corporelles	999	879
TOTAL	1 910	1 166

La forte hausse des amortissements sur immobilisations incorporelles provient de la signature sur 2009 de nouveaux contrats de licences avec clauses de montants garantis.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles concernent principalement les constructions pour 277 milliers d'euros et les installations techniques pour 603 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions se décomposent ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Provisions sur actif circulant	95	41
Provisions pour risques et charges	239	97
Provisions pour dépréciation du stock	775	790
TOTAL	1 109	928

Les provisions pour risques et charges contiennent une provision de 201 milliers d'euros liée à l'instauration d'une nouvelle taxe sur les netbooks en Allemagne.

Les provisions pour dépréciation du stock concernent principalement les premiers produits de la gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules et certains produits de la gamme d'accessoires pour la console Nintendo DS, sous la marque Thrusmaster.

5.5.8.3. Variation des stocks de produits finis

La variation des stocks de produits finis comprend notamment les reprises de provisions de stock et les variations négatives et positives de stock.

5.5.8.4. Autres produits et charges d'exploitation

	31.12.09	31.12.08
Produits		
Reprises sur autres actifs circulants	82	337
Autres produits d'exploitation	52	255
Prix de cession des immobilisations	1	3
Total produits	135	595
Charges		
Licences	-778	-968
VNC immobilisations cédées	0	-1
Autres charges d'exploitation	-89	-86
Total charges	-867	-1 055
TOTAL	-732	-460

5.5.8.5. Coût de l'endettement financier net, autres charges et produits financiers

Le coût de l'endettement financier net est de 204 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Il contient les charges d'intérêts et charges financières liées aux emprunts ainsi que les pertes et gains de change liés à l'extinction des dettes financières.

Les autres charges et produits financiers se décomposent ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Total autres produits financiers		
Différences de change	133	0
Gain/perte latent actions Gameloft	138	0
Gain/perte latent actions Ubisoft Entertainment	0	0
Gain/perte sur cession d'actions Ubisoft Entertainment	0	0
Autres	0	0
Total autres produits financiers	271	0
Total autres charges financières		
Différences de change	0	-1 636
Gain/perte latent actions Gameloft	0	-306
Gain/perte latent actions Ubisoft Entertainment	-3 481	-17 956
Gain/perte sur cession d'actions Ubisoft Entertainment	0	-2 641
Autres	0	-6
Total autres charges financières	-3 481	-22 545

- Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de +162 milliers d'euros.

- Risques financiers :

Conformément à la norme IFRS 7 sur les instruments financiers, le Groupe détaille ci-après son exposition aux différents risques financiers :

- **Risque de liquidité :** au 31 décembre 2009, le Groupe n'utilise pas la totalité de ses capacités d'emprunt et de concours bancaires et son endettement net est nul.

Le Groupe dispose d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement de 8,8 millions d'euros en juste valeur au 31 décembre 2009. Les emprunts couverts par des clauses d'exigibilité totalisent 625 milliers d'euros (cf paragraphe 5.5.7.13).

- Risque sur actions : la variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2009, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2009) aurait un impact de – 857 milliers d'euros sur le résultat financier. La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2009) aurait un impact de – 24 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 11 mars 2010, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 9,21 euros, soit une baisse de 7% qui entraînerait la constatation d'une perte de réévaluation de 613 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

- Risque de taux de marché : Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2009 (montant des dettes financières à taux variable) aurait pour impact une augmentation de charge de 42 milliers d'euros. Au 31 décembre 2009, le Groupe ne dispose pas de contrat de couverture de taux.

- Risque de change : La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2009 s'établit comme suit (la position est donnée pour les montants non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montants des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	11 718	212
Passif	13 246	4
Position nette avant gestion	-1 528	208
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-1 528	208

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2009 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de la charge financière de 106 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantages compétitifs d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient.

Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros. Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Il est à noter cependant qu'au moment de ses commandes, le Groupe procède à l'achat d'une partie des dollars au comptant ou à terme pour couvrir le risque de change lié à une éventuelle hausse du dollar.

- Risque de crédit : le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

5.5.8.6. Charge d'impôt

L'impôt sur les résultats se décompose ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Impôts différés	0	-526
Impôts courants	219	547
TOTAL	219	21

L'impôt courant correspond au cumul des impôts sur les résultats de toutes les sociétés du Groupe. L'impôt différé est calculé sur les décalages temporels concernant les retraitements fiscaux, les retraitements de consolidation et les déficits reportables.

Au vu des résultats déficitaires des exercices antérieurs à 2006, le solde des reports déficitaires de 62 468 milliers d'euros (cf tableau ci-après) n'a pas engendré la constatation d'impôt différé actif dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2009.

Le Groupe utilise les possibilités de report en arrière des déficits.

▪ Preuve d'impôt :

	31.12.09
Résultat avant impôt	-4 276
Produits et charges non soumises à l'IS	381
Impôt théorique (33,33%)	-1 298
IS s/charges et produits définitivement non déductibles/ imposables	194
IS/Déficits antérieurs reportables	-113
IS/Déficits de l'année non activés	1 461
IS théorique	244
Différences de taux	-24
Divers	-1
TOTAL	219

▪ Détail des reports déficitaires au 31 décembre 2009 :

	En milliers d'euros
Guillemot Corporation SA (France)	56 555
Guillemot GmbH (Allemagne)	1 672
Guillemot Inc (Canada)	3 360
Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong)	456
Guillemot Ltd (Angleterre)	425
TOTAL	62 468

5.5.8.7. Activités arrêtées

Le Groupe n'a pas arrêté d'activités au cours de ces cinq dernières années.

5.5.8.8. Résultat par action

Résultat de base par action	31.12.09	31.12.08
Résultat	-4 495	-22 311
Nbre moyen pondéré d'actions (milliers)	14 966	14 966
Actions propres	-257	-267
	14 709	14 699
Résultat de base par action	-0,31	-1,52

Résultat dilué par action

	31.12.09	31.12.08
Résultat	-4 495	-22 311
Nbre moyen pondéré d'actions (milliers)	14 966	14 966
Actions propres	-257	-267
	14 709	14 699
Nbre maximum d'actions à créer		
Par conversion d'obligations	0	0
Par levée d'options	1 612	1 653
Par exercice de droits de souscription	0	0
	16 321	16 352
Résultat dilué par action	-0,28	-1,36

5.5.8.9. Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du Code de commerce.

5.5.8.10. Engagements hors bilan

- Engagements locatifs : 170 milliers d'euros à échéance 2010
- Crédits documentaires : 1 150 milliers d'euros

5.5.8.11. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants sont Messieurs Claude Guillemot, Président Directeur Général, et Michel Guillemot, Yves Guillemot, Gérard Guillemot, Christian Guillemot, Directeurs Généraux Délégués.

Le montant total de la rémunération brute versée entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009 par la société-mère ainsi que ses filiales aux dirigeants a été de 210 milliers d'euros. Aucun jeton de présence n'a été versé. Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les dirigeants. Aucun engagement n'a été pris par le Groupe correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée.

5.5.8.12. Effectifs

Au 31 décembre 2009, le Groupe compte 170 salariés à travers le monde dont 75 cadres. Les salariés des sociétés européennes représentent 80 % des effectifs et les autres continents 20 %.

5.5.8.13. Eléments concernant les entreprises liées

Le capital de la société-mère est détenu par la société Guillemot Brothers S.A. (67,05%), la famille Guillemot (7,48%), Guillemot Corporation S.A. (1,72%) et le public (23,75%).

Les parties liées sont la société Guillemot Brothers S.A. et les membres de la famille Guillemot qui contrôlent l'émetteur, les filiales consolidées du Groupe (cf périmètre de consolidation présenté au paragraphe 5.5.5) et les Groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft, entités sur lesquelles les membres de la famille Guillemot détiennent un droit de vote significatif.

La société Guillemot Corporation S.A. a bénéficié au cours des exercices précédents d'abandons de compte courant d'un montant total de 7,7 millions d'euros de la part des fondateurs de la société-mère du Groupe et de la société Guillemot Brothers S.A.

Il demeure au bilan un montant de 2 179 milliers d'euros d'avances en compte courant d'actionnaires qui seront à rembourser sur les années futures sans que le remboursement ne dépasse 20% du résultat net annuel de la société-mère. Sur 2010, le montant à rembourser s'élève à 77 milliers d'euros.

Principaux agrégats concernant les Groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft :

(En milliers d'euros)	31.12.09	
	Ubisoft Entertainment	Gameloft
Solde client	2 571	1
Solde fournisseur	116	3
Revenus	6 921	32
Charges	843	59

5.6. EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

5.7. DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

GUILLEMOT CORPORATION SA	31.12.09	31.12.08
(En milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	61 237	50 162
Résultat d'exploitation	-260	-165
Résultat avant Impôt	308	1 842
Résultat net	308	1 823

5.8. HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX

Honoraires des commissaires aux comptes	PricewaterhouseCoopers Entreprises				MB Audit			
	Montant H.T.		%		Montant H.T.		%	
	2 009	2 008	2009	2008	2 009	2 008	2009	2008
Audit								
* Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	55 500	54 900	93%	87%	39 500	39 000	88%	90%
- Filiales intégrées globalement	4 000	4 000	7%	6%	3 000	3 000	7%	7%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	59 500	58 900	100%	94%	42 500	42 000	94%	97%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (a)								
* Juridique, Fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
* Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	4 000	0%	6%	2 500	1 200	6%	3%
Sous-total	0	4 000	0%	6%	2 500	1 200	6%	3%
TOTAL	59 500	62 900	100%	100%	45 000	43 200	100%	100%

5.9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires
Guillemot Corporation S.A.
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Guillemot Corporation S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés à durée de vie indéterminée (marques Hercules et Thrustmaster), selon les modalités décrites dans les notes 5.5.4.3. « Immobilisations incorporelles », 5.5.4.5. « Dépréciation d'actifs non financiers » ainsi que dans la note 5.5.7.2. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Rennes, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Yves PELLE

MB Audit Sarl
Marc DARIEL

6. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009

Toutes les données sont en milliers d'euros.

6.1. BILAN SOCIAL

ACTIF (en milliers d'euros)	Brut 31.12.09	Amort/ Dépr 31.12.09	Net 31.12.09	Net 31.12.08
Immobilisations incorporelles	11 992	9 239	2 753	2 777
Immobilisations corporelles	7 417	4 604	2 813	2 616
Immobilisations financières	47 459	40 655	6 804	7 541
Actif immobilisé	66 868	54 498	12 370	12 934
Stocks et Encours	10 926	2 057	8 869	14 582
Avances et acomptes versés	432	0	432	153
Clients et comptes rattachés	14 179	76	14 103	13 097
Autres créances	2 882	994	1 888	2 160
Valeurs mobilières de placement	9 336	347	8 989	9 252
Disponibilités	7 096	0	7 096	1 796
Actif circulant	44 851	3 474	41 377	41 040
Comptes de régularisation	519	0	519	321
TOTAL ACTIF	112 238	57 972	54 266	54 295

PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Capital	11 524	11 524
Prime d'émission, de conversion et de fusion	10 514	10 514
Réserves	219	219
Report à nouveau	-934	-2 757
Résultat de l'exercice	308	1 823
Capitaux propres	21 631	21 323
Provisions	632	131
Dettes financières	4 245	6 727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 132	15 102
Dettes fiscales et sociales	792	475
Dettes sur immobilisations	35	56
Autres dettes	6 338	9 709
Total des dettes	31 542	32 069
Comptes de régularisation	461	772
TOTAL PASSIF	54 266	54 295

6.2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

(en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Chiffre d'affaires	61 237	50 162
Production stockée	-5 162	7 431
Autres produits d'exploitation	2 589	1 161
Total produits d'exploitation	58 664	58 754
Achats	33 051	34 074
Variations de stocks	1 101	-860
Charges externes	20 858	22 126
Impôts et taxes	156	160
Charges de personnel	267	268
Autres charges	1 697	1 345
Dotations aux amortissements, Dépréciations et provisions	1 794	1 806
Total charges d'exploitation	58 924	58 919
Résultat d'exploitation	-260	-165
Produits financiers de participations	1 503	2 445
Produits nets de cessions des autres valeurs mobilières de placement	27	2 450
Autres intérêts et produits assimilés	96	233
Reprises sur amort, dépréc et provisions	548	431
Différences positives de change	1 327	1 102
Total produits financiers	3 501	6 661
Dotations aux amort. dépréc. et provisions	760	986
Autres intérêts et charges assimilées	538	683
Différences négatives de change	787	2 500
Charges nettes sur cessions VMP	48	65
Total charges financières	2 133	4 234
Résultat financier	1 368	2 427
Résultat courant	1 108	2 262
Résultat exceptionnel	-800	-420
Résultat avant impôts	308	1 842
Impôts sur les bénéfices	0	-19
Résultat net de l'exercice	308	1 823

6.3. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

(en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Production de l'exercice	56 075	57 593
Valeur ajoutée	1 064	2 253
Excédent brut d'exploitation	642	1 825
Résultat d'exploitation	-260	-165

6.4. TABLEAU DE FINANCEMENT

Flux d'exploitation (en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Bénéfice net	308	1 823
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 554	2 897
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-3 075	-1 206
Plus et moins values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement	-213	3 514
Variation des besoins d'exploitation	9 471	-6 971
Variation des besoins hors exploitation	-508	652
Variation du besoin en fonds de roulement	8 963	-6 319
Flux liés aux investissements		
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1	-28
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-947	-716
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-74	0
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	0	55
Trésorerie nette fusion	0	0
Trésorerie nette/ acquisition et cession filiale	0	0
Total des flux liés aux opérations d'investissement	-1 022	-689
Flux des opérations de financement		
Augmentation de capital ou apports	0	12
Emprunts	3 000	0
Remboursement d'emprunts	-2 166	-1 904
Remboursement des comptes courants des actionnaires	0	0
Total des flux liés aux opérations de financement	834	-1 892
Variation de trésorerie	8 562	-5 386
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	7 841	13 227
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	16 403	7 841

6.5. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les notes et tableaux ci-après, présentés en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le total du bilan est de 54 266 milliers d'euros. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 308 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

6.5.1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite de la croissance de l'activité de la société Guillemot Corporation S.A.

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 61,2 millions d'euros en hausse de 22,08% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 260 milliers d'euros contre une perte de 165 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Au cours du premier semestre, la société Guillemot Corporation S.A. a reçu des dividendes de ses filiales pour un montant total de 1 503 milliers d'euros.

La société Guillemot Corporation S.A. a remboursé un total de 2 797 milliers d'euros de dettes en comptes courants dont 2 341 milliers d'euros de dettes envers les filiales et 456 milliers d'euros envers les actionnaires fondateurs.

Sur la période, la société Guillemot Corporation S.A. a souscrit à de nouveaux emprunts pour un montant de 3 000 milliers d'euros et en a remboursé pour 2 166 milliers d'euros.

L'endettement net s'élève à - 8 059 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre un solde de 2 764 milliers d'euros 31 décembre 2008.

6.5.2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de Guillemot Corporation S.A. suivent les dispositions relatives aux comptes individuels du règlement CRC n° 99-03 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique les nouvelles règles comptables sur les actifs conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et au règlement CRC 04-06 relatif à la définition, l'évaluation et à la comptabilisation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

6.5.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

6.5.3.1. *Immobilisations incorporelles*

▪ Fonds de commerce

Le fonds de commerce comprend tous les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) acquis par la société lui permettant d'exercer son activité et de poursuivre son développement. La valeur actuelle du fonds de commerce est revue à chaque clôture en comparant la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. La valeur d'usage est déterminée en fonction des flux de trésorerie attendus.

Le fonds de commerce fait l'objet de dépréciation si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

▪ Marques

Les marques acquises par la société ont une durée de vie indéterminée.

Les marques acquises par la société font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture. La valeur actuelle des marques s'apprécie en fonction du marché et de son utilité par l'entreprise. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

A la clôture, si leur valeur nette comptable est supérieure à la plus élevée de leur valeur vénale ou de leur valeur d'usage, une dépréciation est comptabilisée.

▪ Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Le coût de production des développements est déterminé en conformité avec l'avis du Conseil National de la Comptabilité d'avril 1987 et doit aussi respecter les six conditions d'activation précisées par le CRC 2004-06. Selon le PCG, ceci implique, pour la société, de respecter l'ensemble des critères cumulés suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Actuellement, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

▪ Les brevets et logiciels

Ils sont amortis en linéaire sur leur durée réelle d'utilisation.

6.5.3.2. *Immobilisations corporelles*

Elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les taux d'amortissement, retenus en fonction de la durée d'utilisation probable des immobilisations se répartissent comme suit :

- Constructions : linéaire 20 ans
- Agencements : linéaire 10 ans

- Installations techniques : linéaire 5 à 10 ans
- Matériel informatique : linéaire 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier : linéaire 5 à 10 ans
- Matériel de transport : linéaire 4 à 5 ans

6.5.3.3. Immobilisations financières

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, hors frais accessoires. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

6.5.3.4. Stocks et encours

Ils sont valorisés sur la base de leur coût d'approvisionnement. La valeur brute de ces stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

L'évaluation des stocks est réalisée selon la méthode FIFO.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation.

6.5.3.5. Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes correspondent à des acomptes sur commandes versés à des fournisseurs. Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis. Ces montants sont comptabilisés dans un compte d'avances et acomptes versés et amortis au prorata des ventes des produits. Dans le cas où les sommes n'auraient pas encore été comptabilisées en totalité, un engagement hors bilan est renseigné sur les montants restant à comptabiliser. A la clôture de l'exercice, le montant restant à amortir est comparé avec les perspectives de ventes. Si ces perspectives de ventes ne sont pas suffisantes, un amortissement complémentaire est pratiqué en conséquence.

6.5.3.6. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

6.5.3.7. Avances en comptes courants

Les avances en comptes courants faites aux filiales font l'objet d'une dépréciation si la situation nette de la filiale devient inférieure à la valeur d'inventaire de la participation détenue.

6.5.3.8. Conversion des dettes et des créances en devises

Les créances et dettes en devises non couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre 2009. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Le gain ou la perte de change résultant des contrats de vente et d'achat attachés à des créances et des dettes sont inclus dans le résultat financier.

6.5.3.9. Valeurs mobilières de placement

Les titres de la société acquis sur le marché par elle-même sont classés sous cette rubrique en fonction de l'objectif de rachat.

Les titres sont évalués au cours moyen du marché du dernier mois de clôture.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision.

Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce sont enregistrées en valeurs mobilières de placement.

6.5.3.10. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de comptes bancaires.

6.5.3.11. Provisions

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour pertes de change relatives à la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère ainsi que les risques et litiges de nature commerciale.

6.5.4. NOTES SUR LE BILAN

6.5.4.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Marques et fonds commercial	11 782	0	0	11 782
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	213	1	4	210
TOTAL	11 995	1	4	11 992

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules.

La diminution du poste « concessions, brevets, licences, marques et logiciels » pour un montant de 4 milliers d'euros correspond à une mise au rebut de logiciel et à des abandons de brevets

Amortissements et dépréciations	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Marques et fonds commercial	9 051	0	0	9 051
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	167	25	4	188
TOTAL	9 218	25	4	9 239

La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

Les frais de Recherche et Développement sont comptabilisés en charges sur l'exercice, la société n'étant pas en mesure de respecter l'ensemble des critères d'activation précisés par le CRC 2004-06.

6.5.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Terrains	219	0	0	219
Constructions et agencements	2 979	0	0	2 979
Installations techniques, matériels...	3 242	775	0	4 017
Immobilisations corporelles en cours	30	947	775	202
TOTAL	6 470	1 722	775	7 417

Amortissements	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Terrains	0	0	0	0
Constructions et agencements	1 394	164	0	1 558
Installations techniques, matériels...	2 459	587	0	3 046
TOTAL	3 853	751	0	4 604

Les immobilisations corporelles en cours sont constituées de matériels de production en cours d'achèvement. La diminution de ces immobilisations en cours correspond à un transfert au compte « matériels » pour 775 milliers d'euros. Les acquisitions de matériels se composent de moules utilisés pour la production.

6.5.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent ainsi :

	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Titres de participation	46 879	0	0	46 879
Créances rattachées à des participations	1 074	0	1 074	0
Autres immobilisations financières	498	557	483	572
Dépôts et cautionnements	8	0	0	8
TOTAL	48 459	557	1 557	47 459

Les titres des filiales de la société ont été provisionnés pour 40 286 milliers d'euros :

Autres titres immobilisés	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Titres des filiales	Dotations		Reprises	
Valeur brute	46 823	0	0	46 823
Dépréciation	40 585	0	299	40 286
Net	6 238	0	299	6 537

▪ Sociétés dépréciées à 100% :

- Guillemot GmbH (Allemagne) 15 milliers d'euros
- Guillemot Ltd (Royaume-Uni) 12 211 milliers d'euros

▪ Autres sociétés (dépréciées à hauteur de la situation nette) :

- Guillemot Inc (Canada) 22 888 milliers d'euros
- Guillemot Srl (Italie) 4 838 milliers d'euros
- Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada) 132 milliers d'euros
- Guillemot S.A. (Belgique) 202 milliers d'euros

▪ Tableau des filiales

	Devise	Siège social	Informations financières (en milliers d'euros)					Valeur comptable des titres en milliers d'euros		Montant des prêts et avances consentis en Euros	Montant des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés
			Capital	Capitaux propres autres que le capital (résultat compris)	Quote-part du capital détenue	CAHT du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Brute	Nette			
Hercules Thrustmaster SAS (France)	EUR	Carentoir	4 254	618	99,42%	4 939	193	4 239	4 239	0	-	998
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	EUR	Carentoir	222	439	99,96%	2 706	114	222	222	0	-	505
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	GBP	Chertsey	9 629	-9 753	99,99%	257	16	12 211	0	146	-	-
Guillemot SA (Belgique)	EUR	Schaerbeek	175	39	99,93%	14	1	416	214	0	-	-
Guillemot Suisse SA (Suisse)	CHF	Lausanne	99	1 856	99,66%	0	114	457	457	0	-	-
Guillemot GmbH (Allemagne)	EUR	Oberrichelbach	511	-1 381	99,75%	1 112	36	15	0	1 032	-	-
Guillemot Corporation (HK) limited (Hong-Kong)	HKD	Hong Kong	1	155	99,50%	913	35	23	23	35	-	-
Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada)	CAD	Montréal	1 098	27	99,99%	663	18	1 257	1 125	0	-	-
Guillemot Inc (Etats-Unis)	USD	Sausalito	69	89	99,99%	0	-1	8	8	0	-	-
Guillemot Inc (Canada)	CAD	Montréal	31 822	-31 678	74,89%	1 630	242	23 032	144	0	-	-
Guillemot SFL (Italie)	EUR	Milan	10	75	100,00%	390	15	4 923	85	0	-	-
Guillemot Romania Srl (Roumanie)	RON	Bucarest	17	132	100,00%	903	38	20	20	0	-	-
TOTAL								46 823	6 537			

Les autres titres immobilisés représentent 132 619 titres auto-détenus pour une valeur de 477 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, les titres Guillemot Corporation sont valorisés au cours moyen de décembre de 1,24 euros.

La valeur moyenne d'achat des titres propres est de 3,60 euros.

Autres titres immobilisés	31.12.08	Augmentation	Diminution	31.12.09
Actions propres		Dotations	Reprises	
Nombre titres	132 619	0	0	132 619
Valeur brute	477	0	0	477
Dépréciation	277	36	0	313
Net	200	36	0	164

6.5.4.4. Stocks

Les stocks se décomposent ainsi :

	Brut	Dépréciations	Net	Net
	31.12.09	31.12.09	31.12.09	31.12.08
Emballages stockés	20	0	20	37
Produits finis	8 880	763	8 117	12 988
Matières premières et encours	2 026	1 294	732	1 557
TOTAL	10 926	2 057	8 869	14 582

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation. L'activité 3D display a été arrêtée début 2004. Les dépréciations totalisent 1 249 milliers d'euros sur les produits 3D Display et 808 milliers d'euros sur les autres produits comprenant principalement une provision liée aux premiers produits de la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™ et aux accessoires Thrustmaster pour la console Nintendo DS.

Le stock net a baissé de 39 % sur la période, le stock au 31 décembre 2008 étant élevé suite au lancement de la nouvelle gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™ et des approvisionnements anticipés.

6.5.4.5. Avances et acomptes versés

Il s'agit d'acomptes sur commandes versés à des fournisseurs de produits. Le montant des acomptes s'élève à 432 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

6.5.4.6. Clients et comptes rattachés

Le poste « Clients et comptes rattachés » se répartit comme indiqué ci-après :

	Brut	Provision	Net	Net
	31.12.09	31.12.09	31.12.09	31.12.08
Clients	14 179	76	14 103	13 097
TOTAL	14 179	76	14 103	13 097

Les créances clients font l'objet d'une assurance crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2009. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire des créances des filiales est appréciée selon leur situation nette. Le poste clients a une valeur nette de 14 103 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre 13 097 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Cette hausse est due à la croissance de l'activité sur la fin d'année atténuée par la mise en application de la loi de modernisation de l'économie (LME) sur l'exercice 2009.

6.5.4.7. Créances et dettes

Les créances et dettes se décomposent ainsi :

	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Créances de l'actif circulant			
Fournisseurs débiteurs	70	70	
Clients et comptes assimilés	14 179	14 179	
Etat (crédit de TVA, divers)	1 598	1 598	
Groupe et associés	1 213	1 213	
Charges constatées d'avance	89	89	
TOTAL	17 149	17 149	0

Les avances en comptes courants d'un montant de 1 213 milliers d'euros concernent Guillemot GmbH (Allemagne) pour 1 032 milliers d'euros, Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 146 milliers d'euros et Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong) pour 35 milliers d'euros.

Les créances envers l'état comprennent principalement des créances de TVA pour 1 579 milliers d'euros dont 1 017 milliers d'euros de demandes de remboursement de crédit de TVA. Le poste « Fournisseurs débiteurs » est constitué d'avoirs à recevoir.

ETAT DES DETTES	Au 31.12.09		
	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 176	2 393	1 783
Emprunt obligataire	0		
Dettes bancaires à moyen terme	40	0	40
Découverts bancaires et avances en devises	29	29	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 132	20 132	
Dettes fiscales et sociales	792	792	
Autres dettes	2 556	2 556	
Dettes sur immobilisations	35	35	
Groupe et associés	3 782	3 782	
TOTAL	31 542	29 719	1 823
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000		
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0		
Diminution des emprunts par remboursement	2 166		
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0		

A la clôture de l'exercice, la société Guillemot Corporation S.A. dispose d'emprunts auprès d'organismes de crédit à taux fixe pour 3 230 milliers euros et à taux variable pour 946 milliers d'euros.

Sur la période, la société Guillemot Corporation S.A. a contracté de nouveaux emprunts pour un montant total de 3 000 milliers d'euros et en a remboursé pour 2 166 milliers d'euros.

Concernant les abandons de comptes courants de l'année 2002 assortis de clauses de retour à meilleure fortune, la société Guillemot Corporation S.A. a réintégré au passif de son bilan un montant de 77 milliers d'euros de dettes en comptes courants envers les actionnaires fondateurs.

La société Guillemot Corporation S.A. a procédé au remboursement partiel de dettes en comptes courants envers ses filiales pour un montant total de 2 341 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice, les avances en comptes courants consenties par les filiales Hercules Thrustmaster SAS (France) et Guillemot Suisse S.A. en liquidation (Suisse) représentent respectivement 1 600 milliers d'euros et 2 104 milliers d'euros. Il est à noter que la société Guillemot Suisse S.A. (Suisse) est en cours de liquidation.

	31.12.09	31.12.08
Dettes financières		
Emprunt obligataire	0	0
Emprunt et dettes auprès établissements de crédit	4 205	6 687
Emprunt et dettes financières	40	40
Avances en compte courant	3 781	7 085
	8 026	13 812
Disponibilités		
VMP nettes	8 989	9 252
Disponibilités	7 096	1 796
	16 085	11 048
Endettement Net	-8 059	2 764

La société n'a plus d'endettement net et présente une trésorerie nette de 8 059 milliers d'euros au 31 décembre 2009 contre une trésorerie nette de - 2 764 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Le portefeuille de valeurs mobilières de placement valorisé au cours moyen du mois de décembre 2009 s'élève à 9 020 milliers d'euros dégageant un montant de moins-values latentes égal à 316 milliers d'euros.

6.5.4.8. Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique comprend 124 606 titres propres pour une valeur de 211 milliers d'euros, 863 874 titres Ubisoft Entertainment S.A. pour une valeur de 8 934 milliers d'euros et 68 023 titres Gameloft S.A. pour une valeur de 191 milliers d'euros.

	Brut	Provision	Net	Net
	31.12.09	31.12.09	31.12.09	31.12.08
Valeurs mobilières de placement	9 125	291	8 834	9 048
Actions propres	211	56	155	204
TOTAL	9 336	347	8 989	9 252

Au 31 décembre 2009, les actions propres sont valorisées au cours moyen de décembre de 1,24 euros et font l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 56 milliers d'euros. La valeur d'inventaire des titres Gameloft S.A. et Ubisoft Entertainment S.A. s'élève respectivement à 222 et 8 643 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

6.5.4.9. Disponibilités

	31.12.09	31.12.08
Disponibilités	7 096	1 796
Concours bancaires	-29	-3 335
Situation bancaire nette	7 067	-1 539

6.5.4.10. Comptes de régularisation

▪ Actif :

	31.12.09	31.12.08
Charges constatées d'avance	89	190
Charges à répartir s/ plusieurs exercices	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0
Ecart de conversion actif	430	131
TOTAL	519	321

Les écarts de conversion actif proviennent principalement de l'actualisation des créances en monnaie étrangère au cours de clôture. Une provision pour pertes latentes a été constituée.

▪ Passif :

	31.12.09	31.12.08
Produits constatés d'avance	338	371
Ecart de conversion passif	122	400
TOTAL	460	771

Les écarts de conversion passif proviennent principalement de l'actualisation des dettes en monnaie étrangère.

6.5.4.11. Produits à recevoir

	31.12.09	31.12.08
Avoirs fournisseurs à recevoir	69	107
Produits à recevoir	0	0
Clients - Facture à établir	54	2
TOTAL	123	109

6.5.4.12. Charges à payer

	31.12.09	31.12.08
Intérêts sur emprunts et dettes financières	37	78
Fournisseurs, factures non parvenues	6 886	5 743
Clients - avoirs à établir	1 769	2 114
Dettes fiscales et sociales	84	74
Charges à payer	653	445
TOTAL	9 429	8 454

6.5.4.13. *Eléments concernant les entreprises liées (filiales du Groupe)*

Titres de participation 46 823 milliers d'euros

Actif circulant Brut

Clients et comptes rattachés 1 987 milliers d'euros

Avances sur comptes courants 1 213 milliers d'euros

Dettes Brutes

Fournisseurs et comptes rattachés 5 221 milliers d'euros

Avances sur comptes courants 3 704 milliers d'euros

Produits financiers 1 562 milliers d'euros

Charges financières 189 milliers d'euros

6.5.4.14. *Provisions inscrites au bilan*

Provisions	Au 31.12.08	Augmentation	Diminution		Au 31.12.09
			Utilisées	Non utilisées	
Pour risques de change	131	430	131	0	430
Pour charges	0	202		0	202
Total	131	632	131	0	632

Les provisions pour risques de change proviennent de l'actualisation des créances et des dettes en monnaies étrangères au cours de clôture de l'exercice. La provision pour charge concerne l'instauration d'une taxe sur les netbooks en Allemagne avec effet rétroactif.

Dépréciations	Au 31.12.08	Dotation Augmentation	Reprise Diminution	Au 31.12.09
sur immobilisations financières	40 641	0	299	40 342
sur autres immobilisations financières	277	36	0	313
sur stocks	2 607	763	1 313	2 057
sur clients et comptes rattachés	1 236	53	1 213	76
sur immobilisations incorporelles	9 051	0	0	9 051
Autres provisions pour dépréciation	1 165	294	118	1 341
Total	54 977	1 146	2 943	53 180

L'augmentation de la provision de produits finis hors 3D Display de 763 milliers d'euros concerne principalement une provision liée à la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™ et d'accessoires Thrustmaster pour la console Nintendo DS. La diminution de la dépréciation de 1 313 milliers d'euros, dont 400 milliers d'euros pour les produits 3D Display, s'explique par la vente ou la destruction d'éléments pour lesquels des pertes de valeur avaient été constatées.

Les actions propres et les valeurs mobilières de placement, valorisées au cours moyen de décembre 2009, ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire à la clôture de l'exercice d'un montant total de 253 milliers euros.

La société a déprécié les comptes attachés à ses filiales à hauteur de leur situation nette (les titres de participation pour 40 286 milliers d'euros, les avances en comptes courants pour 994 milliers d'euros). Les dépréciations sur les créances clients hors groupe s'élèvent à 76 milliers d'euros et concernent des créances anciennes litigieuses et douteuses.

6.5.4.15. *Capital social*

	Nombre de titres	Valeur nominale (en euros)	Montant (en euros)
Au 31/12/08	14 965 876	0,77	11 523 724,52
Au 31/12/09	14 965 876	0,77	11 523 724,52

Le capital est composé de 14 965 876 actions de 0,77 euro de nominal chacune. La fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,72%.

▪ Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Solde avant		Après affectation du résultat de l'exercice du 31.12.08	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice du 31.12.09	Solde au 31.12.09
	affectation du résultat de l'exercice du 31.12.08	Affectation du résultat de l'exercice du 31.12.08				
Capital	11 524		11 524			11 524
Prime d'émission et de conversion	10 396		10 396			10 396
Prime de fusion	118		118			118
Réserve légale	219		219			219
Report à nouveau débitaire	-2 757	1 823	-934			-934
Résultat	1 823	-1 823	0		308	308
TOTAL	21 323	0	21 323	0	308	21 631

▪ Nombre maximal d'actions à créer :

Par levée d'options : 2 031 298

▪ Plans de stock options :

	1er Plan	2ème Plan	3ème Plan	4ème Plan
Date du conseil	14.11.98	06.12.99	17.04.01	18.04.01
Nombre d'actions	96 466	100 000	28 000	72 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	16,76 €	36 €	29 €	29 €
Date d'exercice	du 27.11.03 au 14.11.08	du 06.12.04 au 06.12.09	du 17.04.05 au 17.04.11	du 18.04.02 au 18.04.11
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	96 466	100 000	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	28 000	72 000

	5ème Plan	6ème Plan	7ème Plan	8ème Plan
Date du conseil	04.11.02	01.09.03	22.02.06	22.02.06
Nombre d'actions	199 998	459 000	433 000	246 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,36 €	1,83 €	1,74 €	1,77 €
Date d'exercice	du 04.11.06 au 04.11.12	du 01.09.07 au 01.09.13	du 22.02.10 au 22.02.16	du 22.02.08 au 22.02.16
Nbre d'actions souscrites	0	6700	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	199 998	452 300	433 000	246 000

	9ème Plan	10ème Plan
Date du conseil	18.02.08	18.02.08
Nombre d'actions	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	du 18.02.12 au 18.02.18	du 18.02.10 au 18.02.18
Nbre d'actions souscrites	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0
Options de souscription d'actions restantes	383 000	217 000

6.5.4.16. Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

6.5.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.5.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par zone géographique (en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
France	25 573	22 158
Union Européenne hors France	28 024	23 103
Autres	7 640	4 901
TOTAL	61 237	50 162

Par secteur d'activité (en milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Thrustmaster	14 242	18 096
Hercules	46 995	32 066
TOTAL	61 237	50 162

6.5.5.2. Production stockée

La production stockée se présente comme suit :

	31.12.09	31.12.08
Production Stockée	-5 162	7 431
Total	-5 162	7 431

6.5.5.3. Autres produits d'exploitation

	31.12.09	31.12.08
Reprises sur provisions	2 126	633
Transferts de charges	279	266
Autres produits	184	262
Total	2 589	1 161

Les reprises de provisions concernent les stocks pour 913 milliers et les créances pour 1 213 milliers d'euros se décomposant comme suit :

- la reprise de provision sur les stocks s'explique par la vente ou la destruction d'éléments pour lesquels des pertes de valeur avaient été constatées.

- la reprise de provision de créances concerne principalement les créances de la société Guillemot K.K (Japon) pour 1 077 milliers d'euros, créances pour lesquelles la société Guillemot Corporation S.A. a consenti un abandon de créances au cours de l'exercice. Le solde concerne des reprises de provisions de la filiale Guillemot Inc (Canada) pour 98 milliers d'euros au regard de sa situation nette à la clôture de l'exercice et des reprises de provisions de créances diverses douteuses définitivement irrécouvrables pour 38 milliers d'euros.

6.5.5.4. Achats consommés

	31.12.09	31.12.08
Achats de Matières premières	33 051	34 074
Variations de stocks	1 101	-860
Total	34 152	33 214

6.5.5.5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent ainsi :

	31.12.09	31.12.08
Autres achats et charges externes	20 858	22 126
Autres charges	1 697	1 345
Total	22 555	23 471

Les prestations de transport représentent 1 955 milliers d'euros.

Les autres charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance pour 8 401 milliers d'euros dont 6 930 milliers d'euros de prestations provenant de filiales et de prestations marketing et publicitaires pour 4 631 milliers d'euros.

Les frais de développement ne pouvant être individualisés, la société n'est plus capable de mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement. Le montant des dépenses directement enregistrées en charges en 2009 s'élève à 3 611 milliers d'euros.

Les autres charges d'exploitation comprennent essentiellement les redevances de licences pour un montant de 1 624 milliers d'euros. Les licences d'exploitation sont rapportées au résultat au prorata des ventes réalisées sur les produits concédés. Les créances irrécouvrables s'établissent à 71 milliers d'euros.

6.5.5.6. Charges de personnel

	31.12.09	31.12.08
Salaires et traitements	210	208
Charges sociales	57	60
Total	267	268

Le personnel de Guillemot Corporation S.A. est uniquement composé des cinq mandataires sociaux dirigeants.

6.5.5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	31.12.09	31.12.08
Amortissements sur immobilisations	776	648
Dépréciations des actifs circulants	816	1 158
Provisions pour risques et charges	202	0
Total	1 794	1 806

Les dépréciations des actifs circulants comprennent une dotation de 763 milliers d'euros concernant les stocks de produits finis liés à la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™ et d'accessoires Thrustmaster pour la console Nintendo DS. Le solde de 53 milliers d'euros concerne les dépréciations sur des créances douteuses.

La provision pour charge de 202 milliers d'euros concerne l'instauration d'une taxe sur les netbooks en Allemagne avec effet rétroactif.

6.5.5.8. Résultat financier

	31.12.09	31.12.08
Produits financiers de participations	1503	2445
Total autres produits financiers	1503	2445
Reprise sur provisions et transfert de charges	548	431
Dotations financières aux amort. et provisions	760	986
Total Reprises et dotations de provisions	-212	-555
Différences positives de change	1 327	1 102
Différences négatives de change	787	2 500
Total Différences de change	540	-1 398
Produits nets s/ cessions de VMP	27	2 450
Charges nettes s/ cessions VMP	48	65
Produits s/ cessions de VMP	-21	2 385
Autres intérêts et produits assimilés	96	233
Intérêts et charges assimilées	538	683
Total produits et charges d'intérêts	-442	-450
TOTAL	1 368	2 427

▪ Risques de change et de marché

Au 31 décembre 2009, la société ne dispose pas de couverture de taux. Le résultat de change de l'exercice s'élève à 540 milliers d'euros.

- Produits financiers de participations

Les produits financiers de participations correspondent aux dividendes versés par les filiales Guillemot Administration et Logistique SARL (France) pour 505 milliers d'euros et Hercules Thrustmaster SAS (France) pour 998 milliers d'euros.

- Reprises et dotations de provisions financières

En raison des difficultés financières des filiales de Guillemot Corporation S.A., la société a dû déprécier tous les comptes liés à ses filiales lors des exercices précédents. Au regard des situations nettes au 31 décembre 2009, les titres de participations et les avances en compte courant de certaines filiales ont fait l'objet de reprises de provisions. Sont principalement concernés les titres de participations des filiales Guillemot Inc (Canada) pour 144 milliers d'euros et Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada) pour 140 milliers d'euros et les avances en compte courant consenties aux filiales Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 7 milliers d'euros et Guillemot GmbH (Allemagne) pour 35 milliers d'euros.

Les autres reprises sur provisions concernent des reprises diverses pour pertes de change latentes pour 131 milliers d'euros. La société Guillemot Corporation S.A. a comptabilisé une provision de 430 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

Les titres propres et les valeurs mobilières de placement évalués au cours moyen de Bourse du mois de décembre 2009, ont fait l'objet d'une dotation pour un montant total de 330 milliers d'euros (titres propres pour 40 milliers d'euros et titres Ubisoft Entertainment pour 290 milliers d'euros). La société Guillemot Corporation S.A. a constaté une reprise de provision sur les titres Gameloft pour 77 milliers d'euros.

- Produits et charges nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement

La société Guillemot Corporation S.A. a enregistré un résultat de cession de titres propres de -21 milliers d'euros au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidités en vigueur.

- Produits et charges d'intérêts

Les produits d'intérêts sont principalement constitués de 13 milliers d'euros d'intérêts de retard de paiement des filiales et de 46 milliers d'euros d'intérêts sur les avances en comptes courant consenties aux filiales.

Les produits financiers comprennent également 36 milliers d'euros correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune. Les charges des intérêts d'emprunts et des intérêts bancaires représentent 205 milliers d'euros. Les charges d'intérêts des comptes courants s'établissent à 188 milliers d'euros. Les escomptes accordés totalisent 145 milliers d'euros.

6.5.5.9. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend des éléments extraordinaires et des éléments inhabituels par leur montant ou leur incidence relative à l'activité courante.

	31.12.09	31.12.08
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opération en capital	0	0
Reprise s/ prov et transfert de charges	400	37
Total Produits exceptionnels	400	37
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	0	1
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	1 200	456
Dotations exceptionnelles aux amort. et dépréciations	0	0
Total Charges exceptionnelles	1 200	457
TOTAL	-800	-420

Les reprises sur provisions exceptionnelles concernent des reprises de dotations constatées lors des exercices précédents, reprises liées à l'arrêt de l'activité 3D Display pour 400 milliers d'euros. Les charges exceptionnelles incluent un montant de 77 milliers d'euros correspondant à la réintégration au passif du bilan de dettes en comptes courants envers les actionnaires fondateurs.

Ces avances en comptes courants ont été abandonnées par ceux-ci en 2002 avec des clauses de retour à meilleure fortune.

Le solde des charges exceptionnelles correspond à l'abandon de créances consenti à la société Guillemot K.K (Japon) pour 1 123 milliers d'euros.

6.5.5.10. Impôts sur les sociétés

	Résultat Courant	Résultat exceptionnel	Résultat Net
Base imposable	-887 567	322 632	-564 935
Report déficitaire à imputer	887 567	-322 632	564 935
Impôt dû	0	0	0
Crédits d'impôts	0	0	0

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante):

- Provision ORGANIC 81 milliers d'euros
- Variations de change 552 milliers d'euros

▪ Tableau des déficits reportables

	2009	2006	2005	2004	2003	2002	Total
Déficits reportables	565	1 229	9 171	7 006	7 690	30 869	56 530

6.5.5.11. Effectif moyen

	Total	Cadres	Non cadres
31.12.09	5	5	0

L'effectif au 31 décembre 2009 est uniquement composé des mandataires sociaux dirigeants.

6.5.5.12. Engagements financiers

▪ Cautions données :

Néant.

▪ Lettres d'intention :

Lettre de soutien à Guillemot GmbH (Allemagne) et Guillemot Ltd (Royaume-Uni) en tant qu'actionnaire se prononçant sur la continuité d'exploitation de ces sociétés.

▪ Cautions reçues :

Néant.

▪ Effets escomptés non échus :

546 milliers d'euros.

▪ Sûretés réelles consenties :

Néant.

▪ Encours crédits documentaires :

1 150 milliers d'euros.

▪ Indemnités de départ en retraite :

L'effectif étant constitué des mandataires sociaux dirigeants, aucune indemnité de départ à la retraite n'est due.

- Minima garantis sur licences :

1 053 milliers d'euros.

- Clause de retour à meilleure fortune :

Engagements donnés :

La société Guillemot Corporation S.A. a bénéficié d'abandons d'avances en comptes courants consentis au cours de l'exercice 2002 d'un montant total de 6 500 milliers d'euros de la part des fondateurs de la société.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune. Le montant total réintégré au passif de son bilan lors des exercices antérieurs s'élève à 4 321 milliers d'euros. L'exercice 2009 étant bénéficiaire et compte tenu des modalités de remboursement, la société réintègre un montant de 77 milliers d'euros au passif de son bilan, soit 20% du résultat net annuel 2009. Le solde de 2 102 milliers d'euros sera progressivement réintégré au passif du bilan dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel.

Engagements reçus :

Par ailleurs, Guillemot Corporation S.A. a abandonné 6 millions d'euros d'avance en compte courant au bénéfice de sa filiale, Guillemot GmbH (Allemagne).

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune dont les remboursements de la filiale ne pourront pas excéder 50% de son résultat net annuel lorsque la situation de la société redeviendra positive. L'exercice 2009 de la filiale Guillemot GmbH (Allemagne) étant bénéficiaire et compte tenu des modalités de remboursement, la société Guillemot Corporation S.A. a réintégré un montant de 36 milliers d'euros à l'actif de son bilan. Le solde de 5 868 milliers d'euros sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 50% du résultat net annuel.

- Couverture de change

Achat de 1 000 milliers d'USD à terme.

6.5.5.13. Rémunération des dirigeants

La rémunération des mandataires sociaux dirigeants entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009 s'élève à 210 milliers d'euros.

6.5.5.14. Société consolidante

GUILLEMOT CORPORATION S.A.

Place du Granier, BP 97143 - 35571 CHANTEPIE Cedex

6.5.6. EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

6.5.7. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 décembre 2009 dégage un bénéfice de 307 972,69 euros. Le projet d'affectation du résultat est l'imputation du bénéfice sur le compte report à nouveau débiteur pour 307 972,69 euros.

6.6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

6.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires
Guillemot Corporation S.A.
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Guillemot Corporation S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les immobilisations incorporelles, et plus précisément les marques et fonds de commerce, font l'objet de tests de dépréciation, selon les modalités décrites dans les notes 6.5.3.1 et 6.5.4.1. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société.
- Les stocks de produits finis font l'objet de dépréciations, décrites dans les notes 6.5.3.4, 6.5.4.4., 6.5.4.14 et 6.5.5.7 de l'annexe. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les créances et dettes, notamment les comptes courants d'actionnaires, ont fait l'objet d'un examen approprié du fait de l'exercice de la clause de retour à meilleure fortune et de l'engagement qui en résulte, comme cela est décrit dans les notes 6.5.4.7 et 6.5.5.9 de l'annexe.
- Par ailleurs, la note 6.5.3.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives aux immobilisation financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Rennes, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Yves PELLE

MB Audit Sarl
Marc DARIEL

6.6.2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires
Guillemot Corporation S.A.
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I- CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions engagements mais de vous communiquer, sur les bases des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1- Remboursement des comptes courants abandonnés avec clause de retour à meilleure fortune

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot
Modalités : le 30 août 2002, les cinq frères ont abandonné chacun 999 999,42 euros, soit un total de 4 999 997,10 euros, de créances correspondant à des avances non rémunérées, avec une clause de retour à meilleure fortune insérée dans les actes d'abandon de créance. Sur l'exercice 2009, l'application de cette clause a entraîné le remboursement de 455 865,75 euros (cinq remboursements de 91 173,15 euros). Le remboursement des sommes est intervenu le 8 avril 2009.
Ces conventions ont été approuvées par votre Conseil d'Administration du 30 mars 2009.

II- CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1- Bail conclu le 1^{er} janvier 2004 avec la société Ubisoft Books and Records Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Yves Guillemot
Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 2 598,60 euros HT.
Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 23 décembre 2003.

2- Bail conclu le 1^{er} janvier 2005 avec la société Hercules Thrustmaster SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot
Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 19 800,60 euros HT.
Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 27 décembre 2004.

3- Bail conclu le 1^{er} janvier 2005 avec la société Hercules Thrustmaster SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot

Ce bail, à effet au 1^{er} janvier 2005, a été signé avec la société Guillemot Recherche et Développement SARL, ayant été dissoute le 16 mai 2005, par application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, le loyer est versé depuis cette date par Hercules Thrustmaster SAS.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 1 647,00 euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 27 décembre 2004.

4- Avenant au bail conclu le 1^{er} décembre 2002 avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 112 116,00 euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 août 2007.

5- Avenant au bail conclu le 31 décembre 2004 avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 25 290,60 euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 août 2007.

6- Avances en comptes courants consenties par Hercules Thrustmaster SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot

Modalités : Le montant des avances restant à rembourser, au 31 décembre 2009, s'élève à 1 600 000 euros. Le taux d'intérêt annuel est de 3% depuis le 1^{er} juillet 2009. Il était de 4,5% sur le premier semestre 2009.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 28 février 2002.

7- Application de la clause de retour à meilleure fortune sur des avances en comptes courants abandonnés lors d'exercices antérieurs

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot ont abandonné le 30 août 2002 pour un total de 4 999 997,10 euros de créances correspondant à des avances non rémunérées, avec une clause de retour à meilleure fortune insérée dans les actes d'abandon de créance. Lorsque la société redeviendrait bénéficiaire, elle devra rembourser à Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot le montant en principal des créances abandonnées, étant entendu que le montant pouvant être remboursé annuellement ne pourra être supérieur à 4% du résultat net annuel pour chacun des actionnaires.

Le montant des avances restant à rembourser s'élève à 2 179 264,55 euros au 31 décembre 2009.

Fait à Rennes, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Yves PELLE

MB Audit Sarl
Marc DARIEL

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

7.1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middlednext pour les valeurs moyennes et petites.

7.1.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'information est présentée au paragraphe 4.12.1 du Rapport de gestion.

7.1.2. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, AU SEIN DU GROUPE, AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

7.1.2.1. *Mandats et fonctions en vigueur au sein du Groupe*

L'information est présentée au paragraphe 4.12.2.1 du Rapport de gestion.

7.1.2.2. *Mandats et fonctions expirés au sein du Groupe*

Nom / Prénom	Mandats/Fonctions expirés exercés au sein du Groupe au cours des cinq dernières années
GUILLEMOT Claude	Gérant : Guillemot Recherche et Développement Sarl (France) Administrateur : Guillemot B.V. (Hollande), Guillemot S.A. (Espagne),
GUILLEMOT Christian	Président et administrateur : Guillemot Logistique Inc (Canada)

7.1.3. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, EN DEHORS DU GROUPE, AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

7.1.3.1. *Mandats et fonctions en vigueur en dehors du Groupe*

L'information est présentée au paragraphe 4.12.2.2 du Rapport de gestion.

7.1.3.2. *Mandats et fonctions expirés en dehors du Groupe*

Nom /Prénom	Mandats/Fonctions expirés exercés en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années
GUILLEMOT Claude	Administrateur et Vice Président : Ubisoft Divertissements Inc (Canada) Vice-président : Ubisoft Digital Arts Inc (Canada) Administrateur : Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubisoft Music Inc (Canada), Ubisoft Music Publishing Inc (Canada), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft Ltd (Irlande), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Shanghai Ubi Computer Software Company Co.Ltd (Chine), Jeuxvideo.com S.A. (France), Gameloft.com España (Espagne), Gameloft.com Ltd (Grande Bretagne)
GUILLEMOT Michel	Administrateur et Vice Président : Ubisoft Divertissements Inc (Canada) Gérant : Ludigames Srl (Italie), Ubisoft Studios Srl (Italie), Ubi Studios SL (Espagne) Administrateur : Ubi.com S.A. (France), Jeuxvideo.com S.A. (France), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubi Computer Software Beijing Company Ltd (Chine), Shanghai Ubi Computer Software Company Ltd (Chine), Ubisoft S.A. (Espagne), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubisoft KK (Japon), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Sweden AB (Suède), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis)
GUILLEMOT Yves	Président et Administrateur : Ubi Computer Software Beijing Company Ltd (Chine), Ubi.com S.A. (France) Gérant : Ubisoft SprL (Belgique), Ubisoft Books and Records SARL (France), Ubisoft Manufacturing & Administration SARL (France), Ubisoft Pictures SARL (France), Ubisoft Design SARL (France), Ubisoft Graphics SARL (France), Ubisoft Organisation SARL (France), Ubisoft Productions France SARL (France), Ubisoft Simulations SARL (France), Ubisoft Warenhandels GmbH (Autriche) Co-Gérant : Ludi Factory SARL (France) Administrateur : Jeuxvideo.com S.A. (France) Liquidateur : Ubisoft Warenhandels GmbH (Autriche)
GUILLEMOT Christian	Administrateur : Ubi.com S.A. (France), Ubisoft Divertissements Inc (Canada), Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubisoft Music Inc (Canada), Shanghai Ubi Computer Software Company Ltd (Chine), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Ltd (Grande-Bretagne), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubisoft SpA (Italie), Jeuxvideo.com S.A. (France), GameLoft.com A.S (Danemark), Gameloft AG (Allemagne), Gameloft.com AB (Suède), Gameloft.com España (Espagne), Gameloft.com Pty Ltd (Australie)
GUILLEMOT Gérard	Président et administrateur : Ubisoft Music Inc (Canada), Ubisoft Music Publishing Inc (Canada), Gameloft.com España (Espagne) Président : Gameloft AG (Allemagne), Gameloft.com AS (Danemark), Gameloft.com AB (Suède) Co-Gérant : Ludifactory SARL (France) Administrateur : Ubisoft Divertissements Inc (Canada), Shanghai Ubi Computer Software Company Ltd (Chine), Ubisoft S.A. (Espagne), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft KK (Japon), Gameloft.com Ltd (Grande Bretagne), Gameloft.com Pty Ltd (Australie)

7.1.4. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

7.1.4.1. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.A. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros

	Exercice 2009	Exercice 2008
Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	480 000	316 150
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	15 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	480 000	331 150

	Exercice 2009	Exercice 2008
Michel GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	261 252	188 547
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	15 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	261 252	203 547

	Exercice 2009	Exercice 2008
Yves GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	42 492	60 937
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	15 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	42 492	75 937

	Exercice 2009	Exercice 2008
Gérard GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	379 992	257 812
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	15 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	379 992	272 812

	Exercice 2009	Exercice 2008
Christian GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	480 000	316 150
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (2)	0	15 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	480 000	331 150

(1) Dont dues par Guillemot Corporation S.A. à :

	Exercice 2009	Exercice 2008
Claude Guillemot	140 004	98 819
Michel Guillemot	17 496	27 356
Yves Guillemot	17 496	27 356
Gérard Guillemot	17 496	27 356
Christian Guillemot	17 496	27 356

(2) Options attribuées par Guillemot Corporation S.A.

7.1.4.2. Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues et versées par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.A. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros

Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	480 000	480 000	316 150	307 913
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	480 000	480 000	316 150	307 913

Michel GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	261 252	261 252	188 547	190 519
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	261 252	261 252	188 547	190 519

Yves GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	42 492	42 492	60 937	62 909
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	42 492	42 492	60 937	62 909

Gérard GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	379 992	379 992	257 812	259 784
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	379 992	379 992	257 812	259 784

Christian GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	480 000	480 000	316 150	318 122
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	480 000	480 000	316 150	318 122

(1) Dont dus et versés par Guillemot Corporation S.A. à :

	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Claude Guillemot	140 004	140 004	98 819	90 582
Michel Guillemot	17 496	17 496	27 356	29 328
Yves Guillemot	17 496	17 496	27 356	29 328
Gérard Guillemot	17 496	17 496	27 356	29 328
Christian Guillemot	17 496	17 496	27 356	29 328

7.1.4.3. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Néant.

7.1.4.4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2009 à chaque dirigeant mandataire social par Guillemot Corporation S.A. et par toute société du Groupe

Néant.

7.1.4.5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2009 par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

7.1.4.6. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société Guillemot Corporation S.A.

7.1.4.7. Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société Guillemot Corporation S.A.

7.1.4.8. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION (1)	Plan N°7	Plan N°9
Date de l'assemblée générale	20/02/03	15/06/06
Date du Conseil d'administration (2)	22/02/06	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	433 000	383 000
- dont le nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux :		
Claude GUILLEMOT	15 000	15 000
Michel GUILLEMOT	15 000	15 000
Yves GUILLEMOT	15 000	15 000
Gérard GUILLEMOT	15 000	15 000
Christian GUILLEMOT	15 000	15 000
Point de départ d'exercice des options	22/02/10	18/02/12
Date d'expiration des options	22/02/16	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,74	1,91
Modalités d'exercice	-	-
Nombre d'actions souscrites au 15 avril 2010	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0
Options de souscription d'actions restantes	433 000	383 000

(1) Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux.

(2) Options de souscription d'actions attribuées par Guillemot Corporation S.A.

Les informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et sur les options levées par ces derniers sont présentées aux paragraphes 4.15.2.2 et 2.2.4.3.

7.1.4.9. Informations relatives au contrat de travail, aux régimes supplémentaires de retraite, aux indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, aux indemnités relatives à une clause de non-concurrence

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Claude GUILLEMOT Président Directeur Général Date début mandat : 01/09/1997 Date fin mandat : à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/11		X		X		X		X
Michel GUILLEMOT Directeur Général Délégué Date début mandat : 07/11/1997 Date fin mandat : à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/11		X		X		X		X
Yves GUILLEMOT Directeur Général Délégué Date début mandat : 07/11/1997 Date fin mandat : à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/11		X		X		X		X
Gérard GUILLEMOT Directeur Général Délégué Date début mandat : 07/11/1997 Date fin mandat : à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/11		X		X		X		X
Christian GUILLEMOT Directeur Général Délégué Date début mandat : 01/09/1997 Date fin mandat : à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/11		X		X		X		X

7.1.5. OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

L'information est présentée au paragraphe 4.11.4 du Rapport de gestion.

7.1.6. INFORMATIONS DIVERSES SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot sont frères.

Il n'existe aucune restriction concernant la cession de la participation des mandataires sociaux dans le capital social de la société, hormis, pour les options de souscription d'actions attribuées depuis

le 1^{er} janvier 2007, l'engagement de conserver, au nominatif, 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Les opérations entre les mandataires sociaux et l'émetteur, autres que les opérations courantes conclues à des conditions normales, sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes figurant au paragraphe 6.6.2.

Aucun prêt ni aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des mandataires sociaux. Aucune condamnation pour fraude ni aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre des mandataires sociaux.

Aucun des mandataires sociaux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation. En outre, aucun des mandataires sociaux n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration, et ses intérêts privés et/ou ses autres devoirs.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres des organes d'administration et de direction a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou en tant que membre de la direction générale.

7.2. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

7.2.1. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'information est présentée au paragraphe 4.15.4 du Rapport de gestion.

7.2.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation S.A.
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Guillemot Corporation S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Information concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Rennes, le 26 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Yves PELLE

MB Audit Sarl
Marc DARIEL

8. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 20 MAI 2010

8.1. ORDRE DU JOUR

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapports du conseil d'administration,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce,
- Nomination de la société PricewaterhouseCoopers Audit S.A. aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises Sarl dont le mandat arrive à échéance,
- Nomination de Monsieur Yves Nicolas aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yves Lainé dont le mandat arrive à échéance,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du conseil d'administration,
- Rapport des commissaires aux comptes,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

8.2. TEXTE DES RESOLUTIONS

➤ A CARACTERE ORDINAIRE

▪ PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

▪ DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

▪ TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2009, s'élevant à 307 972,69 euros au compte « report à nouveau débiteur ».

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

▪ QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées et les conclusions dudit rapport.

▪ CINQUIEME RESOLUTION

(Nomination de la société PricewaterhouseCoopers Audit S.A. aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire)

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises Sarl, commissaire aux comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, décide de nommer la société PricewaterhouseCoopers Audit S.A., 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

▪ SIXIEME RESOLUTION

(Nomination de Monsieur Yves Nicolas aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant)

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le mandat de Monsieur Yves Lainé, commissaire aux comptes suppléant, arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, décide de nommer Monsieur Yves Nicolas, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

▪ SEPTIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, autorise le conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers, à procéder à l'achat de ses propres actions en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Le nombre d'actions que la société pourra détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la date de la présente assemblée.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué à tout moment, y compris en période d'offre publique, en une ou plusieurs fois, et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires.

Le prix maximum d'achat par action est fixé à 10 euros, soit à titre indicatif, sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28 février 2010, un montant maximum d'achat de 12 727 860 euros.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à l'effet de décider la mise en œuvre du présent programme de rachat d'actions, conclure tous accords, passer tous ordres, effectuer toute affectation ou réaffectation des actions acquises, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, toute formalité et toute déclaration requise et, généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2009.

▪ HUITIEME RESOLUTION

(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

➤ A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

▪ NEUVIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, et statuant conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, autorise le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, à l'annulation de tout ou partie des actions propres que la société détient ou pourra détenir par suite de rachats réalisés dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la septième résolution soumise à la présente assemblée ou dans le cadre de ceux autorisés antérieurement, et ce, dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions, en fixer les modalités, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et/ou primes disponibles, en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et à toutes les formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2009.

▪ DIXIEME RESOLUTION

(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale extraordinaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

8.3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et vous demander de vous prononcer sur des résolutions dont deux d'entre elles ont pour objet de conférer des autorisations à votre conseil d'administration.

Les quatre premières résolutions qui vous sont proposées portent sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et notamment :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés à cette date,
- l'affectation du résultat social de l'exercice se soldant par un bénéfice de 307 972,69 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau débiteur »,
- l'approbation des conventions autorisées par votre conseil d'administration et intervenues entre la société et les administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Par les cinquième et sixième résolutions, nous vous demandons de bien vouloir nommer un nouveau commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises Sarl dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale, ainsi qu'un nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Yves Lainé dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

Ainsi, nous vous proposons de nommer la société PricewaterhouseCoopers Audit S.A., 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices et Monsieur Yves Nicolas, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices.

La septième résolution soumise à vos suffrages permettrait à votre conseil de continuer à opérer en bourse sur les actions de la société en vue de l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

En outre, votre conseil souhaiterait également avoir la possibilité d'opérer en bourse sur les actions de la société en vue de :

- la conservation et la remise ultérieure des titres, en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne pourra excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourrait être effectué à tout moment, y compris en période d'offre publique, en une ou plusieurs fois et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 10 euros.

Le nombre d'actions que la société viendrait à détenir, directement ou indirectement, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la huitième résolution nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non des résolutions numérotées de 1 à 7 de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

La neuvième résolution qui vous est proposée permettrait à votre conseil, s'il l'estime nécessaire, de réduire le capital social de la société par annulation d'actions que la société détient ou pourrait détenir par suite de rachats opérés dans le cadre du programme de rachat d'actions qui vous est proposé à la septième résolution et/ou dans le cadre de programmes autorisés antérieurement ; étant précisé que votre conseil ne pourra annuler plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois.

Cette autorisation permettrait à votre conseil de fixer les modalités de la réduction de capital par annulation d'actions, d'en constater la réalisation, de procéder à la modification corrélative des statuts et d'imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et primes disponibles.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la dixième résolution nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non de la neuvième résolution de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément.

Le conseil d'administration.

9. CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS

Ce calendrier est donné à titre d'information et est susceptible d'être modifié.
En règle générale, les communiqués financiers sont diffusés après la clôture du marché.

CALENDRIER 2010 DE LA COMMUNICATION FINANCIERE		
28 janvier 2010	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires annuel 2009
25 mars 2010	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats Annuels au 31/12/2009
27 avril 2010	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Premier trimestre de l'exercice 2010 et de l'information trimestrielle
20 mai 2010	-	Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Guillemot Corporation S.A.
22 juillet 2010	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires semestriel de l'exercice 2010
26 août 2010	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats semestriels 2010
28 octobre 2010	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Troisième trimestre de l'exercice 2010 et de l'information trimestrielle

10. GLOSSAIRE

2.X

Système qui désigne un équipement stéréo avec deux enceintes.

2.1

Système de diffusion du son avec trois canaux, deux canaux restituant la stéréo et un caisson de basse.

5.1

Ensemble de cinq enceintes et un caisson de graves. Il y a deux satellites avant à droite et à gauche, une voie centrale pour les dialogues et deux enceintes à l'arrière.

802.11g

Norme Wifi permettant d'atteindre des débits de données sans fil maximum de 54 Mégabits par seconde en utilisant la bande de fréquence 2,4 GHz.

CAF

Capacité d'autofinancement.

CASUAL (« occasionnel »)

Terme anglais qui désigne un joueur occasionnel (qui va jouer de temps en temps sur sa console Nintendo Wii ou DS, en famille par exemple).

Console de jeux

Système électronique dédié aux jeux vidéo. Il en existe de deux types : les consoles de salon qui se branchent sur une télévision et les consoles portables, de petite taille, qui possèdent leur propre écran et qui peuvent s'emporter partout. Les consoles de jeux de salon ont progressivement évolué de l'état de machines dédiées uniquement au jeu pour amateur à celui de centre multimédia familial.

Courant Porteur en Ligne (CPL)

Technique permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques.

DJ

Abréviation de Disc-Jockey. Personne qui sélectionne les musiques et les diffuse dans une soirée privée ou en boîtes de nuit notamment et qui peut simplement enchaîner les morceaux de musique les uns après les autres, mais aussi les mixer, ajouter des effets, pour créer ses propres mixes. Le rôle du DJ a pris de l'ampleur et se professionnalise.

EBITDA

Revenus avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization).

HD720p

Format d'image Haute Définition (HD). « 720 » désigne une définition de 1280*720 pixels tandis que l'abréviation « p » est utilisée pour désigner le balayage progressif de l'image. Le HD 720p offre ainsi une image de haute qualité avec un taux de rafraîchissement élevé donnant un réalisme jamais atteint par une webcam à ce jour.

Modem/Routeur

Appareil constitué, dans le même boîtier, d'un modem ADSL et d'un routeur permettant le partage de la connexion Internet haut débit avec plusieurs ordinateurs.

Nintendo DS (Dual Screen)

Console portable lancée par Nintendo fin 2004 aux Etats-Unis et au Japon et en mars 2005 en Europe.

Nintendo DSi

Console de jeu Nintendo succédant à la DS Lite qui est sortie fin 2008 au Japon, au printemps 2009 en Amérique du Nord et en Europe.

OEM (Original Equipment Manufacturer)

Société chargée de concevoir et fabriquer un produit en tenant compte de spécifications techniques, puis vend le produit à une autre société qui sera responsable de sa distribution sous leur propre marque.

Point d'accès Wifi

Appareil permettant d'ajouter une fonction Wifi à un réseau Ethernet.

Pré écoute (monitoring)

Technique qui permet au DJ d'écouter une autre musique que la musique qu'il diffuse pour son auditoire : normalement, il écoute la prochaine musique qu'il va diffuser.

PSP 3000

Nouvelle version de la PlayStation portable annoncée lors de la Games Convention 2008 par Sony.

Scratching

Procédé consistant à faire tourner à la main un disque vinyle sous une tête de lecture de platine vinyle, alternativement en avant et en arrière, de façon à produire un effet spécial en modifiant brusquement et par à-coups la vitesse de lecture du vinyle.

Smartphone

Téléphone mobile couplé à un ordinateur de poche (PDA) qui permet une meilleure gestion du temps grâce à des fonctionnalités agenda/calendrier mais également de la navigation web, de la consultation de courrier, une connectivité à un client de messagerie instantanée, la navigation GPS, etc...

Tweeter

Haut parleur destiné à reproduire les hautes fréquences, c'est-à-dire les sons aigus.

Ultra portable (Netbook)

Ordinateur portable de taille très réduite et de poids minimum dont la principale qualité est de pouvoir être transporté et utilisé n'importe où avec un encombrement minimum tout en conservant de bonnes performances.

USB (Universal Serial Bus)

Bus externe offrant un débit de 1,5 Méga octets par seconde destiné au branchement de périphériques externes (manettes de jeu, scanners, souris, claviers, etc...).

USB Video Class (UVC)

Surcouche du protocole USB permettant de reconnaître et d'installer automatiquement des périphériques capables de gérer des flux vidéo, tels que les webcams, les caméscopes numériques et analogiques, les convertisseurs vidéo... Ce standard permet ainsi à Windows XP SP2 et Windows 7 d'installer automatiquement ces périphériques sans aucun pilote externe. A ce jour, Mac OS X ainsi que la console de jeux PS3 de Sony supportent également ce protocole.

Webcam

Petite caméra numérique, branchée sur l'ordinateur, qui permet de réaliser des visioconférences par Internet et de diffuser en temps réel sur le Web des images vidéo.

Wi-Fi (Wireless Fidelity)

Technologie à base de fréquences radio qui permet la réalisation de réseaux informatiques sans fil et de partager son accès Internet à partir d'un routeur, d'un modem routeur ou d'un « hotspot » (bornes extérieures).

Wi-Fi Alliance

Anciennement WECA, cette organisation internationale a été fondée en 1999 en vue de certifier l'interopérabilité des produits IEEE 802.11 et de les promouvoir en tant que standard mondial de réseau local sans fil sur tous les segments de marché. La Wi-Fi Alliance a institué une procédure de tests qui définit la façon dont les produits des membres de l'alliance sont testés en vue de certifier leur interopérabilité avec d'autres produits certifiés Wi-Fi.

Wii

Sixième console de jeux vidéo de salon du fabricant japonais Nintendo. Cette console est de la même génération que la console Xbox 360 de Microsoft et la console PlayStation 3 de Sony, et permet une nouvelle interactivité grâce à sa manette sans fil Wiimote comportant des détecteurs de mouvement.

11. DOCUMENT DE REFERENCE

11.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION

11.1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général

11.1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant au chapitre 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes figurant en page 112 et 113 pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et en page 131 et 132 pour les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ; lesquels ont été émis sans réserve.

Les rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés et sociaux des exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008 ont été émis sans réserve.

Monsieur Claude GUILLEMOT
Président Directeur Général

11.2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION

11.2.1. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général
Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex
Tél. 02 99 08 08 80

11.2.2. POLITIQUE D'INFORMATION – DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Le Groupe Guillemot Corporation s'efforce de mettre à la disposition de tous ses actionnaires, institutionnels et individuels, et auprès de la communauté financière (analystes...) de façon régulière et homogène une information financière transparente sur ses activités, ses orientations stratégiques et ses perspectives et ce, en conformité avec les réglementations boursières.

La politique d'information du Groupe à l'égard de la communauté financière, des investisseurs et des actionnaires, est définie par la Direction Générale.

En janvier 2007, pour répondre à la Directive Européenne dite de « transparence », la société a conclu un contrat avec le diffuseur professionnel Hugin, lequel est chargé de la diffusion électronique de l'information réglementée en temps réel auprès des investisseurs sur l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Ainsi, tous les communiqués financiers du Groupe font l'objet d'une diffusion large, immédiate, effective et intégrale.

Les communiqués financiers sont également disponibles sur différents sites financiers (www.boursorama.fr ; www.prline.fr...).

L'ensemble des publications relatives à l'activité et à la situation financière du Groupe est disponible, en français et en anglais, sur le site Internet de Guillemot Corporation S.A. (www.guillemot.com). Ce site Internet présente, en outre, les activités et produits du Groupe.

Les actionnaires ont la possibilité de contacter la société à l'adresse électronique suivante : financial@guillemot.fr.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, documents de référence, rapports financiers annuels...) sont disponibles sur simple demande formulée auprès du service communication qui les met à la disposition de toute personne souhaitant s'informer sur la vie du Groupe et assure notamment l'envoi régulier de documentation sur simple demande.

Par ailleurs, il est précisé que les documents suivants peuvent être consultés pendant toute la durée de validité du présent document de référence :

- Les statuts de l'émetteur (consultables à l'adresse suivante : 2 rue du Chêne Héleuc, 56910 Carentoir),
- Tous rapports, informations financières historiques inclus ou visés dans le présent document de référence (consultables sur le site Internet www.guillemot.com),
- Les informations financières historiques des deux exercices précédant la publication du présent document de référence (consultables sur le site Internet www.guillemot.com).

11.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Titulaires	Date de 1^{ère} nomination	Prochaine échéance du mandat
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES (Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles) 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine	Assemblée générale du 26/05/2004	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009
MB AUDIT Sarl (Membre de la compagnie régionale de Rennes) 23, rue Bernard Palissy 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2012
Suppléants	Date de 1^{ère} nomination	Prochaine échéance du mandat
Monsieur Yves LAINE 18, avenue Jean Jaurès 35400 Saint-Malo	Assemblée générale du 26/05/04	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009
Monsieur Jacques LE DORZE 90, rue Chateaugiron 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2012

La société MB Audit Sarl a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire par l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2007 et ce en remplacement de Monsieur Roland Travers qui a décidé de mettre fin à ses fonctions de commissaires aux comptes pour se conformer aux nouvelles règles applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne, relatives à la rotation des signataires.

Les honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux sont présentés au paragraphe 5.8.

Il sera proposé aux actionnaires de Guillemot Corporation S.A., lors de l'assemblée générale du 20 mai 2010, de nommer :

- la société PricewaterhouseCoopers Audit (membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles), en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises dont le mandat expire lors de cette prochaine assemblée ; et
- Monsieur Yves Nicolas, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yves Lainé dont le mandat expire lors de cette prochaine assemblée.

11.4. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'annexe 1 du Règlement (CE) N°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la directive dite « Prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005.

RUBRIQUES	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1 Responsables du document de référence	p. 151
1.2 Attestation des responsables du document de référence	p. 151
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	p. 153 et 111
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	p. 22 et 23
4. FACTEURS DE RISQUE	
4.1 Risques liés au secteur d'activité de l'émetteur	p. 46 et 47
4.2 Risques liés à la société	p. 46, 47, 53 à 55, 107 et 108
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de l'émetteur	p. 6 à 9 et 37
5.2 Investissements	p. 51 à 52, 57 et 89
6. APERCU DES ACTIVITES	
6.1 Principales activités	p. 10 à 21
6.2 Principaux marchés	p. 24 à 33
6.3 Evènements exceptionnels	Néant
6.4 Dépendance éventuelle	p. 46 et 47
6.5 Eléments fondateurs de toute déclaration concernant la position concurrentielle de l'émetteur	p. 33
7. ORGANIGRAMME	
7.1 Description sommaire du Groupe	p. 36 et 56 à 57
7.2 Liste des filiales importantes	p. 120
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	p. 100
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	p.74 et 75
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	
9.1 Situation financière	p. 49 à 51
9.2 Résultat d'exploitation	p. 50 à 51
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	p. 86 et 102
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de l'émetteur	p. 89 et 51
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	p. 105 et 107 à 108
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	p. 54
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements (investissements à réaliser à l'avenir - immobilisations corporelles)	p. 54 et 105
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	p. 51, 52, 92, 99, 100 et 106
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la clôture du dernier exercice	p. 34 et 35
12.2 Tendances connues, incertitudes ou demandes ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	p. 34 et 35

RUBRIQUES	Pages
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	Néant
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
14.1 Organes d'administration et de direction	p. 68 à 70, 135 et 139 à 140
14.2 Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration et de direction	p. 140
15. REMUNERATION ET AVANTAGES DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
15.1 Rémunérations versées et avantages en nature octroyés	p. 70, 71 et 136 à 138
15.2 Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 71
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Date d'expiration des mandats actuels et durée du mandat	p. 68
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	p. 140
16.3 Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	p. 71 et 80
16.4 Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	p. 78
17. SALARIES	
17.1 Nombre de salariés	p. 71 et 110
17.2 Participation et stock options	p. 40, 43, 44 et 76 à 77
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	Néant
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital social et des droits de vote	p. 40
18.2 Existence de droits de vote différents	p. 40
18.3 Contrôle de l'émetteur	p. 40
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	Néant
19. OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	p. 110, 111, 133 et 134
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1 Informations financières historiques	p. 86 à 111 et 157
20.2 Informations financières pro forma	Néant
20.3 Etats financiers	p. 86 à 111 et 114 à 130
20.4 Vérification des informations financières historiques	p. 112 à 113 et 131 à 132
20.5 Date des dernières informations financières	p. 86
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	p. 34 et 35
20.7 Politique de distribution des dividendes	p. 44
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 55
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	p. 53
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1 Capital social	p. 39 à 44 et 62 à 65
21.2 Acte constitutif et statuts	p. 37 à 39, 78 et 79
22. CONTRATS IMPORTANTS	p. 44
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	Néant

RUBRIQUES	Pages
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	p. 152
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	p. 120

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 84 à 110 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29/04/2008 sous le numéro D.08-314 ;

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 95 à 122 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29/04/2009 sous le numéro D.09-340.

12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent document de référence inclut le rapport financier annuel mentionné à l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financier.

La table ci-après renvoie aux paragraphes du document de référence correspondant aux différentes rubriques du rapport financier annuel.

RUBRIQUES	Pages
1. Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009	p. 114 à 130
2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	p. 131 à 132
3. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009	p. 86 à 111
4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidé	p. 112 à 113
5. Rapport de gestion	p. 49 à 85
6. Déclaration des responsables du rapport financier annuel	p. 151
7. Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	p. 111
8. Rapport du président du conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du code de commerce	p. 78 à 85
9. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration	p. 140 à 141